

N. IORGA

VENISE  
À  
L'ÉPOQUE MODERNE

CONFÉRENCES DONNÉES EN  
SORBONNE (FÉVRIER 1933).

PARIS  
J. GAMBER, ÉDITEUR, RUE DANTON 7  
1933

N. IORGA

V E N I S E  
À  
L'ÉPOQUE MODERNE

CONFÉRENCES DONNÉES EN  
SORBONNE (FÉVRIER 1933).

P A R I S  
J. GAMBER, ÉDITEUR, RUE DANTON 7  
1933

## I.

### La double orientation de Venise au XV-e siècle.

---

En continuant ces conférences sur Venise, qui présenteront l'histoire moderne de la République, je dois, encore une fois, remercier mes collègues de Paris qui me permettent d'introduire dans l'histoire de la République vénitienne quelques idées nouvelles et d'indiquer quelques directions qui pourraient être suivies. Et, comme, entre la dernière de mes conférences et celle-ci, il s'est écoulé plus d'une année, je crois que je dois dire en quelques mots, ce que je me permets de proposer comme explications personnelles sur cette admirable histoire de la République vénitienne.

Je n'ai pas l'intention de présenter des faits nouveaux. Les faits nouveaux, on peut les trouver: on n'a qu'à penser à tout ce que recèlent les archives de Venise, qui ont été étudiées, pour une partie, mais pour une faible partie, parce que, si les grandes séries sont, depuis longtemps, connues, si les documents ont été publiés, il y a des petites séries auxquelles on a à peine touché.

Il faut penser qu'à Venise on a les Archives des notaires, qui contiennent des dizaines de mille de documents. On ne sait jamais ce qu'il peut y avoir dedans, parce que tous les événements de la vie privée passaient par la main des notaires. Il m'est arrivé de trouver des histoires de batailles inconnues, racontées par quelqu'un qui, arrivant à Venise pour des affaires de commerce, se présentait devant le notaire et, à côté de ce qui touchait à ses intérêts, il racontait des faits dont il avait été le témoin ou dont il avait rencontré des témoins sur sa route<sup>2</sup>.

Seulement, exposer d'une façon nouvelle et avec des précisions que je suis incapable de donner en une heure, ce serait demander à l'auditoire un effort qui ne serait pas récompensé.

---

<sup>1</sup> Conférences données en Sorbonne (février 1933).

<sup>2</sup> Voy nos *Actes et fragments pour servir à l'histoire des Roumains*, III, pp. 4-5.

Ces faits ont été plus d'une fois présentés et bien présentés, — je ne connaissais pas, l'année passée, le livre de Hazlitt<sup>1</sup>, qui a passé à Venise une partie de sa vie, qui s'est intéressé, d'abord en dilettante, à cette magnifique histoire et qui, plus tard, a employé de longues années à chercher, dans les manuscrits mêmes, ce qui touche à ce qu'on appelle l'histoire pragmatique, l'histoire narrative de Venise.

Lorsqu'on a des livres comme celui que je viens de citer, ou comme celui, beaucoup plus ancien, d'une information admirable, de Romanin<sup>2</sup>, qui réserve souvent des surprises<sup>3</sup>, il faut s'en tenir, lorsqu'on veut entretenir le public de l'Histoire de Venise, aux idées générales.

En fait d'idées générales, je croirais qu'il y en a deux qui doivent être introduites, non seulement dans l'histoire de Venise au moyen-âge, mais aussi dans son histoire moderne et dans la dernière partie, qui arrive jusqu'à l'histoire contemporaine.

D'abord, il faut placer l'histoire de Venise, non pas devant une espèce de noir indéfini, mais devant l'Histoire Générale. Cette Histoire Générale, comme fond de l'histoire de Venise, gagne elle-même et s'enrichit. Mais, en même temps et surtout, l'histoire de Venise gagne, par le fait qu'elle est rattachée, à chaque moment, à l'Histoire Générale. Venise est un organisme, et on l'oublie trop souvent. Ce n'est pas par des chapitres détachés qu'on peut présenter cette vie, qui a des attaches très étroites. De sorte que abandonner l'histoire de Venise pour courir après les aventures impériales en Italie ou après des détails plus ou moins insignifiants, abandonner donc ainsi la vraie histoire de Venise pour se livrer à cet exercice qui peut être intéressant, mais qui, comme conception, est plutôt vain, c'est sans doute une erreur.

<sup>1</sup> W. Carew Hazlitt, *The Venetian Republic*, 2 vol., Londres, 1900.

<sup>2</sup> *Storia documentata di Venezia*, neuf volumes, réédition 1921. Cf. aussi les excellentes conférences de M. Antonio Battistella, *La repubblica di Venezia dalle sue origini alla sua caduta, undici conferenze tenute all'Ateneo Veneto nella primavera del 1896*, Bologne 1897.

<sup>3</sup> Voy. notre communication à la Société d'Histoire Moderne, sur ce qu'il y a pour la Révolution Française dans un coin du IX-e volume de Romanin, qui, cherchant dans les archives et trouvant des choses qui ne regardent pas Venise, n'a pas pu se décider à sacrifier ses copies et les a fait entrer quelque part, les raccordant plus ou moins avec son récit.

Donc, tenir compte toujours de l'Histoire Universelle, placer les événements vénitiens, non pas seulement sur le fond vénitien, mais sur le fond de l'Histoire Générale de l'Humanité à telle époque; puis, considérer toujours cette vie si intéressante sous son rapport vivant, voilà ce que j'ai essayé, pendant deux ans, de faire de l'histoire plus ancienne de Venise et ce que j'entreprendrai, pour un chapitre, dans cette première conférence<sup>1</sup>.

Cette première conférence concerne l'expansion territoriale de Venise, — c'est-à-dire une ville libre dominant d'autres villes, qui s'étaient soumises à elle, sans abandonner leur caractère premier, et restant des autonomies, des „Romanies" du moyen-âge.

Venise, au moment où tout le monde occidental sortait de ce moyen-âge, se trouve devant la nécessité d'avoir un État, un État dans un autre sens que l'ancienne république, et elle se sent le devoir d'acquérir des territoires. Elle ne pouvait pas être moderne d'une autre façon. Car être État moderne signifie avoir la terre, avoir les habitants de cette terre, avoir les moyens de se procurer des revenus pour entretenir une armée, et suivre ainsi une politique analogue à la politique des États modernes.

On verra dans la suite combien il aurait été difficile pour Venise de passer d'une forme à l'autre, et j'ajoute dès ce moment qu'elle a très bien fait de ne pas abandonner ses anciennes institutions. Si des projets comme ceux qui ont été formés au XIV-e siècle avaient abouti, s'il y avait eu des „tyrans" à Venise, c'est-à-dire des souverains absolus, au lieu des doges dont la situation toujours gênée fut quelquefois réellement triste pour certains d'entre eux, et même tragique; si donc, au lieu des magistrats d'une cité libre, de caractère médiéval, on avait eu des chefs d'État dans le sens de l'Europe centrale et occidentale, Venise aurait disparu dans son sens vénitien, et il est bien probable qu'au lieu d'avoir un État organisé sur ses bases à lui, elle se serait confondue, en quelques années, avec les provinces d'un État beaucoup plus grand qu'elle.

---

<sup>1</sup> Voy. *Les commencements de Venise*, extrait du „Bulletin de la section historique de l'Académie Roumaine", XVIII, Bucarest 1931; *Deux siècles de l'histoire de Venise*, extrait de la „Revue historique du Sud-Est européen", Bucarest 1932.

Mais, pour le moment, ce qui m'intéresse, ce n'est pas toute cette série d'efforts que Venise a faits pour s'adapter à son nouveau programme, mais l'effort même que Venise a fait pour se gagner ces territoires<sup>1</sup>.

Où les a-t-elle acquis et pourquoi Venise a-t-elle pu, et a-t-elle dû, acquérir ces territoires? Quelles ont été les possibilités qu'elle a rencontrées? Quelles ont été les oppositions contre lesquelles elle a dû lutter? Et quel a été le résultat final auquel elle est arrivée?

Quelle a été enfin la situation définitive, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, de ces territoires acquis de différentes façons, réunis d'une manière ou d'une autre à ce qu'était Venise pendant le moyen-âge?

Je compte aller très loin jusqu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la Ligue de Cambrai, au grand projet des voisins et d'autres aussi de se partager les provinces qui s'étaient trouvées, par conquête, par cession volontaire, par libre acquiescement, par testament, réunies<sup>1</sup>.

Je poserai d'abord, comme base de cette exposition, une double constatation. A Venise, l'ancienne politique reposait sur l'existence des deux Empires. Deux Empires ayant une activité réelle, gouvernant leur territoire et exerçant une très vaste influence. C'est-à-dire plutôt deux formes de l'Empire, la forme orientale et la forme occidentale. Car, au fond, c'est la même chose, seulement les événements historiques avaient partagé, matériellement, l'Empire en deux: il y eut l'Empire Romain proprement dit et il y eut cet Empire Byzantin, qui est lui aussi une chose romaine jusqu'à la fin.

Byzance, il est presque inutile de le redire, aurait pu parler n'importe quelle langue. A partir d'un certain moment, elle a parlé grec; elle aurait pu parler serbe, bulgare, arménien, syrien, arabe, turc, elle n'en restait pas moins Byzance. La langue qu'on parlait à Byzance n'était pas la langue qui de ce fait dominait à Byzance; c'était encore un des éléments de la conquête: on était très fier d'avoir à sa disposition en-

<sup>1</sup> Cf. Musatti, *Venezia e le sue conquiste nel medio evo*, Vérone 1881.

<sup>2</sup> Il y a, en effet, un cas où Venise a acquis une ville importante par le testament de celui qui avait le droit d'en disposer, Roveredo, en 1416; Battistella, *La repubblica di Venezia*, p. 312.

core une langue, même encore un apport de civilisation, mais l'essence restait romaine.

Or, ces deux moitiés de l'Empire abdiquent, à partir d'un certain moment, leurs droits, ou bien, sans abdiquer formellement, se trouvent dans l'impossibilité absolue et permanente d'exercer leur rôle historique.

Je commencerai d'abord par l'Empire d'Orient, byzantin, pour montrer comment Venise, parfois contre elle-même, surmontant de très grandes difficultés, employant un argent qui lui aurait servi mieux pour d'autres buts, a dû conquérir, retenir et défendre des territoires qui n'entraient pas dans son programme et comment, à la fin, après toutes ces dépenses d'argent et après tout le sang qu'elle a versé et fait verser, se défendant contre les Turcs et contre d'autres que les Turcs, elle est restée épuisée, mais pas en suivant sa ligne à elle, mais en acceptant, de bon ou de mauvais gré, une nécessité de l'histoire.

L'ancien Empire byzantin considérait Venise comme une de ses provinces. Les Vénitiens pouvaient ne pas l'accepter, mais, au fond de la pensée des empereurs byzantins, il y avait toujours ceci : il y a des sujets de l'Empire qui, au lieu de se trouver dans le Sud-Est de l'Europe, se trouvent sur la côte orientale de l'Italie, mais, au fond, ils lui appartiennent. Ils ont des privilèges ; on leur abandonne le commerce, la partie la plus importante du commerce byzantin et, en échange pour les services que les Vénitiens peuvent rendre à l'Empire, il leur assure la liberté des mers.

Or, pour cela, il fallait que l'Empire eût une armée et une flotte qui fût la grande réalité. Cela a été à l'époque des Comnène. Mais cette situation n'a pas duré. Il y a eu la conquête de l'Empire d'Orient par les croisés, par Venise elle-même. On a discuté quelquefois si le doge de Venise a eu réellement l'intention de s'établir à Constantinople. Il y a des personnes qui y croient, il y a des personnes qui n'y croient pas. Des sources presque contemporaines, ou qui ne sont pas trop éloignées du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, prétendent que, réellement, le doge aurait préféré s'établir à Constantinople<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Molmenti, *La vita privata dei Veneziani*, I, p. 216, note 3 ; cf. Romanin, *ouvr. cité*, II, p. 208 et suiv ; [Leopodo Curti], *Mémoires historiques et politiques*

Ce qui est vrai, c'est que le successeur du doge Dandolo, du conquérant de Constantinople, Marino Zenon, a porté, si non les deux cothurnes de pourpre, au moins un<sup>1</sup>, et que, dans toute son action et dans l'action de ses successeurs, on voit cette idée de direction impériale. Seulement, si ce rêve a existé, il s'est évanoui bientôt. Non seulement Venise a vu l'impossibilité de dominer impérialement l'ancien Empire d'Orient, ou, au moins, la partie qu'elle s'était réservée, qu'elle n'avait pas donnée, à titre de fief, à tels nobles italiens qui se sont partagés le quart et demi de l'Empire qui lui revenait<sup>2</sup>, mais Venise a été incapable de retenir pour elle l'Église latine de Constantinople.

Elle vit bientôt le Pape envoyer un cardinal pour se mêler de choses qui devaient regarder le Patriarche latin de Constantinople, lequel était, d'après la convention de 1204, un Vénitien<sup>3</sup>. Le Doge et ses Conseils se sont donc bientôt aperçus que les projets impériaux qu'on avait pu avoir au commencement devaient être abandonnés.

Alors, Constantinople a languï, elle a dépéri et est tombé d'une façon presque ridicule: l'empereur étant à la chasse, Alexis Stratégopoulos entra à Constantinople, qui n'était pas défendue, avec une armée de rien. Et ceci non pas à cause de l'empereur latin, qui n'a jamais existé que de forme, mais par ce fait que Venise, après quelque temps, n'a plus eu d'intérêt à retenir ce qu'elle s'était réservé, ce qu'elle s'était attribué dans ces régions de l'Empire d'Orient.

Le principal appui de la nouvelle situation à Constantinople, créée au commencement du XIII-e siècle, était Ve-

---

sur la République de Venise, rédigés en 1792, 1-ère partie, 1795, prétend que, en 1222, le Conseil des Cinq Cents rejeta cette proposition (p. 196). Le bailli en devint une espèce de surrogat d'empereur vénitien: „partout où il aborde sur le rivage vénitien, il devient chef ou magistrat absolu, toute autorité ordinaire étant suspendue“; *ibid.*, p. 137.

<sup>1</sup> Romanin, ouvr. cité, II, p. 190. Là aussi il y avait l'administration locale: à côté du podestat le Grand et le Petit Conseil, les *milites sextariorum*; *ibid.*, pp. 194, 410, 412, no. III.

<sup>2</sup> Voy. aussi *ibid.*, pp. 184, 186, 209.

<sup>3</sup> „Pro facto possessionum ecclesiarum inquirendo“; *ibid.*, pp. 296-297, 400 et suiv. „Et tam ipse quam omnes barones et Francigenae, clerici atque laici, conantur de diminutione vestra in facto patriarchatus“; *ibid.*, p. 411.

nise Or, si Venise a vu qu'elle n'avait aucun profit à s'occuper réellement de cette création, qui était, en partie, la sienne, tout s'est effondré dans un demi-siècle et, après cela, les Paléologues sont venus à Constantinople<sup>1</sup>.

Or, entre l'ancien Empire, celui qui était tombé en 1204 et entre le nouvel Empire qui s'est établi en 1261, il y a une différence énorme. Les Paléologues sont des ruraux, des gens d'Asie Mineure qui ont passé de longues années au milieu d'un monde tout à fait différent de celui de Constantinople; il y a chez eux une espèce de patriarcalisme national, et ce sont au fond des gens de province qui ne se reconnaissent plus dans leur capitale, tendant plutôt à la provincialiser elle-même.

L'armée des Paléologues fut toujours composée de mercenaires, recueillis un peu partout. Les empereurs ont employé, au XIV<sup>e</sup> siècle, ceux qui s'offraient pour défendre les intérêts de l'État ou ceux d'un simple parti, puisqu'il y en eut alors plusieurs; deux fois deux empereurs se combattirent: Andronic le Vieux et Andronic le Jeune, Jean V, Paléologue, et Jean VI, Cantacuzène. Pour cela on avait employé des Serbes, d'autres Balaniques, sans aucune distinction de nationalité, et on recourut aux Turcs. La porte de l'Empire d'Orient n'a donc pas été forcée par les Turcs ottomans: elle a été largement ouverte par les Byzantins; ce sont eux qui les ont introduits, les ont établis, les ont maintenus et ont contribué de la façon la plus décisive à la création de l'Empire d'Orient de religion musulmane dominé par des Turcs.

N'ayant pas une armée, n'ayant pas de flotte, n'ayant pas de trésor, n'ayant pas de relations, et, parfois, il faut bien le dire, malgré les souvenirs très vivants du passé, n'ayant pas même de dignité nationale, de dignité politique, cet Empire ne pouvait plus assurer aux Vénitiens l'exploitation du commerce dans les mers d'Orient.

Les conflits entre Venise et entre Gênes, au XIV<sup>e</sup> siècle,—conflits de 1350-53; plus tard, guerre de Ténédos, apparition des Génois dans l'Adriatique, attaque de Chioggia, menace d'une conquête de Venise elle-même par les Génois, lorsqu'il a fallu

---

<sup>1</sup> Le traité avec Charles d'Anjou, le 3 juillet 1281, pour reprendre cette ville, le doge promettant de suivre, allant lui-même en Orient, l'exemple de Dandolo, n'eut jamais le moindre commencement d'exécution.

l'intervention héroïque et miraculeuse de Vettorico Pisano pour que Venise soit sauvée de cette menace, plus sévère que toutes les autres<sup>1</sup>,— toutes ces guerres sans cesse renouvelées ne doivent pas être confondues avec celles du XIII-e siècle.

Au XIII-e siècle, il y a un Empire byzantin, il y a une flotte, il y a une domination impériale sur les mers d'Orient. La guerre entre Venise et entre Gênes a, de ce fait, un caractère tragique, que celle du XIV-e siècle n'aura pas. Il ne faut pas toujours se fier aux descriptions de batailles qu'on trouve dans les chroniques; des vaisseaux ont été délériorés ou brûlés, il y a eu quelques centaines, quelques milliers de personnes qui ont été tuées, l'héroïsme a pu exister, bien que, même lorsqu'il n'existe pas, on le fabrique après. Mais il ne faut pas croire qu'il s'agissait d'une chose aussi grande qu'auparavant. Car maintenant il y avait l'anarchie dans les mers d'Orient, et alors chacun pouvait agir à sa guise, suivre ses intérêts, être même battu, quitte à revenir à la charge après quelques années. De sorte que le problème oriental, pour Venise, ne se présente plus de la même façon qu'auparavant.

Auparavant, Venise avait affaire, ou bien avec l'Empire byzantin, ou bien avec l'Empire latin de Constantinople, qu'elle dominait, car elle s'était attribué la part la plus large à Constantinople: ou bien elle s'entendait avec les États de croisade. Mais, maintenant, surtout après la perte de Saint-d'Acre, il n'y a ni roi de Jérusalem, ni prince d'Antioche, ni comte de Tripolis. il n'y a qu'un pauvre empereur qui quémande toujours les subsides nécessaires pour faire continuer cette forme de l'Empire.

Alors, la politique de Venise à l'égard de l'Orient change. Dorénavant, il ne peut plus être question de cette domination des mers orientales; cela est fini: ces mers d'Orient appartiennent, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et, s'il faut dire quels sont parfois les vrais maîtres de la mer byzantine, ce sont les pirates turcs.

Pendant tout le XIV-e siècle, ils font tout ce qu'ils veulent, et, lorsqu'il s'agit de réaliser une coalition chrétienne, une union de croisade contre ces Turcs, il est possible qu'on prenne

---

<sup>1</sup> Voy. G. Brătianu, dans les „Mélanges Schlumberger“.

Smyrne, qu'on détruit un certain nombre de vaisseaux, mais le problème n'en a pas pour cela sa solution définitive.

J'ajouterai qu'il ne faut pas faire une confusion, assez commune, qui gâte tout le sens de ces relations entre la chrétienté et entre les Turcs. Les pirates ne sont pas des Turcs ottomans, donc ceux de Brousse, les Turcs continentaux de l'Asie Mineure; mais bien ceux de Smyrne et des environs. C'est à ces Turcs-là, qui étaient des pirates, qu'on a affaire lorsqu'il est question de l'interruption, des empêchements de ces navigations orientales qui formaient jadis la grande richesse de Venise<sup>1</sup>.

Par suite de tout cela Venise doit procéder à des établissements en Orient, ce qui est tout à fait différent de l'influence ancienne, raccordée à l'existence de l'Empire byzantin et à celle des États de croisade. Elle doit acquérir des terres, et, ces terres, elle doit les dominer.

Elle doit le faire d'autant plus qu'avec l'appui de l'Empire d'Orient, elle a perdu autre chose: la certitude de sa domination en Dalmatie.

Dans des conférences précédentes, j'ai essayé de fixer quel était le caractère de cette domination. Jamais les villes de Dalmatie n'auraient accepté Venise si Venise avait voulu changer leur ancien régime municipal. Or, Venise ne l'a pas changé; les villes de Dalmatie sont restées ce qu'elles étaient auparavant. On gagnait très peu sur leurs revenus, plutôt des présents que des contributions. Des actes de souveraineté étaient accomplis aussi bien à Zara qu'à Raguse, qui, pendant quelque temps, a appartenu aussi à la République vénitienne, et c'était tout.

J'a. indiqué le danger qu'il y avait, pour la domination vénitienne, dans la présence, derrière les villes de Dalmatie, de l'État hongrois. Cet État, qui était État du croisade, une royauté apostolique, qui avait, théoriquement, de par le Pape, le droit de prendre en Orient tout ce qu'il pouvait prendre, a voulu se gagner le littoral de l'Adriatique, et il l'a gagné. Seulement, Venise, même évincée pour le moment, n'a ja-

---

<sup>1</sup> En 1361 le Gouvernement vénitien empêche le mariage de la fille du duc de l'Archipel avec le frère de l'archevêque de Patras; elle épouse le fils du doge (Romanin, ouvr. cité, III, p. 217).

mais renoncé à ses droits sur la Dalmatie, et, de leur côté, bien entendu, une fois les rois de Hongrie devenus, en même temps, rois de Croatie et de Dalmatie, ils ont maintenu contre toute mauvaise fortune leurs droits, qui s'opposaient aux droits de Venise.

Pendant le XIV<sup>e</sup> siècle, la situation de Venise a été, plus d'une fois, très difficile en Dalmatie; contre des révoltes, comme celles de Zara, en 1310, en 1344-46, de Traù, de Sebenico, de Spalato, de Nona<sup>1</sup>, il a fallu employer des efforts militaires assez importants et très coûteux.

Puis, elle a trouvé devant elle un ennemi comme elle n'en a rencontré que très rarement dans sa vie glorieuse, mais toujours dure: elle a trouvé Louis le Grand, qui était un Angevin de Naples, se considérant comme capitaine de la Guerre Sainte contre les Infidèles et contre les schismatiques, et, en même temps, il ne faut pas oublier que le roi Louis représente aussi autre chose:

Quiconque s'établit à Naples hérite des ambitions et des concupiscences des anciens dominateurs du Midi italien. Au commencement, il y a eu la province byzantine, et ceux qui représentaient la province byzantine pouvaient se demander — et ils se le sont demandé plus d'une fois — pourquoi l'Italie Méridionale ne conquerrait-elle pas Constantinople, pourquoi n'y aurait-il pas une nouvelle Byzance créée avec les forces des dominateurs de cette Italie du Sud.

Cet idéal a passé aux Normands. Les rois normands ont considéré l'Albanie, les Îles Ioniennes, le chemin vers Salonique et vers Constantinople comme devant les mener vers un but qui était dans leur programme naturel.

Et, après les Normands, lorsque les Angevins se sont établis, au XIII<sup>e</sup> siècle, dans ce Midi italien, Charles d'Anjou a suivi le même programme, l'ancien programme des chefs de provinces byzantines désirant gagner l'Empire entier.

Et, maintenant, lorsqu'un Angevin de Naples réussit à monter sur le trône de Hongrie, il y apporte son idéal italien, restant en même temps, prince italien jusqu'à la fin.

Lorsqu'il est venu venger, à Naples, son frère André,

---

<sup>1</sup> Romanin, *ouvr. cité*, II, pp. 88, 90 et suiv.

tué par sa femme Jeanne, Louis de Hongrie était entouré de toute une armée hongroise, mais le but qu'il poursuivait n'avait rien à faire avec la Hongrie. On peut dire que ce grand règne a représenté un peu le sacrifice de la Hongrie pour des buts qui appartenaient à la dynastie, et ces buts de la dynastie tenaient à l'origine même de cette dynastie, origine de croisade et origine italienne méridionale.

Et c'est pourquoi jamais Venise ne s'est trouvée devant un plus grand danger que celui qu'a représenté, après une guerre moins importante, en 1344-48, et une autre en 1356-58, par deux fois, en 1373 et 1378<sup>1</sup>, le roi Louis. Le Voévode de Transylvanie est arrivé jusque devant les lagunes, et, les Hongrois étant vaincus, devenu prisonnier des vainqueurs, il a été logé à Venise. Il fallait bien un roi comme Louis pour faire que le Voévode de Transylvanie devienne l'ennemi et l'hôte malgré lui des Vénitiens<sup>2</sup>. Cette guerre continuelle était devenue si lourde dès 1357 que Nicolò Trevisan pouvait écrire: „si on vendrait maintenant toute l'Esclavonie, on ne trouverait pas la moitié de ce qu'elle coûte à la communauté de Venise<sup>3</sup>”.

Lorsque le grand roi est mort en 1382, laissant deux héritières, leurs maris se combattirent entre eux: d'un côté, Sigismond de Luxembourg, de l'autre, le nouveau roi de Pologne, alors que des Napolitains, comme Charles de Durazzo ou de la Paix (tué en 1386), voulurent prendre ce même héritage. La veuve de Louis, Elisabeth, fut tuée et Marie, femme de Sigismond, dut être délivrée de sa prison par Jean Barbarigo, qu'avait envoyé la République. Et, dans cette anarchie hongroise, Venise trouva son salut. Avec une Hongrie co-

<sup>1</sup> En 1356 Louis voulait toute la côte jusqu'à Durazzo; *ibid.*, pp. 202-203. Cf. *ibid.*, pp. 157-158.

<sup>2</sup> *Ibid.*, III, p. 240 et suiv.

<sup>3</sup> Les Génois font parfois la fonction d'auxiliaires de cette offensive angevine. Cf., sur l'action des Vénitiens pendant la guerre de Chioggia, *ibid.*, III, p. 265. Crète, révoltée, pensait à se donner aux Génois.

\* „Chi vendesse tutta la Schiavonia al presente non se troveria la mittà di quello costa al comun de Venesia”.

<sup>4</sup> Rambaldi, dans *La Dalmazia, sua italianità* etc. par Dainelli, Bacci, Venuti, Rambaldi, etc., Gênes 1915, p. 46.

hérente, soumise à un même chef, suivant la même politique, on se demande ce qui serait advenu d'elle.

Or, si Venise a eu cette chance inattendue de voir disparaître tout à coup son plus grand ennemi et a pu donc recouvrer la Dalmatie, Sigismond de Luxembourg, reconnu comme roi de Hongrie, devint empereur et il fut, avant tout, empereur. C'est l'empereur qui a fait brûler Jean Huss, qui a présidé des synodes, entendant plus ou moins ce que les maîtres en théologie y disaient: on se rappelle sa protestation, lorsqu'on lui faisait observer des erreurs, des fautes de grammaire; qu'étant roi des Romains, il est „par-dessus la grammaire” (*Rex Romanorum sum et super grammaticam*).

Le „Super grammaticam” était toujours ailleurs, en France, en Angleterre, fonctionnant comme médiateur à Constance, comme pacificateur de l'Église en Italie, et un homme comme celui-là pouvait ne pas être en état de défendre la Hongrie, mais, s'il s'agissait de céder des droits de la Couronne des Arpadiens, une part de l'héritage de son prédécesseur Louis le-Grand, il ne l'a jamais fait<sup>1</sup>.

Pendant des années, Venise, qui avait acheté Zara à Ladislas<sup>2</sup> a dû donc combattre en Dalmatie, pour la deuxième fois, un roi de Hongrie qui ne voulait rien abandonner de ces droits que la Couronne de St. Étienne s'était gagnés au moyen-âge. Dans la guerre d'extermination contre les tyrans de la Lombardie orientale on criait, en même temps que *Viva l' Scaligero, Viva l'impero*<sup>3</sup>. Après la perte de Feltre, momentanée, et de Belluno, on vit les Hongrois, commandés par le condottière florentin Filippo de' Scolari, Pippo Spano, le „comte” Pippo, jusqu'au Lido. Venise chercha à se garantir par une vraie ligue de défense italienne avec Milan et Naples, et le résultat fut la reprise de la marche orientale et le rétablissement de sa domination en Dalmatie. Il a fallu pourtant qu'à la fin elle s'humilie. Elle, qui n'avait jamais fait hommage à personne, a fini

<sup>1</sup> Son manque d'esprit des réalités se montre aussi dans des donations comme celle du marquisat de Trévise au roi de Portugal (Battistella, loc. cit., pp. 343-344).

<sup>2</sup> Romanin, ouvr. cité, IV, p. 58.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 58-62, 75-84.

par envoyer, peu avant la mort du roi Sigismond, un de ses nobles pour prêter l'hommage au roi des Romains. Elle demandait, ainsi, ce qu'elle croyait devoir ne demander à personne, une confirmation de la part de ce maître qu'elle reconnaissait enfin comme tel.

Mais, alors que la Dalmatie était devenue „une chose incertaine” (cette expression même existe dans une source contemporaine), et, avec des choses incertaines, on peut vivre au moyen-âge, car c'est une époque d'autorité, de pensée plutôt que de réalité, où on pouvait être très petit et très faible et en dominer un autre beaucoup plus grand et beaucoup plus fort, tandis qu'à l'époque moderne tous ces souvenirs du passé, tous ces droits acquis, toute cette maîtrise idéale, n'existent plus, ou on n'en tient pas compte, alors, n'ayant pas la mer, ouverte aux Génois, et ouverte aux pirates turcs, n'ayant aucune certitude en Dalmatie, de même que dans les régions orientales, il faut que Venise acquière quelque chose de solide par un traité dûment conclu, qu'elle aura la force d'exécuter. Elle profite de la situation du roi de Naples, Ladislas, prince brouillon et lâche, et obtient de lui la cession, en 1386, de Corfou (septembre 1384—mai 1386; convention de 1402 avec le roi), possession de tout premier ordre, à laquelle s'ajouteront plus tard aussi d'autres Îles Ioniennes qui avaient continué à appartenir à des Napolitains, les Orsini, les Gravina, les Tocco: d'abord Zante et Céphalonie, puis aussi Ithaque, au XV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>.

Or la situation envers Gènes est bien différente lorsqu'on peut fermer la Mer Adriatique par la possession de ces Îles Ioniennes. Auparavant, l'ennemi héréditaire, l'ennemi naturel pouvait pénétrer jusqu'à Pola, attaquer Chioggia et menacer Venise elle-même. Mais quiconque considère les rapports qui existent entre la Dalmatie et l'Albanie et les rapports entre la même Albanie et entre les Îles Ioniennes, se rend compte combien cela devait attirer, séduire Venise du côté albanais. En ce moment, elle a eu la chance inespérée de voir s'écrouler le grand Empire serbe d'Étienne Douchane, qui était, du reste,

---

<sup>1</sup> W. Miller, *Ithake under the Franks*, dans l'„English Historical Review”, XXI (1906), p. 513 et suiv.

citoyen de Venise, car la République, lorsqu'il s'agissait d'ama-  
douer quelqu'un, le faisait son citoyen, ce qui lui imposait  
tout de même une certaine réserve envers la cité à laquelle il  
appartenait au point de vue constitutionnel. Étienne Douchane  
mort, son héritage fut aussitôt partagé. Il y a eu un empe-  
reur qui était son fils, un empereur qui était son frère, un roi  
et un despote, qui n'étaient pas leurs parents et, en plus, une  
quantité de princes: La Macédoine en foisonnait à cette épo-  
que, chacun vivant dans sa vallée, avec ses vassaux, emplo-  
yant ses moyens, très restreints. On ne pouvait même plus  
distinguer clairement les nations, car il y avait des seigneurs  
serbes de Thessalie qui donnaient des documents en grec et  
étaient très fiers de pouvoir citer une ascendance byzantine,  
et, sur la côte de l'Adriatique, les Balcha, les Topia, les Dou-  
cachine, ou bien les seigneurs de Valona et de Kanina sur le  
littoral, qui étaient en même temps, Grecs, Slaves et Al-  
banais. Et, dans telle chronique contemporaine, on trouve pour  
des chefs épirotes, un qualificatif grec formé, dans un seul  
et même mot, des noms de trois de ces nations, Serbo-Arbanito-  
Vlaque.

Dans ces conditions, Venise a pu acquérir Scutari et,  
après l'avoir acquis (1396), ces villes du littoral albanais qui  
ont formé, au moyen-âge, la base même du premier État  
serbe catholique, établi sur une population romane, relié à  
la Cour de Rome. Avec Durazzo, puis avec Antivari, Drivasto,  
Budua, avec Dulcigno (1420), Venise prenait, de fait, l'Alba-  
nie entière, cette Albanie qu'elle surveillait de Corfou et qu'elle  
pouvait envahir à chaque moment où il y aurait eu une ré-  
volte, une concurrence du côté de l'Italie méridionale.

Il y avait aussi autre chose qui disparaissait au même mo-  
ment: la domination latine en Morée et en Achaïe. Toutes ces  
seigneuries ne tenaient plus devant la menace turque, et la  
tentative des Paléologues de former un État morécote, pour  
leurs cadets de famille, ce qu'on appelait, en Autriche, avant  
la guerre, une „sécundogéniture”, n'a pas réussi non plus.

Les Catalans, qui étaient à Thèbes, à Athènes, sont restés tou-  
jours autre chose que des chefs d'État: c'était encore la bande  
envahissante, qui exploitait. Le nationalisme catalan de notre  
époque a cherché à donner à cette domination un caractère

plus élevé, mais, cependant, c'étaient des aventuriers qui avaient réussi, qu'un coup de vent avait apportés et qu'un coup de vent pouvait faire disparaître.

Venise, peu à peu, achète donc et s'établit. Si telle dame latine, une fille de Guy d'Enghien, veuve du Vénitien Pierre Cornaro, offre Argos, on accepte Argos; Mégare, Lépante, Corinthe, Patras entreront dans le patrimoine grec de Venise; si Athènes sera à prendre, on prendra Athènes (1395-1402), d'autant plus que Venise a fini par acquérir, devant Athènes, l'île de Nègrepont<sup>1</sup> et qu'elle possède Égine<sup>2</sup>.

Partout où il y a quelque chose à acquérir, Venise se présente donc en première ligne et elle y emploie tous les moyens de sa diplomatie et jusqu'aux derniers restes de son trésor. Pour des acquisitions comme celle-ci, la République ne comptait pas son argent: elle était capable de dire, comme elle l'a dit une fois, lorsqu'il s'agissait de son domaine territorial italien: „Nous vendrons la Pala d'oro”, elle-même<sup>2</sup>, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus riche, de plus beau en fait d'art dans la basilique de Saint-Marc.

Sans avoir vendu la Pala d'oro, les Vénitiens s'annexèrent ainsi une large partie de la Grèce, de sorte que cette domination sur la Grèce, qui n'avait pas pu être réalisée en 1204 par la conquête de Constantinople, revenait maintenant d'un autre côté, par la rive de la Mer Ionienne, par l'Occident. Venise reprenait ainsi son rôle d'héritière naturelle de toute domination de caractère universel en Orient.

Il est vrai qu'elle avait devant elle les Turcs, et, au premier moment, elle n'a pas su distinguer ce que les Turcs représentaient. Le gouvernement vénitien se disait, comme les By-

<sup>1</sup> Voy. Bury, *The Lombards and Venetians in Euboia* (1205-1303), dans le „Journal of Hellenic Studies”, VII, VIII, IX. „It was the three wars: with the Greeks, with the Catalans, with the Catalans and Turks that contributed more than anything to secure the Venetian supremacy in Negroponte” (VIII, pp. 212-213). Les îles de l'Archipel, récupérées, deviennent directement vénitiennes; *ibid.*, p. 195. — Pour la prise d'Athènes, Gregorovius, *Die erste Besitznahme Athens durch die Republik Venedig*, dans les „Mémoires” de l'Académie de Munich, 1881, 1-ère partie, p. 141 et suiv.

<sup>2</sup> Battistella, *ouvr. cité*, pp. 308, 455 („seanche dovesse spender la pala di S. Marco e le fundamenta delle case”).

zantins aussi, que les Turcs sont des mercenaires qu'on peut employer dans n'importe quel but<sup>1</sup>.

Il a fallu la grande bataille de Kossovo et celle de Nicopolis, ces deux grandes défaites des chrétiens, l'une des princes de la Péninsule des Balkans, l'autre de l'armée des croisés, pour que Venise s'aperçoive qu'elle avait devant elle autre chose, c'est-à-dire un nouvel Empire byzantin, disposant des janissaires et des spahis, des revenus de nombreuses provinces, toute une formation politique d'une puissance, d'une ambition et d'une durée, d'une permanence, qu'on n'aurait pas pu soupçonner. Mais, si Venise a été myope au commencement, les autres ne voyaient pas mieux qu'elle.

Dans une série de luttes, la République a perdu tout ce qu'elle avait acquis.

Elle a commencé, d'abord, par défendre ses droits dans les mers orientales et elle a gagné la bataille de Gallipoli en 1416. Puis, elle a cru pouvoir s'établir à Salonique. Après une dizaine d'années, les Turcs sont venus en 1430 et ont chassé les „usurpateurs” de cette grande ville, si utile pour leur commerce<sup>2</sup>.

Après cela, ils se sont fait voir sur le Danube roumain, en y envoyant leurs galères, en 1445. Seulement, la cause chrétienne, représentée par Jean Hunyadi, n'a pas eu les moyens nécessaires pour empêcher la conquête de Constantinople. En une vingtaine d'années (1475), la Mer Noire appartenait aux Turcs.

Ce que les Vénitiens purent opposer à ces terribles ennemis ce furent des tentatives sur telle île, sur tel point du littoral. Les Turcs, eux, faisaient la vraie guerre, tandis que, du côté de Venise, des succès passagers du côté de ces îles, jusqu'à la côte asiatique, ne finirent pas par une conquête<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Pour les premiers rapports avec les Turcs, de même que pour toutes les acquisitions orientales, notre étude sur „Venise dans la Mer Noire”, „Bulletin de la section historique de l'Académie Roumaine”, II ; texte roumain avec documents à l'appui dans les „Mémoires” de la même Académie. Cf. aussi Battistella, ouvr. cité, pp. 355-357 ; Romanin, ouvr. cité., III, pp. 331-332 ; IV, pp. 69-70.

<sup>2</sup> Cf. notre *Geschichte des osmanischen Reiches*, I, et une note récente dans cette Revue, année 1933, janvier-mars.

<sup>3</sup> Avec la *Gesch. des osmanischen Reiches*, II, Romanin, ouvr. cité, III, pp. 263, 314, 316-317, 323, 325, 331, 335, 355, 375-376, 379, 382, 395-396, 445, 523-25, 528 et suiv.

Il y eut cependant, à partir de 1464, la grande guerre pour la Morée, et, après avoir perdu les places de la presqu'île, les Vénitiens se virent engagés, vers 1470, dans une autre en Albanie, qui finit par être abandonnée aux Turcs.

En Morée, il n'y avait plus que Coron et Modon, qu'on appelait „les yeux de la République”. Ces deux points les plus importants sur la côte méridionale de la péninsule furent perdus dans une nouvelle guerre. Dès 1471, Nègrepont avait été conquise par le Sultan<sup>1</sup>.

L'Archipel n'était plus la seigneurie d'un Vénitien qui recevait les indications politiques de Venise. Il était devenu turc, bien avant l'entrée de la flotte du Sultan dans la Mer Noire.

Le nouveau domaine territorial d'Orient gouverné directement a disparu ainsi, et Venise a dû penser à l'autre domaine, au domaine de terre ferme, en Italie.

Auparavant, elle avait des relations avec les villes qui se trouvaient derrière Padoue, du côté de Milan. Des traités de commerce parfois<sup>2</sup>; parfois aussi, quelque fils de doge, comme Pierre Tiepolo, était élu podestat à Padoue<sup>3</sup>; on agréait à la noblesse vénitienne quelque seigneur comme celui de Trévise<sup>4</sup>. Mais, jusqu'au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, Venise n'a jamais pensé à un établissement territorial de ce côté-là. L'établissement territorial est venu de lui-même; il n'était pas dans le programme de l'État.

Auparavant, au XIII<sup>e</sup> siècle, il y avait eu la domination réelle de l'empereur et de ses podestats et vicaires, mais, depuis quelque temps, les chefs de l'Empire ne descendaient plus

<sup>1</sup> Voy. aussi le poème de Cagnola, publié par Polidori, dans *l'Archivio storico italiano*, Appendice, IX (1853), p. 402 et suiv. et un autre, p. 409 et suiv., le récit de frère Iacopo dalla Castellana, *ibid.*, p. 433 et suiv. Cf. Fincati, *La perdita di Negroponte*, dans *l'Archivio Veneto*, XXXII (1886), ainsi que Magistretti, *Galeazzo Maria Sforza e la caduta di Negroponte*, dans *l'Archivio Storico lombardo*, XI (1884).

<sup>2</sup> Romanin, *ouvr. cité*, II, pp. 245, 278, 299-300.

<sup>3</sup> Un podestat vénitien à Trévise, Marc Badoer, pendant le même XIII<sup>e</sup> siècle, *ibid.*, p. 260; Philippe Zuliani „de Veneciis” podestat à Vicence en 1229; Jean Dandolo podestat de Padoue en 1230 (Verzi, *Storia degli Eccelini*, Bassano, 1779, III, pp. 225-226, 421-423).

<sup>4</sup> Verzi, *Storia della marca trivigiana*, IV, Venise 1786, p. 166, no. 439.

en Italie, ou bien leur apparition était très brève et ne laissait aucune trace de cette influence qu'ils paraissaient avoir regagnée. On les voit se plaindre, en disant que toutes les communautés et les villes italiennes ont occupé pendant la vacance de l'Empire ses droits<sup>1</sup>, qu'elles se sont donc révoltées contre lui. Il y a eu ainsi un état de perpétuelle lutte entre les différentes cités.

On essaie de rétablir cette autorité de l'empereur d'Occident, mais personne n'y arrive. Henri de Luxembourg a fait aussi cet essai, mais il a dû reconnaître que la chose était, malgré les décrets de condamnation, totalement impossible. Après quelques années de domination, à sa mort, rien ne restait de ses conquêtes, plutôt apparentes, reconnaissance de souveraineté et pas domination effective et efficace. Lorsque d'autres sont descendus, au cours du même XIV-e siècle, en Italie, cela a été la même chose.

Au moment où l'empereur ne peut plus exercer son autorité, d'une ville à l'autre il y a les luttes entre les seigneurs, qui le remplacent; d'un côté, les Della Scala, dont l'un, Jacques, épouse la fille du Vénitien Pierre Gradenigo, les Carrara<sup>2</sup>; avec eux, gens de Vérone qui luttent contre gens de Padoue, ceux de Padoue qui attaquent ceux de Vicence<sup>3</sup>.

Du Nord, descend l'autorité, plutôt de prétention que de réalité, du duc d'Autriche. Le Patriarche d'Aquilée est encore là et il se rappelle ce qu'il a été dans le passé. Il y a des comtes de Gorizia. Puis, plus loin, à l'Ouest, dans Milan même, cette forte dynastie des Visconti, qui paraissait, à telle heure, vouloir réaliser de nouveau le royaume lombard. Un des della Scala, le successeur de Cangrande, le „grand Lombard” du Dante, celui que Boccace considère comme „l'un des plus magnifiques seigneurs depuis l'empereur Frédéric II en Italie”,

<sup>1</sup> „Vacante imperio universae communitates ac civitates Italiae jura Romani Imperii occupaverunt”; Verci, ouvr. cité, V, p. 200, no 570, année 1313.

<sup>2</sup> Can Grande s'intitule en 1328 „Canis Grandis de la Scala, pro Sacro Romano Imperio civitatum Verone, Padue et Vincentie vicarius generalis” (Verci, *Storia degli Eccelini*, III, pp. 566-567, no. 301).

<sup>3</sup> Voy. Verci, ouvr. cité, VII (Histoire des della Scala); *Storia degli Eccelini* 3 vol.; Cittadella, *Storia della dominazione carrarese in Padova*, 2, vol., Padoue 1842.

Mastino, avait une autorité territoriale si étendue qu'on le reconnaissait comme maître, non seulement à Vicence, à Brescia, à Feltre, à Belluno, mais jusqu'à Parme, à Lucques, au fond de la Toscane. Il se serait fait une couronne de vingt mille florins, „ayant l'intention de se faire couronner roi de Lombardie. Il faisait grande justice. Brun, pileux, barbu, ventru”, il mangeait de la viande pendant le carême et corrompait les jeunes filles, „sans craindre l'excommunication”<sup>1</sup>. Recueillant une partie de cet héritage et suivant la même tendance vers la réfection du vieux royaume de Lombardie, le duc de Milan pénétrera jusque dans cette Toscane, où il aura Sienne, Pise, Assisi, lançant, dans une autre direction, ses mercenaires jusqu'à Pérouse et à Bologne.

Venise, se trouvant devant cette lutte perpétuelle entre les formations municipales, dont aucune ne pouvait obtenir une situation permanente de domination, dut penser à s'annexer elle-même ces villes, qui étaient la partie vivante dans ces luttes, parce que ce qu'on appelle les seigneurs de Milan, les seigneurs de Padoue, les seigneurs de Vérone, n'étaient, au fond, que des capitaines généraux, élus par ces villes autonomes et exerçant leur autorité avec le consentement et par les organes de ces villes autonomes, leurs conseils, leur sénat, leurs gastalds<sup>2</sup>. Et entre Venise, ville autonome elle-même, et entre ces autres villes autonomes il y avait beaucoup plus de rapports qu'avec des aventuriers qui surgissaient tout à coup sur tel point de la Lombardie et qui rêvaient de la couronne des rois lombards.

Les événements furent favorables à cette expansion. La dis-

---

<sup>1</sup> „Habe intentione de farse incoronare rè de Lomnardia... Granne justitia facea. Fò homo bruno, peloso, varvuto, con uno grannissimo ventre... Avesse detoperate cinquanta polzelle in una quatraiesima... Non curava da scomunicazione”; Muratori, *Antiquitates*, III, p. 283 et suiv.; Cittadella, ouvr. cité, I, p. 454 et suiv.

<sup>2</sup> Cf. Verci, ouvr. cité, III, p. 12: „[Il popolo] gridò capitano Bartolomeo; primogenito, dichiarandolo signore perpetuo della città e del distretto”; pp. 30-31; „Gli anziani e i gastaldi delle arti congregati... crearono capitano e signore Alboino”. En 1304 Venise répond aux envoyés des „domini potestatis, capitanei, ancianorum, gastaldionum, Consilii et communis Verone” (*ibid.*, IV, p. 165). Les „gastaldiones mercatorum” à Vicence (Verci, *Storia degli Eccelini* III, p. 229).

parition des della Scala d'abord, puis la mort de Giangaleazzo en 1402, alors que Timour-lenk, vainqueur à Angora, retenait pour quelque temps les Turcs ottomans, le besoin de secours de sa veuve, la régente Catherine, qui céda à ses puissants voisins une large partie de l'héritage, la malchance des Carrara, le premier François et Francesco Novello, de Padoue, qui à bout d'efforts se laissa prendre par les Vénitiens, avec ses fils, destinés au même sort<sup>1</sup>. Sans compter la mort à propos, en 1414, de Ladislas de Naples.

De sorte que, au commencement du XV-e siècle, Venise avait déjà Trévise (dès 1314), Ceneda, Vérone et Vicence (1404), Padoue (1405), Feltre, Belluno (1404), Conigliano, Albert et Mastino della Scala lui avaient transmis leur héritage. Les seigneurs de Camino et d'Asolo avaient fait hommage. Elle détenait après 1420 toute cette partie du Nord-Est qu'on appelait ordinairement „la patrie” de Frioul<sup>2</sup>.

Excitée par Florence, qui défendait la Toscane contre les gens du Nord, elle employa un condottière qui rêvait de Milan et qui périt sous la hache, Carmagnola, pour battre dans deux guerres Filippo-Maria, l'héritier de Giangaleazzo, contre lequel elle combattit jusqu'à la mort de ce prince. Brescia est prise aux Visconti en 1426, Bergame se donne en 1428 et Crème peu après<sup>3</sup>. Les comtes de Gorizia ont été d'abord des vassaux, puis ils ont fini par abdiquer leurs droits entre les mains de la République. Des possessions du Patriarche d'Aquilée rien ne restera après cet accroissement territorial. Alors, Venise a pensé aussi à autre chose.

Au commencement du XIV-e siècle, le Pape n'était plus à Rome, il était à Avignon. Il a fallu, à la moitié de ce XIV-e siècle, l'intervention énergique d'un homme vraiment grand, le cardinal Albornoz, pour regagner au Saint-Siège les provinces qu'il avait perdues. De plus, jusqu'au commencement

---

<sup>1</sup> Romanin, ouvr. cité, IV, pp. 16, 40. Cf. *ibid.*, III, pp. 317-319, 322-330; IV, pp. 124-125, 127, 128, 133. Rovigno lui vint en 1484 (*ibid.*, p. 128).

<sup>2</sup> On a cru que c'était une forme dérivée de „patriarcat”. C'est absolument faux, parce qu'on disait de même „la patrie” de Dalmatie (*patria di Friuli, patria di Dalmazia*).

<sup>3</sup> Romanin, loc. cit. Cf. *ibid.*, III, p. 123.

du XVII<sup>e</sup>, devant les menaces et les excommunications de l'Église, Venise a été, parmi tous les chrétiens d'Occident, celle qui a supporté le plus facilement ces décisions de Rome, et Rome a dû toujours revenir sur des mesures dont elle escomptait un résultat qu'elle n'a pas pu avoir.

La République, à laquelle, dans ce désarroi général, s'offrait Bologne, et elle lui donne un podestat, Ancône, une ancienne rivale, bien déchuë, qu'on refusa<sup>1</sup>, pensa alors à avoir — et elle les a eues, en partie, — Ravenne, Cervia, Imola, Faenza, Bertinoro, Fano, Montefiore, devenant l'héritière du Saint Siège en Italie centrale<sup>2</sup>, comme elle était devenue l'héritière des rois lombards, de Brescia jusqu'à Mestre<sup>3</sup>.

Mais, en même temps que cette déchéance de l'Empire et cette carence de l'Église, il y avait aussi la diminution du royaume de Naples, sous le roi Robert, sous ses successeurs, surtout sous Ladislas, dont on a vu la politique de liquidation. Alors, Venise a voulu avoir les villes napolitaines sur le rivage de l'Adriatique et à telle date elle en aura une assez grande partie, commençant par Gallipoli<sup>4</sup>. Déjà la République avait invité en Italie les ducs d'Orléans et de Bourbon<sup>5</sup>. Lorsqu'elle contribua à faire descendre Charles VIII, elle entendait employer les forces du roi de France pour consolider cette domination dans le Midi. Mais, voyant que le roi de France rêvait de Constantinople et de Jérusalem, qu'il voulait rester à Naples, elle qui escomptait de son côté l'héritage italien des Aragonais<sup>6</sup>, s'est alliée à n'importe qui, empereur, Pape, Milan, pour contribuer essentiellement à la retraite du roi et à la bataille de Fornoue. Elle eut en échange, de la part du

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 68-69.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 205, 209-210 ; V, pp. 162-165.

<sup>3</sup> Une guerre pour Ferrare, *ibid.*, IV, p. 405 et suiv. Cf. une autre en 1308, *ibid.*, III, p. 22. — Sur les Vénitiens à Lonato et Peschiera, prises au marquis de Mantoue, Battistella, ouvr. cité, p. 465.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 415.

<sup>5</sup> Battistella, ouvr. cité, p. 399. En général sur ces rapports le livre, si circonstancié, de P. — M. Perret, *Histoire des relations de la France avec Venise du XIII<sup>e</sup> siècle à l'avènement de Charles VIII*. 2 vol., Paris 1896.

<sup>6</sup> En 1495 Aquila s'offre à elle, en 1496 Tarente (Battistella, ouvr. cité, p. 313). La guerre contre les Turcs accrut par la prise de Céphalonie et de Ste.-Maure le domaine vénitien dans les Îles Ioniennes,

roi de Naples qu'elle avait ainsi sauvé, Monopoli, Pelignano, Trani, Brindisi et Otrante<sup>1</sup>.

Lorsque, en 1499, Louis XII est descendu en Italie, Venise ne l'a plus accepté de la même façon que, jadis, son prédécesseur. Car le nouveau roi de France, descendant, par les femmes, de Giangaleazzo, avait des droits sur Milan, qu'il voulut récupérer pour sa Maison. Il y avait, là, à Milan, des bourgeois qui préféraient le régime vénitien au régime des Visconti dégénérés, au régime des Sforza et à un régime étranger. Comme la République a fait tout son possible pour que Charles VIII, le Napolitain, s'en aille, elle a mis les empêchements dont elle était capable à l'établissement de Louis XII, le Milanais<sup>2</sup>. Seulement, avec cela, tout le monde s'est aperçu des buts de cette politique. Une haine ancienne poursuivait, à Ancône, à Florence, partout cette puissance qui semblait vouloir refaire pour elle-même l'Italie romaine. On maugréait de tout côté contre ces Vénitiens qui naissent graine d'empereur<sup>3</sup>.

Il n'y avait pas que Machiavel seul qui s'en soit aperçu<sup>4</sup>, mais bien d'autres aussi, en commençant par Louis XI et Maximilien<sup>5</sup>. Une nouvelle Ligue fut conclue donc, à Cambrai, pour la destruction totale de l'état de Venise. La République l'a su à temps, car elle avait une diplomatie admirable. Elle disposait aussi d'une flotte plus importante que ce que pouvaient lui op-

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 412. Sur le titre impérial pris par Charles, Romanin, ouvr. cité, V, p. 60.

<sup>2</sup> L'empereur Maximilien se plaignait de ce que l'envahisseur de l'Italie frappe monnaie avec la légende *pater patriae* et prend l'hommage du duc de Ferrare. „Egli non s'intitolò ancora imperatore“ (*ibid.*, p. 129).

<sup>3</sup> „Quando nasce uno fiolo ad uno Venetiano, per se dicono ch'è nato uno signore al mondo“; *ibid.*, IV, pp. 494-495; *ibid.*, V, p. 187 et suiv; Battistella, ouvr. cité, p. 460 et suiv.; Molmenti, ouvr. cité, p. 5, note 5.

<sup>4</sup> „Avevansi presupposto nell' animo d'aver a far una monarchia simile alla romana“ (cité par Battistella, ouvr. cité, p. 460).

<sup>5</sup> „Vinitiani non servano giamay, nè may servarano cosa che promettano senon quando gli mette bene con a loro“ (Romanin, ouvr. cité, IV, p. 549). Cf. les vers de Gringoire, dans Molmenti, ouvr. cité, II, p. 7 :

Tremblez, tremblez, bourgeois veniciens,  
Vous avez trop de tresors anciens  
Mal conqwestez: tost deployer les fault.

<sup>6</sup> „Immo vocant se imperatores quartae partis *Europae* (!)“; Romanin, ouvr. cité, V, p. 125, note 2.

poser la plupart de ses ennemis, mais, en fait d'armée de terre, elle devait employer, comme tout le monde, des mercenaires, qui étaient toujours sur le point de trahir, — c'est pourquoi elle a dû faire exécuter, pour donner un exemple, Carmagnola, comme elle avait fait tuer, auparavant, les derniers représentants de la Maison des Carrare, suivant cette devise que „l'homme mort ne fait pas de guerre” (*humo morto non fà guerra*).

Or, au moment où on croyait Venise finie, car la Ligue contenait tous les intéressés: l'empereur, qui voulait ravoir ses provinces, le Pape, qui s'imaginait pouvoir conserver la Romagne, le roi de Naples, qui voulait avancer de nouveau, comme sous Ladislas, conquérant de Rome, vers le centre de l'Italie, le roi de Hongrie, avide de regagner la Dalmatie, le duc de Savoie, qui rêvait de Chypre, sans compter tous les petits seigneurs qui guettaient autour de cette offensive des grands, il est arrivé une chose dont l'explication complète peut être gagnée seulement en analysant le développement de la vie constitutionnelle de Venise.

S'il y avait des nobles à Vérone, à Vicence, qui ont accepté la *dominati n* des coalisés, qui l'ont soutenu, surtout à Brescia, au moment où Gaston de Foix combattait dans le Nord de l'Italie, s'ils préféraient que les Vénitiens s'en aillent et qu'on revienne à un régime comme celui de Cangrande, de Mastino, de François de Carrare, de Giangaleazzo, les petits, les pauvres, ceux-là étaient tous pour Venise. Ils étaient pour Venise parce qu'elle n'avait offensé aucun de leurs souvenirs et n'avait touché à aucun des droits de ces villes soumises à sa domination.

C'est la chose dont on ne se rend pas assez compte: que Venise ne faisait pas ce que fait un État à notre époque, qui, lorsqu'il acquiert un territoire, remplace tout ce qui représentait la domination vaincue, par ses éléments à lui. Venise ne faisait que continuer à présider un ordre historique basé sur le consentement de la population, et, lorsqu'on la croyait finie, c'est par la révolte de ses anciens sujets contre la domination étrangère et par tout ce que cette manifestation a donné de fierté, d'assurance au gouvernement ducal que Venise est restée,

sinon dans ces villes du royaume de Naples<sup>1</sup>, dans ces cités de la Romagne, au moins dans la plupart de ses conquêtes lombardes, qui n'étaient que l'agrégation spontanée, naturelle de toute autonomie médiévale autour de cette forme la plus complète, la plus admirable de l'autonomie du moyen-âge qui était Venise elle-même<sup>2</sup>.

---

---

<sup>1</sup> Lautrec, le commandant français dans le royaume de Naples, lui offrait de nouveau Trani, Monopoli, Lecce, Brindisi, mais Venise dut renoncer, par la paix des Dames, en 1529, à la Pouille, de même qu'aux villes de la Romagne (*ibid.*, p. 488 et suiv.).

<sup>2</sup> La paix de Cateau Cambrésis reconnut à la République la frontière de l'Adda.

## II.

### Organisation vénitienne.

Dans la conférence précédente, j'ai essayé de changer un peu les opinions courantes sur ce que l'on appelle „la fondation de l'État vénitien”. L'on pense et l'on juge presque toujours, en **histoire**, d'après les coutumes d'aujourd'hui, et l'on ne se rend pas compte qu'il faut oublier presque totalement ce qui est aujourd'hui pour comprendre le passé. A notre époque, lorsqu'il s'agit d'une conquête, on a, d'abord, l'intention de la faire, et cela rentre dans un programme: on a préparé depuis longtemps les moyens d'exécuter ce programme et, aussitôt ce territoire conquis, il passe d'un système politique à un autre système; il y a une autre administration, un autre système financier, une autre manière de percevoir les impôts; il y a une autre armée, on y voit d'autres uniformes dans la rue et d'autres visages dans les offices publics. Mais penser de cette façon pour la fin du XIV-e siècle, lorsque l'État de Venise s'est constitué, et surtout penser de cette façon pour un État, — si l'on peut employer ce terme, qui n'est pas tout à fait exact,— comme Venise, c'est être absolument dans le faux.

Les deux conquêtes vénitiennes, celle d'Orient et celle d'Occident, ont été faites pour d'autres motifs, ont suivi d'autres directions et ont amené d'autres résultats.

Je rappellerai, pour les réunir dans deux formules, le résultat des constatations que j'ai faites dans ma première conférence.

En Orient, il est bien certain que Venise reprend pour la seconde fois son projet de remplacer Byzance. Au commencement, elle a donné des vaisseaux aux croisés, elle a participé à l'expédition, le doge Dandolo en tête; elle a contribué à la

conquête de Constantinople; elle aurait voulu faire de son vieux doge un empereur, mais n'a pas pu y arriver, et s'est réservé le patriarche: elle a eu ce patriarche sans l'autorité d'un vrai chef, parce que le Saint-Siège est intervenu et a pris pour lui une grande partie de ce qui tenait à la vie religieuse de Constantinople.

Puis, lorsque Venise a vu qu'elle ne pouvait pas dominer cette conquête de Constantinople, elle l'a abandonnée un peu, se bornant à tirer un certain profit des territoires qu'elle s'était réservés par le traité. Ces territoires, elle les a donnés à droite et à gauche, à titre de reconnaissance féodale, en échange, pour un revenu et pour une agrégation à sa politique générale.

Or l'Empire, qui ne pouvait pas être soutenu que par les forces de Venise, cet Empire latin de Constantinople a croulé. Mais Venise est revenue à la charge. A un certain moment elle a vu que les formations latines ne résistent pas contre des temps mauvais, que les formations slaves, les tentatives de créer un Empire byzantin de nation bulgare, puis de nation serbe, ne donnent pas un résultat permanent; et elle a vu venir les Turcs.

Seulement, comme je le disais, Venise n'a considéré les Turcs jusque bien loin au XV<sup>e</sup> siècle autrement que comme des brigands qu'on peut acquérir à très bon marché. Comme ils se vendaient couramment aux Byzantins, elle pouvait se dire: s'ils se vendent à ceux-là, pourquoi ne se vendraient-ils pas à qui paie toujours et paie bien? Et il faut bien dire qu'elle avait raison parce qu'au commencement elle a bien payé pour être bien servie, et, lorsqu'elle s'adressait à son „excellent ami” Mourad-beg, elle ne croyait jamais qu'un descendant de son „excellent ami” serait empereur de religion musulmane à Constantinople.

De sorte que de nouveau Venise pouvait avoir l'espoir de créer une espèce d'Empire latin de Constantinople.

Chose byzantine elle-même, fragment de Byzance, restée en grande partie fidèle à ses origines, elle intervenait à chaque moment où Byzance, la Byzance *intérieure* ne pouvait pas se maintenir; et elle se présentait comme héritière en première ligne.

Si l'on ne considère pas ce fait, l'on ne se rendra ja-

mais compte de son admirable persistance, de son sacrifice continuuel.

J'ajouterai avant d'en finir avec ces explications préliminaires du côté de l'Orient, encore deux faits :

A la moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le 16 mars 1355, un rapport de bailli vénitien présente d'une façon très nette et très sûre la possibilité de l'établissement des Vénitiens à Constantinople, non pas dans leur quartier, mais comme successeurs de l'Empire. Dans un article du *Nuovo Archivio Veneto*, mon vieil ami Vittorio Lazzarini a publié ce texte<sup>1</sup>.

Puis il est tout aussi certain que le Tzar Étienne Douchan a proposé à Venise, vers 1350, le partage de l'Empire byzantin; il se serait réservé, sans doute, la Macédoine, Salonique, une partie de la Thrace, et aurait laissé la capitale à Venise<sup>2</sup>.

Je reviens maintenant du côté de l'Occident, pour expliquer la création de cette *Terra Ferma*, de cette domination continentale de Venise, qu'elle a retenue jusqu'au moment de l'apparition de Bonaparte et jusqu'à ce traité, reprochable sous plus d'un rapport, qui a donné Venise à l'empereur autrichien.

En Occident, Venise, les yeux dirigés vers la Mer<sup>3</sup>, n'avait pas eu l'intention de se rendre maîtresse ni de Vérone et Padoue, ni des anciennes possessions, du côté de Trévis, des princes de l'autre côté des Alpes. Elle ne pensait pas à hériter des ducs d'Autriche, qu'elle n'a pu supprimer, et les Autrichiens qui sont entrés en janvier 1798 à Venise comme nouveaux

<sup>1</sup> Lazzarini, *La battaglia di Porto Longo nell' isola di Sapienza*, dans le „Nuovo Archivio veneto“, V II<sup>1</sup> (1894) : „Questo imperio a mala condition e, quanto al vero, è a grande extremitade, si per caxon de Turchi, che i dà molestia grande e da tute parte, si eciamdio per lo signior e reçimento che i à, del qual mal se contenta e la universitade de lor voria la signoria de i Latini, façando in prima mencion de la signoria et comun nostro, si la podesse aver: a dir lo vero i no po' star per cossa del mundo, ma i sè tanto cativi et ostinadi de malicia, che de lor no se pò creder altro che quello che se vè. Questo digo per tanto“.

<sup>2</sup> G. Novak, dans le *Nuovo Archivio veneto-tridentino*, VIII (1925).

<sup>3</sup> Voy. *La cronaca di Raffaino Caresini*, éd. Fulin, Venise 1877, p. 81 : „La dogal excellentia, considerando cum prudentissimo pensamento esser cosa propria de Veniexia a coltivar nel mar e lassar star la terra, perchè per lo mar el se abonda de richeze e de honori, ma per la tera el vien spespe volte scandoli et errori“.

maîtres de ce qui avait été la République, ne faisaient que venger les anciens ducs d'Autriche dépouillés, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, d'une partie de leurs possessions. Elle ne pensait pas non plus à hériter du patriarche d'Aquilée, qu'elle a totalement supprimé, lorsque, avec l'assentiment du Saint-Siège, le patriarcat de Venise a été créé et Aquilée a disparu comme autorité ecclésiastique en même temps que comme domination.

J'ai dit que Venise ne faisait autre chose que continuer le passé. Il y avait des villes qui pouvaient se livrer à tel ou tel seigneur du voisinage, ou qui pouvaient s'improviser un maître: on l'élisait, on le faisait capitaine, vicaire d'empire dans cette ville. Mais, pour l'autonomie de Vérone, de Padoue, de Trévise, celui qui était le capitaine, le vicaire, représentait au fond très peu, et ces villes ne tenaient qu'à avoir un chef visible, une figure en vitrine; elles tenaient avant tout à conserver leurs anciens privilèges, leur indépendance entière, et je finirai cette conférence en montrant comment, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y avait encore de ce côté-là cette chose unique en Europe, un État dont chaque fragment avait conservé intégralement toutes ses anciennes institutions.

Dans l'ancienne France, il y avait beaucoup de souvenirs du passé, des choses essentielles qui restaient des États disparus, mais dans aucune contrée de l'Europe on ne trouve cette permanence intégrale du passé. Et la raison pour laquelle Venise a été défendue contre Bonaparte, — on se rappelle le massacre de Vérone qui a donné à Bonaparte un certain droit à demander satisfaction aux Vénitiens lesquels y avaient à ce moment une espèce de provéditeur, mais il n'avait aucune influence, de sorte que les Véronais ont agi de leur propre mouvement—, cette raison on la trouve dans le fait qu'on ne défendait pas Venise, mais bien chacun ses propres institutions dans cette Terra Ferma, et on préférait avoir les institutions du XIII<sup>e</sup> siècle, qui subsistaient encore au XVIII<sup>e</sup>, que prendre les nouvelles institutions françaises créées par la Révolution.

Je dirai même plus que cela: S'il n'y avait pas eu la disparition de trois dynasties de seigneurs, disparition désirée et accomplie par Venise, s'il n'y avait pas eu la destruction de tous les membres de la famille des Carrara, tués dans les pri-

sons de Venise, en commençant par Francesco Novello, si on n'avait pas agi de même à l'égard des deux fils tout-à-fait innocents de Francesco, si, à Milan, la forte dynastie des Visconti n'avait pas disparu et si ses remplaçants, les Sforza, une famille de condottières, avaient eu les qualités de leurs prédécesseurs, si, au lieu de ces seigneurs lombards, italiens, il n'y avait pas eu les ultramontains, d'abord les Français, puis, plus tard, la concurrence espagnole victorieuse, s'il n'y avait pas eu le Milan de Charles-Quint, si on avait pu trouver dans ce Nord de l'Italie des maîtres, je ne sais pas si la domination vénitienne sur ces anciens territoires des della Scala, des Carrara et des Sforza se serait maintenue. Toujours, pour la domination espagnole, la chose principale a été plutôt l'Italie méridionale, à laquelle l'Espagne était reliée depuis longtemps par de fortes traditions, que le Nord de l'Italie, cette attache de Milan, qui représentait une chose secondaire.

Si l'on tient compte de ce sens, tout-à-fait différent de celui que l'on accepte si facilement pour la domination vénitienne, en Orient et en Occident, l'on comprendra une chose qui autrement pourrait surprendre.

Au lieu d'être une simple cité avec des annexes du côté de la Dalmatie, de l'Albanie, du côté des îles de l'Archipel, du côté de la Crète, Venise est devenue une puissance italienne, une puissance continentale, et, avant la grande offensive des Turcs, répétée cinq fois, elle avait en même temps une très large partie de la carte de l'Orient européen.

Cette cité, ayant une base tout-à-fait différente de celle des États modernes, ne change cependant pas de système. Venise à l'intérieur est restée l'ancienne Venise. Pour un État nouveau, qui ne ressemble pas à celui pour lequel l'ancien ordre de choses avait été créé, cela paraît inexplicable si l'on n'observe pas le fait, souligné plus haut, qu'il n'y a pas la conquête voulue, amenant avec elle un vrai ordre constitutionnel, celle qui ouvre un nouveau chapitre dans la vie d'une grande population.

On n'a pas changé de système parce que la conquête avait ce caractère, mais aussi pour une autre raison: *Venise ne pouvait pas changer*, et elle n'a pas changé jusqu'au bout, de sorte que toutes les critiques concernant le système constitu-

tionnel de Venise, toutes les attaques contre des hommes qui étaient au moins aussi intelligents que ceux qui conduisaient les grands États de l'Europe Centrale et de l'Occident— et il suffit de lire les derniers rapports des ambassadeurs vénitiens pour voir combien il y avait d'intelligences capables à reconnaître même les choses les plus nouvelles et à les expliquer, ne tiennent pas.

Pour comprendre pourquoi Venise a été jusqu'au bout fidèle à elle-même, il faut penser au caractère de ses magistratures. Et ce caractère montre lui aussi quelle était la qualité et le sens de l'État.

En tête de Venise, le doge. Or le doge représente en même temps quatre façons de gouverner, quatre héritages et quatre possibilités de direction vers l'avenir.

D'abord il est un fonctionnaire byzantin, fonctionnaire byzantin appartenant à l'Empire, mais ne tenant pas de l'empereur. L'empereur n'a plus d'action sur Venise; il y a eu la libération de ce doge qui vit pour lui-même, pour son autorité, pour la ville à la tête de laquelle il se trouve.

Son caractère byzantin est visible dans sa façon de paraître et aussi dans les cérémonies qui l'entourent, qui l'accompagnent. C'est ce béret d'or qui a eu jadis un cercle d'or comme celui des empereurs, la façon de se montrer devant la multitude, et, dans cette multitude, l'accueil. Les cris que l'on pousse à l'occasion de l'intronisation d'un doge sont absolument ceux qui accompagnent la création d'un empereur byzantin. Comme, de la même façon, lorsqu'à Constantinople, qui n'a plus de chef chrétien, étant soumise au Sultan, un prince de Moldavie, de Valachie hérite du droit des anciens empereurs de paraître à l'église patriarcale, de répandre la monnaie d'argent de côté et d'autre, accompagné d'une petite troupe, et parfois même un simulacre d'armée l'accompagne jusque dans sa capitale, de sorte que c'est bien une réédition en très petit de la vie impériale pour les vassaux chrétiens de l'empereur ottoman.

Lorsque l'on crée le doge, on entend ces cris, les *laudes*: *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat*, „Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ gouverne”<sup>1</sup>. C'est absolument ce que

<sup>1</sup> Romanin, ouvr. cité, II, p. 281 et note 1.

l'on entendait à Constantinople au moment où la couronne impériale était mise sur la tête du nouveau chef de la Rome orientale. Puis on lui souhaite „salut, honneur, vie et victoire” : „*Domino nostro, salutem, honorem, vitam et victoriam*”<sup>1</sup>.

Toutes les corporations l'entourent, si importantes, ju qu'au bout même, dans la Constantinople turque et dans les pays roumains qui l'imitent au XVIII-e siècle, et le doge jette la monnaie d'argent, quelquefois les ducats d'or aussi, à son peuple. La dépense est parfois très forte: ainsi le doge Antonio Priuli répandra, au XVI-e siècle, 2.000 ducats de petite monnaie et 1.000 ducats d'or<sup>2</sup>.

Mais, à côté de celui qui est empereur dans sa maison, dans sa Venise à lui, il y a le chef populaire. On s'en aperçoit de toutes façons: c'est le „père” d'une communauté libre, d'une *Romania*, d'un monde latin abandonné par l'Empire, qui n'est pas soumis aux barbares et qui entend être régi d'après ses intérêts et selon sa volonté.

Lorsque le doge est élu — les électeurs étaient d'abord le peuple entier, puis onze commissaires nommés par le Conseil de 500, ensuite quarante et un, sortis par toute une longue série de scrutins<sup>3</sup> des Conseils—, on le présente à *l'arrego*. L'„arrego”, c'est la grande assemblée dans laquelle tous rentrent. Plus tard, en 1423, il a été supprimé à cause des intérêts de l'aristocratie naissante,—et je montrerai bientôt quel était le sens, très honorable et très utile à l'État, de cette aristocratie, sans laquelle Venise n'aurait pas pu vivre—, mais aussi à cause de ce rapport légal qu'il y avait entre le doge et l'„arrego”, contact entre celui qu'on a appelé toujours le prince, *princeps*, et son peuple, le *populus*.

A l'époque où cette grande assemblée existait, l'élu était présenté— comme, du reste, l'empereur byzantin<sup>4</sup>, aussi et même

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 130-131.

<sup>3</sup> [Léopold Curti], *Mémoires historiques et politiques sur la République de Venise rédigés en 1792, 1-ère partie*, 1715, p. 96 et suiv.

<sup>4</sup> Voy. Corippus, *De laudibus Justini II Augusti minoris*, Rome 1777. On lui crie „Feliciter accipe”.

le roi de France<sup>1</sup>—, audit „peuple” pour avoir son approbation; elle se faisait par des acclamations, mais c'était une façon de manifester la volonté populaire.

Les termes dans lesquels on présentait un doge au peuple sont ceux-ci: „Voici votre doge s'il vous plaît”, c'est-à-dire: „si vous l'acceptez”: *questo è il vostro doze, se vi piace*<sup>2</sup>. Alors seulement on peut lui dire, comme en 1485: *accipe coronam ducatus*<sup>3</sup>, „reçois la couronne du duché”.

Or ceci se rencontre dans les pays roumains aussi, héritiers de la même tradition, qui se sont conservés complètement autonomes, n'ayant jamais été soumis à la domination du Sultan, de laquelle ils se rachetaient par un tribut. On trouve la même coutume à chaque élection de prince jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les boïars, les nobles, font d'abord l'élection, puis, devant le palais, le prince se présente aux soldats, à la multitude, pour être acclamé par ceux qui seront désormais ses sujets.

C'est l'ancienne tradition de Byzance qui se conserve des deux côtés. Parce que Byzance n'est pas une chose localisée, qui tient à un seul territoire, mais une conception qui passe d'une terre à l'autre, d'après que ces terres sont reliées d'une façon ou d'une autre à cet héritage de la Rome d'Orient, si pénétrée de traditions orientales.

Aussitôt après cette présentation au peuple, des détails montrent combien le „prince” est l'homme de ce „peuple”, son père, celui qui représente au fond l'ancêtre, le fondateur de la communauté, de la même façon que, dans les pays roumains dont je parlais, les vieillards d'un village sont les représentants de l'ancêtre qui a créé ce village. Et ce petit sénat rural a des attributions qui s'expliquent uniquement par le fait qu'ils sont les plus rapprochés de cet ancêtre. Le doge, qui au commencement n'était pas choisi parmi les jeunes aristocrates, incorpore cette même tradition d'un pouvoir mystérieux qui vient de celui qui a créé la ville.

<sup>1</sup> Voy. Émile Ollivier, *Lettres de l'exil, 1820-1874*, dans la „Bibliothèque d'histoire”, Paris, p. 168: A chaque sacre, excepté à celui de Louis XVI, où cela fut retranché malgré Turgot, un héraut s'avancait et demandait au peuple s'il ne s'opposait pas, pour rappeler l'antique investiture nationale“.

<sup>2</sup> Battistella, ouvr. cité, p. 322.

<sup>3</sup> Romanin, ouvr. cité, II, pp. 419-420.

Envers le doge, conçu jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle de cette façon, l'on peut se permettre certaines choses (et, lui, il est très satisfait qu'on se les permette, il trouve même son plaisir dans ce contact) que jamais une nation n'a osé se permettre à l'égard de son chef couronné, dans son palais même. Voilà la députation des vendeurs de fruits qui viennent présenter quelque chose de leurs marchandises et, en échange, le prince ordonne de leur donner du vin, du pain et du jambon<sup>1</sup>. Dans telle île de l'estuaire vénitien, Poveglia, les habitants ont même le droit, une fois par an, de se présenter devant le doge et de l'embrasser sur les deux joues<sup>2</sup>. Comme les „popolani” de Venise ont un jour à eux, jusqu'aux ouvriers de l'arsenal, où ils entrent au palais ducal, comme chez eux, on leur offre un banquet, et ils ont même le droit — dont ils n'auront pas manqué d'user — d'emporter la vaisselle, et d'une façon honorable.

En face de son autorité ducal il y a le souvenir d'un très lointain passé de vie étroite, par îles, qui apparaît dans la cérémonie du doge des Niccolotti, élu par les pêcheurs, qui, vêtu de rouge et fourré, portant un béret de patricien et des gants blancs, s'en vient embrasser fraternellement le doge<sup>3</sup>.

Mais en même temps le doge est autre chose que le représentant de l'empereur, devenu lui-même un surrogat de cette autorité impériale qui a disparu virtuellement à Venise, et que le chef paternel de cette démocratie; il est celui qui maintient de son autorité suprême la solidarité de l'État.

Le bas peuple tient au doge, qui est le gardien des principes mêmes sur lesquels l'État vénitien a reposé toujours.

Ces principes sont si beaux, — et il faut le dire à une époque où les sociétés s'émiettent un peu, selon les intérêts de classes, selon les passions de partis et selon les buts individuels—, qu'il me paraît utile de les mentionner, parce que peut-être, dans un avenir meilleur, l'humanité pensera aussi

<sup>1</sup> *Ibid.* pp. 345-346. Cf. R. Bratti, *La fine della Serenissima*, dans les *Miscellanea di storia veneta* de la „Députation vénitienne”, 3<sup>e</sup> série, XII (Venise 1917), pp. 6-7: „il gastaldo grande e governatore de' popoli”.

<sup>2</sup> Romanin, ouvr. cité, VIII, pp. 32-33. Ils lui apportent des chapeaux de paille, des oranges, du vin; *ibid.*

<sup>3</sup> Voy note précédente.

à ce lien moral qui a été totalement brisé par les conceptions matérialistes de notre époque.

Les Vénitiens tiennent tous entre eux par l'âme, et ce prince russe, le futur Tzar Paul, qui a visité Venise au XVIII-e siècle avait raison de dire ce mot, qui a été recueilli et qu'on a tant de fois répété: „Venise est comme une grande famille”<sup>1</sup>.

Le doge était avant tout le gardien de ce lien moral qui existait entre tous les membres de la communauté.

Un d'entre eux, Michele Morosini, disait une fois lorsqu'on lui parlait de la possibilité d'avoir des avantages pour lui: *Sela città deve haver mal, io non voglio haver ben*, „Si la ville doit avoir du mal, je ne veux pas avoir de bien”<sup>2</sup>.

A une autre occasion, un doge recommandait à son fils condamné par les Conseils: „Écoute ce que veut la terre et ne cherche rien au-delà”<sup>3</sup>, *obbedisci quel che vuol la terra e non cercar più oltre*.

Ce qui veut dire: respect absolu pour la tradition représentée par la volonté de la génération que le doge et les magistrats doivent gouverner.

Sur le tombeau d'un doge très malheureux, dont je parlerai dans la suite, Francesco Foscari, on trouve cette recommandation en latin: „Conservez la justice et la concorde par lesquelles cet empire reste éternel”, *Vos justitiam et concordiam, quo sempiternum hoc est imperium, conservate*<sup>4</sup>.

Enfin cette formule du XVIII-e siècle: „La justice est égale pour tous”: *La giustizia vâ egualmente et indifferentelemente amministrata a tutti*<sup>5</sup>.

Car un des grands points d'appui pour cette Venise qu'on croirait parfois disposée à changer de régime, était ceci: La

<sup>1</sup> Voy. *ibid.*, VIII, p. 283, note 2, et Horatio Brown, ouvr. cité, pp. 131-132: „The aristocracy and the people, the rulers and the ruled, did not face each other from two hostile camps, ready to fly at each other's throats and to tear the community in pieces in the struggle for mastery. Patrician, citizen and artisan felt themselves at one in the possession of Venice; the great civic functions brought them all out together for a common enjoyment of the show... A kind of aristocracy for the people”.

<sup>2</sup> Romanin, ouvr. cité, III, p. 309.

<sup>3</sup> *Ibid.*, IV, p. 286.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 295, note 2.

<sup>5</sup> *Ibid.*, VII, p. 101.

justice égale pour tous, le tribunal ayant les portes ouvertes pour le dernier des citoyens, qui peut exposer son cas et est sûr de ne pas perdre son procès parce que son adversaire est un membre de l'aristocratie.

En même temps le doge représente la défense militaire de Venise, sinon le commandant d'une armée,—parce que très rarement il a le droit, que Dandolo s'était arrogé au moment de la conquête de Constantinople, de se mettre à la tête de ses troupes et, lorsque Morosini, „le Péloponésien”, le conquérant, à la fin du XVII-e siècle, du Péloponèse, qui sera en même temps chef d'armée et doge, paraîtra en place de Saint-Marc tenant à la main un bâton de commandement, ceci a été regardé d'un très mauvais oeil. Et c'est en lui que se résume cette unité des provinces acquises dans des circonstances qui ne sont pas toujours les mêmes et conservant un régime qui reste tout-à-fait différent. Car il faut qu'il y ait quelqu'un qui résume non seulement la permanence des institutions, mais en même temps le résultat de ces accroissements de territoires, de cette augmentation de la terre vénitienne.

Le doge, intitulé „sérénissime” et parlant au pluriel figure toujours en tête des magistrats et de l'aristocratie aux grandes solennités, le seul assis. Il paraît en place de Saint-Marc, dans l'église, comme un Souverain. Lorsqu'il s'agit d'écouter un ambassadeur, l'exposé, la *sposizione*, est fait devant lui; les ambassadeurs prennent place à droite et à gauche du prince. Toutes les apparences sont celles d'un monarque, d'un vrai monarque, qui règne, à certains moments.

Il préside les Conseils, dont les décisions sont scellées de sa bulle, mais ne nomme pas les fonctionnaires sauf les chanoines de S. Marc; ils sont choisis par les Conseils. Il n'a que le droit de créer des *magnifici*, ce qui signifierait, à notre époque, donner des décorations, et ce droit lui a été même interdit après quelque temps<sup>1</sup>. Il a cependant un droit d'inspection générale, même sur les provisions,— coutume byzantine. Lorsqu'on ne peut pas s'entendre sur une sentence, il est l'arbitre légal<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, IV, pp. 419-420.

<sup>2</sup> Curti, ouvr. cité, I, pp. 107-108. Son salaire ne dépassera pas 23.000 ducats; *ibid.*

L'administration ne dépend donc pas de lui. Les décisions, qu'il n'exécutera même pas, parce qu'il n'en a pas le droit, sont toujours prises par le Sénat. Mais, en dehors de cela, puisqu'il faut avoir quelqu'un vers lequel les regards se dirigent, quelqu'un qui incorpore la grandeur de Venise et qui représente sa permanence, on a conservé le doge. Autrement, je me demande si on l'aurait fait, car son action réelle n'existe pas.

C'est l'homme qu'on honore, mais aussi celui contre lequel se dirige, d'une façon permanente, comme on le verra bientôt, l'envie, qui imposera la définition connue du doge: *rex in purpura, senator in curia, in urbe captivus, extra urbem privatus*, „roi dans sa pourpre, sénateur dans le Conseil, captif dans la ville, simple citoyen dehors”<sup>1</sup>.

Les maîtres sont, bien entendu, ces Conseils. Il y a d'abord le Grand Conseil, qu'on convoque plus tard, de forme, chaque dimanche et jour de fête. Ce *Maggior Consiglio*, *Consilium Majus*, composé, vers la fin du XVIII-e siècle, de tous les nobles ayant vingt-cinq ans et d'une augmentation de trente élus au sort une fois par an à titre de grâce, donc environ 1.200 membres<sup>2</sup>, vers la fin de la République, cédera ses droits, c'est-à-dire les droits de l'aristocratie, à cette Municipalité, pas aussi misérable qu'on se l'imagine, qui a représenté le passage à la domination étrangère.

Le „Maggior Consiglio” est une très grande chose, mais il est très rare de voir réunis presque tous les aristocrates dans cette assemblée solennelle.

Les petites affaires sont décidées anciennement par le „Conseil”, le *Consiglio*, qui est le *Consilium Minus*, la „petite assemblée”. Mais, lorsqu'il s'agit de prendre une décision politique, elle revient au Sénat, siégeant deux fois par jour<sup>3</sup>, dont les membres, élus, dès 1230, par les cinq cents, au nombre de soixante, votent par oui ou non (*de sic, de non*), ou déclarent „ne pas être sincères”, s'abstenir (*non sinceri*): c'est la formule<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> *Ibid.*, II, p. 188.

<sup>2</sup> *Ibid.*, I, pp. 7-8, 10.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 11-14. Sur les *zonte* au Sénat; *ibid.*, p. 33.

<sup>4</sup> *Ibid.*, II, p. 198.

Les Conseils plus restreints: Conseil des Dix (dès 1310, renouvelé en 1325, définitif en 1335; de fait: dix-sept membres)<sup>1</sup>, Inquisiteurs d'État (1313), élus par le Grand Conseil, Conseil de Trois, sont des formations ultérieures, créées pour restreindre encore plus l'action du doge; et, aussitôt qu'il y a eu des „comités de salut public” pour la Venise du XV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il faut se rendre compte que le motif n'était pas le développement naturel des anciennes institutions, mais le besoin de créer des mesures de défense contre le doge qui voudrait être un vrai prince.

Lorsqu'on pense qu'à ce moment de tous côtés il y avait la monarchie, on s'imagine facilement que des ambitions dans ce sens devaient surgir dans l'âme de n'importe quel doge qui se sentait des qualités de gouvernement.

En même temps on entendait se prémunir contre des mouvements du peuple, de ce peuple qui aimait *l'arrego* qu'on lui avait pris, qui regardait avec indifférence, même avec antipathie, ces Conseils dans lesquels était représentée uniquement l'aristocratie, dans lesquels l'entrée était défendue, car, une fois pour toutes, on en avait fermé les portes retenant uniquement les familles historiques, celles qui avaient créé Venise et se sentaient le droit de la conduire.

Dès le XIV<sup>e</sup> siècle on a essayé d'ébranler l'ancienne constitution, et la façon dont on l'a fait est particulièrement intéressante.

On s'attend à ce que je parle longuement de la conspiration de Baiamonte (Bohémond) Tiepolo et de celle qui a coûté la tête au doge Marino Faliero. Il y a beaucoup de romantisme dans les deux, et ce qu'on sait de réellement historique sur le cas de Tiepolo, qui, ses intentions ayant été découvertes, fut condamné à l'exil, allant mourir en Dalmatie, est bien peu. Quant à Marino Faliero, dont le portrait est effacé dans le palais ducal et remplacé par le voile noir avec l'inscription: „*Hic locus Marini Falieri decapitati pro crimibus*”, „ici la place de Marino Faliero décapité pour ses crimes”, il y a longtemps que M. Lazzarini a fait justice des trois quarts de ce qui formait jadis sa légende. Ce qui est cer-

<sup>1</sup> *Ibid.* I, p. 72 et suiv.

tain, c'est que les conspirateurs ont crié *Viva il principe Faliero!*<sup>1</sup>.

Je ne sais pas si l'on doit conserver tout d'une autre légende qui s'attache à François Foscari, le grand doge du XV-e siècle. On se rappelle cette tragédie romantique, avec tout ce qu'il y a d'humanité dans la douleur de ce doge dont le fils est exilé par des ordres en son nom et qu'on force lui-même, à plus de quatre-vingt ans, à quitter le siège ducal, et il l'a fait en disant ces paroles mémorables, lorsqu'on lui indiquait un escalier de refuge: *Io voio andar soso per quella scala per la quale ascisi in dogado*<sup>2</sup>. „Je descendrai par l'escalier par lequel je suis jadis monté”.

Dès le commencement du XIII-e siècle, on prend des mesures contre le doge, contre n'importe quelle tentative d'affirmer son autorité. Dès 1229 il n'a plus le droit d'envoyer des ambassadeurs, d'écrire des lettres, de nommer, comme nous venons de le dire, des fonctionnaires; il ne pourra pas recevoir de cadeaux, sauf de l'eau de rose, des fleurs et des herbes de senteur, du baume. La dogaresse, sa femme, et ses fils devront prêter aussi serment<sup>3</sup>.

Mais il y aura des dogaresse très ambitieuses. Après qu'on avait distribué beaucoup d'argent au peuple, les dames de Venise entouraient leur „souveraine”, la portaient en triomphe, telle Morosina Morosini, au Palais Ducal; elle recueillait, des acclamations au pair de son mari: *Ben vegna a Vostra Serenità!* Mais ceci arrivera très rarement: dans trois seuls cas (aussi en 1457 et en 1556), pour des dogaresse auxquelles on a permis de jouer un pareil rôle dans la société vénitienne, envieuse et lourde de soupçons<sup>4</sup>.

Le doge n'a pas de Cour; il s'est vu toujours interdire toute tentative d'être entouré et gardé. Autour de lui il ne faut pas d'armes. Il ne peut avoir, dès le XIII-e siècle, que vingt serviteurs, le cuisinier y compris. Aussitôt qu'on cherche à donner un caractère plus solennel à son entourage, les Conseils s'y opposent<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Romanin, ouvr. cité, III, p. 183.

<sup>2</sup> *Ibid.*, IV, p. 291.

<sup>3</sup> *Ibid.*, II, p. 216.

<sup>4</sup> *Ibid.*, VI, pp. 420-421; VII, p. 510.

<sup>5</sup> *Ibid.*, II, p. 267.

En 1289, le peuple voulut proclamer doge le fils d'un doge au moment de la mort de son père, tentative unique, car aussitôt l'aristocratie a serré les rangs, prenant des mesures pour que pareille chose ne se renouvelle jamais<sup>1</sup>.

On continuera à persécuter celui qui devait être le chef de l'État. Il ne peut pas exhiber ses armes, ni mettre son effigie sur les monnaies, sauf à genoux devant Saint Marc<sup>2</sup>. Il lui sera interdit d'ouvrir les lettres de l'étranger, de répondre aux ambassadeurs, les Conseils devant lui communiquer par écrit leur réponse, de se marier ailleurs qu'à Venise, de sortir de la ville<sup>3</sup>. Il y a eu des cas où on lui demanda d'expliquer l'origine de sa fortune, de déclarer, comme l'octogénaire Marc Corner en 1365, mari d'une *popolana*<sup>4</sup>, s'il est pauvre, et de le prouver. Comme, à Byzance, l'empereur devait faire une déclaration d'orthodoxie, le doge doit signer une *promissio ducalis*, c'est-à-dire s'engager à observer nombre de choses écrites sur trois ou quatre pages de grand format, et on nommera des magistrats qui auront le droit de contrôler si le doge tient sa promesse (*correttori della promissione ducale sopra il doge defunto*).

En même temps, il y a, dès 1501, des inquisiteurs sur la fortune laissée par le doge mort: *inquisitori sopra il doge defunto*. On ne peut pas être lié plus étroitement par les intérêts d'une classe qui n'entend rien perdre de ses droits.

Le doge n'a pas même le droit de se retirer, *refudar*; il doit vivre tyrannisé de cette façon. Foscari a essayé trois fois<sup>5</sup> d'échapper aux misères de sa splendeur, mais aussitôt on lui a objecté que ce n'est pas prévu dans la tradition, et il a dû rester jusqu'au moment où on l'a fait sortir. La *refudason* du doge Agostino Barbarigo a été de même rejetée, en 1501<sup>6</sup>.

Bientôt les inquisiteurs d'État arriveront peu à peu à tirer vers eux tout ce qui représente l'autorité et l'action.

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 323-324.

<sup>2</sup> *Ibid.*, IV, pp. 65, 312.

<sup>3</sup> Curti, ouvr. cité, II, pp. 197-200. Ils devront payer l'impôt comme tout le monde.

<sup>4</sup> Romanin, ouvr. cité, III, p. 229 et suiv.

<sup>5</sup> En 1433, 1442, 1440; *ibid.*, IV, p. 170.

<sup>6</sup> *Ibid.*, V, pp. 159-60.

Dès 1462 le nom même du régime vénitien change. Jusque là il y avait la communauté, le *commune Venetiarum*<sup>1</sup>. Maintenant il n'y a plus la République du moyen-âge, mais le *dominium Venetiarum*, la *Signoria*. Cette „Signoria” anonyme, conduite, en théorie, par un Conseil composé de neuf personnes: le doge, les conseillers *di sopra* et les trois chefs de la *Quarantia criminal*, qui préside le Grand Conseil<sup>2</sup>, représente le grand changement constitutionnel accompli à côté du doge et contre le doge, qui ne pourra jamais avoir ce qu'il serait tenté de désirer.

Désormais, même en regardant son anneau, le doge peut constater qu'il ne s'appartient pas, car sur cet anneau se trouve cette inscription: *voluntas Senatus*, „la volonté du Sénat”.

Mais le „prince” nominal rencontre sans cesse un continuel appui de la part du bas peuple, qui voudrait lui donner une autorité réelle.

S'il y a des cas où un doge qui n'est pas généreux est accueilli par ces cris: Vive tel autre doge qui était „le père des pauvres”, *Viva il doge Grimani, padre dei poveri* (vers 1600)<sup>3</sup>, si on refuse les acclamations, en 1618, au doge Donato<sup>4</sup>, si un mouvement populaire dans la rue a empêché l'historien Sagredo, doge élu, de prendre le pouvoir<sup>5</sup>, si, au contraire, en 1595, Marino Grimani devient doge parce que le peuple le veut<sup>6</sup>, ce peuple, qui n'est pas content des doges avarés, entoure de toutes ses sympathies celui qui est bon et qui ouvre largement sa bourse. Il y a une popularité que l'on peut se gagner, si l'on en a les moyens, au XVII-e et au XVIII-e siècles, d'une façon assez facile.

Dans le but de flatter le facteur populaire, on introduit des mesures qu'on pourrait qualifier de démagogiques; par exemple on crée au commencement du XVII-e siècle une nouvelle institution: un noble et un „popolano” vont d'une boulangerie à l'autre pour peser le pain et, lorsqu'il n'est pas ce qu'il doit être

<sup>1</sup> *Ibid.*, IV, p. 312.

<sup>2</sup> Curti, ouvr. cité, I, pp. 9, 46 et suiv.

<sup>3</sup> Romanin, ouvr. cité, VII, p. 93.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 130.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 478, note 2.

<sup>6</sup> *Ibid.* VI, pp. 420-421.

on le distribue au peuple<sup>1</sup>. Il a certainement dû arriver que parfois le pain était ce qu'il devait être, mais cependant, pour avoir la distribution au peuple, on se moquait un peu des boulangers.

Si, en 1539, on décide que les Trois s'occuperont plutôt des rapports avec l'étranger, si en 1580 on réduit le Conseil des Dix, qui s'était ajouté quinze autres magistrats, la *zonta*, à revenir à la situation qu'il avait en 1468<sup>2</sup>, il y a deux cas, particulièrement remarquables, d'attaque au doge: l'un du XVII<sup>e</sup> siècle, l'autre du XVIII<sup>e</sup>. Le premier est représenté par l'action de Renier Zen, de la famille du vainqueur contre Gênes. Membre lui-même du Conseil ducal, il se dirige contre les *Savi*, les *Sapientes*, c'est-à-dire ceux des sénateurs qui étaient élus pour décider des affaires courantes, et contre le Cabinet ducal dominé par le Conseil des Dix, mais surtout contre la famille du doge, contre un fils, qui est cardinal, contre les deux qui sont sénateurs. La „clique" l'exile pour un an. Il revient, se fait élire un des trois chefs du Conseil des Dix et se permet d'admonester le doge en séance publique, ce qui ne s'était jamais vu. Il demande qu'on convoque le Grand Conseil pour juger le doge qui favorise ses fils, lesquels, du reste, faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour le compromettre. Ils iront jusqu'à envoyer des assassins contre le courageux dénonciateur, qui est blessé, mais il se venge en se faisant élire de nouveau; de nouveau il profère des offenses au doge en la présence de ce prince et finit par faire élire un Comité de Cinq pour la réforme de la Constitution et par faire rendre au Grand Conseil ses droits sur l'élection des magistrats<sup>3</sup>.

Renier Zen avait une grande influence et tous les moyens de se faire bien voir par le peuple, mais on préférerait un doge, les mains liées par la tradition et à la disposition des Conseils, à quelqu'un qui, s'insurgeant contre le doge, pouvait devenir un tyran. Alors contre lui retentit ce cri: „Cette ré-

<sup>1</sup> *Ibid.*, VII, p. 130.

<sup>2</sup> *Ibid.*, VI, p. 364 et suiv.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 170-171; VII, pp. 204 et suiv.

publique est telle qu'elle ne souffre pas de Césars. Les cerveaux trop subtils ne sont pas bons pour les Républiques<sup>1</sup>".

Puis, après plus d'un siècle, en 1761, il y eut la querelle entre Angelo Querini et les Trois, qui étaient l'organe exécutif des Dix<sup>2</sup>, les Dix représentant la tendance à ravir le pouvoir aux magistratures pour le concentrer entre les mains de ces trois tyrans<sup>3</sup>.

L'ancienne constitution fut défendue par Foscarini et par d'autres, mais on réduisit à un an le pouvoir des Trois, que le Grand Conseil pourrait démettre, et on prit à cette occasion au Conseil des Dix et aux Inquisiteurs toutes les affaires civiles, de sorte qu'ils ne jugeront que dans les affaires criminelles.

Et, pour finir, voilà à la fin de la République comment les institutions locales, de provinces de cités, de territoires s'étaient conservées.

Chaque ville appartenant à Venise avait un podestat ou un capitaine, dont il ne faut jamais exagérer le pouvoir; il est plutôt le représentant de Venise que le gouverneur, parce que le gouvernement réel se trouve entre les mains des Conseils locaux.

Ces Conseils ont des attributions que l'un des historiens de Venise, Romanin, résume de cette façon:

Tout ce qui est statuts, privilèges, droit d'imposer des taxes, d'établir des tarifs de vente, jusqu'à celui d'avoir des Monts-de-Piété, leur appartient.

On a un Conseil des nobles et un Conseil des bourgeois. Ils s'occupent ensemble des dépenses, des nominations aux fonctions. Le représentant de Venise n'a pas le droit de s'y immiscer; il reste un étranger, et voici pourquoi il ne faut pas parler de l'État vénitien dans le sens d'une monarchie européenne. Il y est tellement étranger que ces Conseils envoient à Venise des „nonces" et des „légats", de vrais ambassadeurs. Il y a donc des États qui sont représentés auprès du doge, et l'élection du prince est communiquée dans chacune de ces villes

<sup>1</sup> Tale è questa Republica che non patisce Cesari. I cervelli sottili non sono buoni per le Republiche.

<sup>2</sup> *Ibid.*, VI, p. 230.

<sup>3</sup> Avec Romanin, ouvr. cité, VIII, p. 107 et suiv., Horatio Brown, *History of Venice*, pp. 161-162.

comme si un Souverain faisait connaître son avènement, sa succession à un voisin, absolument autonome, qui représente une organisation politique tout-à-fait distincte.

Pour le district. même, il y a un comité des chefs, des *capi*, et ce district a lui aussi des ambassadeurs à Venise<sup>1</sup>.

Un historien qui a écrit l'histoire de sa ville natale et qui aurait désiré pour Padoue une situation encore plus libre a fait observer que la noblesse de Padoue ne s'intéressait pas aux affaires de la commune parce qu'il y avait tout de même une trop grande immixtion du gouvernement central<sup>2</sup>. Je crois que l'historien de Padoue se trompe.

Les aristocrates de Venise non plus ne s'immisciaient pas trop au XVIII-e siècle dans la vraie vie politique. Ils recevaient leur salaire et préféraient aller au casino et jouer aux cartes, à un moment où le doge lui-même abandonnait parfois son béret et allait chez son frère, — pas au casino, car ç'eut été trop—, qui avait une table de jeu.

On verra que cela venait de la vie à la façon des bourgeois vertueux de Diderot, de l'école „philosophique” de Paris; on se diminuait de sa propre volonté, parce que c'était la mode.

Dans le Frioul, province très étendue, au Nord de Venise, le droit de fixer le budget est formel, et à Venise on n'a pas le droit d'y rien changer. La justice est administrée à tous les degrés par des Frioulans, qui ont jusqu'à un parlement féodal comprenant les nobles et le clergé, les communautés, les paysans, la *contadinanza*, qui ont le droit de se régir sur place d'après leurs anciennes coutumes. Et aussi ils ont le droit d'entretenir, auprès du lieutenant et du gouvernement central, un ambassadeur. C'est encore comme un pays étranger.

<sup>1</sup> Trévise est obligée de donner au doge des cerises et des écrevisses (Romagnin, ouvr. cité, II, pp. 24-25).

<sup>2</sup> Maria Borghesini (Scarabellin), *Il governo di Venezia nell'ultimo secolo della Repubblica (dal 1700 al 1797)*, Padoue 1909; la même, dans les *Miscellanea di storia veneta*, 3-e série, XII: *La vita privata a Padova nel secolo XVII*: „Venezia, lasciando ovunque, in apparenza, le leggi e gli statuti locali. un po' per volta impone a tutti e per tutto la propria volontà. Ciò spiega, in parte, l'indifferenza che si riscontrava nei nobili padovani per tutti gli affari della città, per cui cercavano in ogni modo di esimersi dalle cariche e dalle incombranze, repugnando a loro di divenire imbelli stromenti in mano dei governatori” (p. 13).

Enfin à Cadore on n'a qu'un seul devoir: celui de garder la frontière, et, aussitôt ce devoir rempli, on reste, à la fin du XVIII-e siècle, avec des institutions qui viennent du fond du moyen-âge.

Or, c'est avec cela que Venise a pu durer, parce que chacun trouvait chez lui ce qu'il lui fallait, ce qu'il aimait le plus, parce que chacun conservait ce qui était le plus cher à son cœur et ce qui correspondait le mieux à sa façon d'être.

Aujourd'hui on parle de décentralisation. S'il s'agit d'une décentralisation avec les institutions centrales, elle ne vaut rien, et revenir à un passé décentralisé sur la base de formes organiques qui ont été malheureusement détruites, est une chose impossible. Alors le gros problème pour notre époque est celui de recréer la vie par dessus des formes abstraites qui après un siècle ont prouvé être mortes nées.

Venise le savait, nous commençons à le savoir nous-mêmes; seulement elle avait à sa disposition des moyens qui depuis longtemps nous échappent.

---

### III.

#### Venise moderne

S'il s'agit de montrer les vrais rapports entre Venise et l'Italie, c'est-à-dire la politique italienne, il faut, dès le début, dire que la question ne se pose pas de la façon, sentimentale et simple, qui est habituelle.

On se dit couramment: puisque Venise a organisé une ligue contre la présence de Charles VIII en Italie, puisqu'elle a collaboré, de façon essentielle, dans la coalition contre Louis XII, qui se portait comme roi de Naples et qu'on soupçonnait de vouloir que sa domination s'étende sur toute la péninsule, elle aurait accompli ainsi un acte de *nationalisme italien*, pour employer un terme qui n'était pas de mise à ce moment, mais qui correspond à notre façon de comprendre et de parler.

On lui objecte alors qu'ayant accompli cet acte italien, ayant participé à la défense du territoire de l'Italie, ayant fait le geste qui s'exprime dans le cri de *fuori i barbari*, comprenant sous le terme de „barbares” tous les ultramontains, elle aurait eu le devoir de rester italienne, de suivre une politique de caractère italien.

Or, Venise n'a pas suivi cette politique et l'Italie a été un peu à côté dans ses préoccupations: elle est restée d'abord vénitienne (mais la phrase, bien connue, „nous sommes d'abord Vénitiens, puis chrétiens”, *Siamo Veneziani e poi cristiani*, doit être interprétée dans un autre sens, car on ne pensait pas à se diminuer par cette formule), alors qu'elle aurait eu, après cet acte de patriotisme et de nationalisme italien, le devoir de participer à une politique générale italienne, même si cette politique générale italienne n'existait pas.

On voit déjà combien cette accusation est gratuite: pour participer à la politique italienne il fallait que cette politique italienne existât au XVI<sup>e</sup> siècle, et, si elle n'existait pas, on ne peut pas faire un chef d'accusation à Venise qui pensait avant tout à ses intérêts.

Parce que, il faut le répéter à chaque occasion, Venise n'est pas seulement un État: elle est un monde, un monde à lui, avec quelque chose qui, jusqu'à la fin, reste bien différent de tout ce qui l'entoure. Elle a vécu de ce caractère tout à fait distinct, et elle est morte d'avoir été Venise jusqu'au bout. Et, si elle avait consenti à être autre chose, il lui aurait été facile d'échapper aux dangers qui l'ont toujours menacée et qui ont fini par amener sa suppression politique.

Mais cette coalition, que Venise a soutenue de son argent, de son armée, conduite par des soldats payés, cette victoire qu'elle a gagnée à côté d'autres Italiens, doivent être interprétées d'une autre façon. Ce n'est pas la première coalition réalisée dans l'Italie septentrionale contre quelqu'un qui, les autres fois, Italien lui-même, Lombard, rêvait d'une domination devant amener nécessairement la disparition d'un État de caractère aussi particulier que Venise.

C'est une ligue que ce qui a été mis ensemble contre les campagnes françaises en Italie du Nord; c'est une *societas*, comme on disait en Italie, de tout point pareille à toutes les associations entre cités et seigneurs qu'on rencontre au moyen-âge. On croit trop facilement que la ligue dont Venise a été un des membres est comme une chose moderne, dont on ne peut pas chercher des exemples aux époques antérieures. C'est absolument faux: l'Italie du Nord n'a fait qu'organiser et défaire ces „sociétés”, ces coalitions, ces ligues, pour maintenir l'individualité des villes, leur caractère autonome. On s'associait souvent, mais une „association” comme celles qui ont été conclues au XIII<sup>e</sup> siècle contre le plus puissant des seigneurs lombards, celui qui paraissait, à un certain moment, devoir créer à nouveau le royaume des anciens Lombards, Ezzelino di Romano, se formait lorsqu'il s'agissait de résister à une immixtion par trop menaçante pour l'existence de ces organismes de longue tradition, et, aussitôt la victoire gagnée, aussitôt les frontières rectifiées, aussitôt le seigneur qui menaçait l'individualité des

États voisins ramené à ce qu'il devait être, on s'en retournait tout simplement à cette vie locale, à cette organisation communale, à cette existence par petits territoires et par petits groupes qui était le sens même de la vie italienne dans ces régions du Nord.

Donc, Venise n'a accompli au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle aucun acte de caractère italien; son acte d'association contre l'intrus ne constituait pas pour elle un engagement. Elle n'avait pas l'obligation de persévérer, de maintenir ses alliances. Et une question se pose: est-ce que ses alliés auraient été disposés à la soutenir une fois qu'eût été atteint le but et que chacun pouvait se séparer suivant ses intérêts?

Il n'y a pas d'acte patriotique, national accompli par Venise, qui, ensuite, se serait dérobée, serait revenue en arrière, dominée par une espèce de petit patriotisme très étroit, impardonnable selon nos notions d'aujourd'hui; ce n'est pas l'État italien qui aurait trahi l'Italie après avoir contribué par la victoire sur l'intrus Charles VIII à affirmer la nécessité d'une vie nationale pour la péninsule italienne.

Pour mieux comprendre comment Venise devait être jusqu'au bout empêchée de faire une politique de large envergure, mêlée à des affaires qui ne la regardaient pas, et suivant un idéal qui n'était pas le sien et n'était l'idéal de personne, il faut se rendre compte d'un fait qui appartient en même temps à l'histoire et à la géographie.

Un pays ne fait pas la politique du territoire sur lequel repose sa vie politique; il fait surtout la politique de la direction qui lui est indiquée par les fenêtres ouvertes vers le monde, par la porte qui lui permet l'accès d'autres régions et l'élargissement d'une politique jusque là trop étroite.

Pour bien faire saisir cette différence entre la politique du territoire et l'autre politique, celle des fenêtres ouvertes, qui finit toujours par vaincre la première, il n'y a qu'à penser à la situation de la péninsule scandinave et de la péninsule ibérique, à notre époque et à toute époque.

La Suède et la Norvège se trouvent sur le même territoire

---

<sup>1</sup> Voy. Verci, *Storia degli Eccelini*, III, p. 233: „societas inter commune Padue Verone, Mantue, Brixie et Ferrarie“ en 1231; celle de 1233, entre Vérone, Trévis, Eccellino, Albert della Scala, Guido de Vicence contre Padoue, les seigneurs de Camino, Conigliano et Ceneda (*ibid.*, p. 248 et suiv., no. 133).

scandinave, mais cependant chacun de ces États et chacune de ces nations qui ont formé, entretenu et maintenu ces États regarde d'un autre côté; la Suède du côté du golfe baltique, du côté de la Russie, et voilà une politique qui à telle époque amènera les fondateurs de l'État russe à Kiev et les marchands scandinaves jusqu'aux frontières de l'Asie par la grande voie de Novgorod.

La Norvège est orientée de l'autre côté, du côté de l'Océan, et elle créera donc au moyen-âge, au point le plus important de son développement au moyen-âge un grand empire, qui sera celui de l'Océan. Tandis que la Suède se préoccupe du commerce de l'Asie et de la descente vers Constantinople par le Dniéper, de son côté la Norvège s'occupe des îles qui sont au dessus de la Grande Bretagne, et ses ambitions s'étendent plutôt dans la direction où, plus tard, surgira l'Amérique.

Dans la péninsule ibérique, l'Espagne regarde par la Catalogne du côté des rivages de cette mer, et elle sera ainsi voisine de l'Italie; il y aura même une date où la rencontre se fera à Naples, pendant que des influences de Naples se retrouvent dans tous les royaumes de l'Espagne.

Pour le Portugal la question de l'avenir se présente toute autre: cet autre royaume est du côté de l'Atlantique, et, étant du côté de l'Océan, un grand empire sera créé qui n'a rien à faire avec la péninsule ibérique, un empire qui s'étendra sur les côtes de l'Afrique, empire dont la continuation à travers les mers sera énorme, et il faudra toute l'énergie d'une forte race pour en maintenir les éléments dispersés.

Or, Venise ne regarde pas du côté de Padoue, de Vérone, de Vicence; elle regarde du côté de sa mer à elle, du „mare nostrum”; elle regarde du côté des Balcans, du bassin oriental de la Méditerranée.

On ne peut pas lui infliger une politique qui ne corresponde pas à la direction de son mouvement et à l'existence de sa base, parce que c'est le mouvement suivi par un État qui décide de sa politique et pas le territoire qui parfois ne contribue pas pour la plus large partie à la formation et au maintien de ses directions.

Malgré la découverte de la voie occidentale des épices vers

l'Amérique<sup>1</sup>, Venise reste méditerranéenne, elle reste byzantine et orientale. Et j'observerai même que, à l'égard de l'empire ottoman dont les relations avec Venise seront présentées d'une façon très rapide, autant qu'il est nécessaire pour comprendre les rapports vénitiens avec le continent italien, la Seigneurie suit une politique qui, par dessus et malgré les défaites qui l'ont dépouillée d'une grande partie de ses possessions, malgré son caractère chrétien à des époques de croisade, où ce caractère chrétien s'oppose au caractère musulman de la domination des Sultans à Constantinople, continue à l'égard de ce mahométan, de cet homme d'Asie qui remplace les anciens empereurs chrétiens, romains de Constantinople, la même direction.

Elle se considère reliée à la nouvelle forme de l'empire. Elle ne l'aurait jamais dit, car ç'aurait été porter atteinte à son ambition, grande et légitime, ç'aurait été tacher sa gloire chrétienne, mais au fond elle se comporte, sans l'avoir dit et sans pouvoir le dire, à l'égard du Sultan comme à l'égard de l'empereur byzantin. Il y a dans ces régions orientales des mers à exploiter, des richesses à acquérir; il faut penser que la concurrence des Grandes Puissances occidentales, de la France, de l'Angleterre, dans ce domaine du commerce du Levant ne vient que plus tard, dans la seconde moitié du XVII-e siècle; il faut penser aussi que Gênes a eu un sort dur à partir de la fin du XIV-e siècle: elle s'est soumise à la France, elle s'est soumise au marquis de Montferrat, au duc de Milan, et, à la fin, elle a appartenu, avec tous ses vaisseaux, avec tout son argent et toutes ses forces, à la monarchie espagnole. Alors Gênes n'est pas elle-même; elle n'est que la flotte dont se sert Charles Quint et Philippe II, et ainsi la grande rivalité avec les Génois a disparu. Il n'y a plus à Constantinople, dans la Méditerranée, dans la Mer Noire, dans les ports du Levant, le marchand génois opposé au marchand vénitien; il n'y a plus la flotte de Gênes surgissant à chaque carrefour de l'histoire de l'Orient

<sup>1</sup> Intervention auprès du Soudan d'Égypte pour qu'il écarte les Portugais (Romanin, ouvr. cité, IV, pp. 535-540). Relations avec le Siam (*ibid.*, III, p. 335, note 5; 340, note 2). Expédition de Nicolas Zeno aux Îles Shetlandes et à Terre-neuve (*ibid.*, p. 365). — Horatio Brown (*History of Venice*, p. 139) a observé que les vaisseaux pour la Méditerranée n'étaient pas de mise pour l'Océan.

pour disputer à la flotte de Venise la domination dans ces eaux.

Comme nous l'avons déjà dit, les autres, Français, Anglais, ne sont pas encore arrivés pour vendre leurs draps. Venise est seule pendant quelque temps dans ces mers orientales. Étant seule, elle a tout intérêt à ménager le Sultan, et, de leur côté, les Turcs n'étaient pas aussi bêtes qu'on se l'imagine, qu'ils feignaient parfois de l'être pour mieux dominer; ils se rendaient compte aussi de tous les avantages qu'il y avait à maintenir de bons rapports avec Venise. On s'est battu tant de fois, mais souvent sans haine, et sans que des souvenirs si douloureux survivent à la défaite et à la perte de provinces très importantes.

On voit Venise courtiser le Grand Vizir et par lui l'empereur ottoman. Telle conversation entre le bailli de Venise à Constantinople et entre les officiers ottomans renseigne assez sur ce point. Lorsqu'on demande Chypre, puis Crète— et nous verrons ce que signifie cette domination à Chypre et cette autre domination qui s'étend jusqu'au-delà de la moitié du XVII-e siècle en Crète—, devant cette réclamation du Sultan, qui déclare par ses officiers ne pas vouloir souffrir dorénavant une autre puissance dans des mers qui baignent les côtes des provinces de l'Empire Ottoman, le bailli répond: mais pourquoi nous prendre Chypre, pourquoi nous prendre Crète, alors que nous appartenons au Sultan, nous appartenons à l'Empire? Pourquoi rompre des relations profitables aux deux États, puisque, au fond, il y a quelque chose (et nous venons de voir combien cette chose était ancienne) qui nous lie ensemble<sup>1</sup>? Ne vaut-il pas mieux „rester voisins”<sup>2</sup>?

Si la puissance de Venise au XVIII-e siècle a diminué, cela est dû non seulement à la fatigue qui, à partir d'un certain moment, accable la noblesse vénitienne et la rend incapable de cette initiative qui avait fait la puissance, la richesse et la gloire de ses prédécesseurs, mais au fait que Venise n'exploite dans les mers orientales qu'un État affaibli. C'est la proie qui di-

<sup>1</sup> „Il Signor non havea bisogno di terre, massimamente che'l poteva reputar tutte quelle della Signoria, tanto sua buona amica, proprio sue” (Romanin, ouvr. cité, V, p. 148).

<sup>2</sup> „A Vostra Segnoria piaceva vicinar colli Stati suoi”; *ibid.*, VI, p. 276.

minuc, ce n'est pas la forte mâchoire des Vénitiens qui manque de muscles.

S'attachant donc à une proie dont la richesse est de moins en moins importante, il est bien naturel que les finances de Venise et l'économie générale de la ville et de tout l'ensemble de ses possessions diminuent.

Venise vivait sur l'ancien empire byzantin, devenu maintenant Empire ottoman, et, si cet Empire ottoman est en pleine déliquescence, il est bien naturel que celui qui vit sur l'État dont cette situation de faiblesse s'accroît de plus en plus, s'en ressente dans toute son économie, dans tous les domaines de sa vie économique.

Donc, encore une fois, il ne faut pas traiter Venise comme un membre de l'Italie qui n'a pas la conscience de son devoir et, n'ayant pas la conscience de son devoir, laisse les autres sans aucun appui, sans aucune participation à leurs intérêts, méritant, par conséquent, d'être taxée, du commencement du XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à la prise de possession par les Autrichiens, comme ayant déserté son devoir et accompli même parfois des actes de vraie trahison à l'égard d'une Italie qui, se sentant unitaire, poursuivait une politique basée sur cette unité et à laquelle il fallait la participation de tous les États, de toutes les villes se trouvant sur le territoire de la péninsule.

Mais Venise ne pouvait pas, malgré ses relations avec l'Empire ottoman, malgré cette conscience commune du même intérêt que poursuivent les marchands qui exploitent l'Empire et les soldats qui le défendent, suivre une politique d'un caractère plus large. Et ceci pour la raison que, du côté des Turcs, sans que Venise l'eût voulu, il y a eu pendant le XVI<sup>e</sup> siècle des manifestations politiques qui ont imposé à la République des guerres qu'elle savait dès le commencement devoir finir d'une façon malheureuse pour elle et détruire en grande partie, avec les finances de l'État, cette richesse dont elle avait été pendant des siècles si fière.

On a vu qu'au commencement de ce XVI<sup>e</sup> siècle Venise était presque dépouillée de ses possessions du côté de la Morée et du côté des îles. Seulement elle venait de gagner à la place de ce qu'elle avait perdu tout un royaume, celui de Chypre, et elle conservait, en même temps, dans les Îles Ioniennes,

une situation magnifique, dominée par les fortifications, jugées imprenables, de Corfou.

Or, les yeux des Turcs se dirigeaient naturellement vers Corfou et vers Chypre.

On a vu que Corfou était une ancienne acquisition de la fin du XIV-e siècle, le royaume de Naples, sous Ladislas, l'ayant vendue à Venise. Elle s'y était établie, promettant de respecter tous les anciens privilèges, de tenir compte de toutes les anciennes coutumes. De cette façon elle a été très populaire jusqu'au bout dans ces îles Ioniennes, où l'influence vénitienne est très visible jusqu'à ce moment. Je ne sache pas jusqu'aujourd'hui qu'il y eût du côté du nationalisme hellénique un mouvement contre les souvenirs de Venise qui sont là et qui doivent rester comme preuve d'une grande œuvre de civilisation accomplie.

Or les Turcs, maîtres de l'Empire, voulaient nécessairement avoir Corfou, et pour Venise c'était une impossibilité d'acquiescer à la demande réitérée de céder cette capitale de son domaine ionien. Pour cette question de Corfou il y a eu la première guerre du XVI-e siècle entre la République et l'Empire Ottoman.

Khairéddin Barbarossa, qui était à ce moment le dominateur de la Méditerranée, pirate dont les relations avec le Sultan étaient plutôt vagues, car il faisait sa politique à lui sous les ailes de l'Empire ottoman, incapable d'intervenir pour le rappeler au respect des traités conclus par l'Empire, prend les îles de l'Archipel (1537)<sup>1</sup>.

Pour soutenir Venise on a essayé d'une coalition européenne (février 1538), mais de pareilles ligues chrétiennes n'ont jamais produit de résultats vraiment importants. Des forces navales se rassemblaient, et cela donnait une illusion. Elle était parfois plus dangereuse pour Venise que le sentiment de se sentir totalement isolée, car elle l'engageait à poursuivre la guerre, au cours de laquelle elle se trouvait seule devant les ennemis.

Jamais l'Espagne, employant la flotte de Gênes et l'ancienne

---

<sup>1</sup> Prise de Skyros, Patmos, Nio, Stampalia, Paros, Tine (qui se libère), Égine; Romanin, ouvr. cité, VI, p. 27. Cf. notre *Geschichte des osmanischen Reiches*, II, p. 366 et suiv.

flotte du royaume de Naples, — car Charles Quint et Philippe II étaient héritiers en même temps de Naples et associés de Gênes—, n'a suivi dans la guerre contre les Infidèles d'autres buts que les siens, sauf un certain romantisme qui a amené pour quelques jours Charles Quint sur la côte septentrionale de l'Afrique.

Il fut bien question d'une coalition avec les deux Habsbourg, celui qui régnait en Espagne et celui qui était en Allemagne, Ferdinand, qui promettaient à Venise de lui rendre les possessions qu'elle avait perdues et en plus Valona, Castelnuovo, Caltaro<sup>1</sup>. Cappello, le commandant des vaisseaux vénitiens, se trouva à côté du grand amiral de Gênes, Doria, mais, quand il s'agit du résultat final, après que Doria se fût retiré à Prévésa, il fallut remercier le Sultan d'avoir accordé la paix de 1540<sup>2</sup>.

Donc, jusqu'à la moitié du XVI-e siècle il n'y a pour Venise aucune possibilité de participer à la vie de l'Italie; elle est revenue complètement à une politique dont tous les soucis sont du côté de l'Orient.

Mais Chypre restait encore à défendre. L'île s'était offerte un peu aussi d'elle-même à Venise après avoir été disputée pendant longtemps entre le commerce vénitien et le commerce génois les Génois s'étaient établis à Famagouste par une victoire, et exploitant par ce port principal, non seulement tout le commerce chypriote, mais aussi, et surtout, celui des régions voisines de l'Asie. Mais cette influence de Gênes avait disparu, les Génois n'étant plus capables de recueillir tout ce que la possession de Famagouste paraissait leur donner. La dynastie française des Lusignan, qui s'était établie à Chypre au moyen-âge, était en pleine déchéance. Après les grands triomphes, au XIV-e siècle, de Pierre I-er, après la guerre malheureuse de son fils Pierre II avec Gênes, après les conflits, payés toujours du sang et des deniers des chevaliers français, avec

<sup>1</sup> Vrana et Nona en Dalmatie, mais, pas Nauplie, furent prises. Charles se réservait ce qui avait appartenu aux Angevins et aux Aragonais et, bien entendu, Constantinople; on aurait rendu Rhodes aux Hospitaliers; *Commemoriali*, XVII, 26; Romanin, loc. cité, p. 28.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 35, 38-39, 41-42, 52, 63 et suiv; *Gesch. des osmanischen Reiches*, II, pp. 381-382. En 1541 l'ambassadeur vénitien critique la retraite de Charles Quint à Alger: „turpissima e inordinata ritirata“; Romanin, ouvr. cité, VI, p. 203, note 1.

les dominateurs turcs de l'Asie Mineure, avec le Grand Caraman, dont les bandes avaient envahi déjà la plaine de Chypre, après tout cela l'île s'offrait comme une proie facile à saisir.

Un mariage avait été conclu entre le roi Jacques II et Catherine Cornaro. De ce mariage naquit un fils qui a vécu quelques années seulement. Catherine restait héritière de ce royaume qu'elle était incapable de défendre. Surtout parce qu'il y avait une population grecque de plus en plus mécontente. La domination latine ne lui agréait pas, bien qu'elle n'eût jamais amené de persécutions contre l'Église orthodoxe, et les Grecs de Chypre tenaient beaucoup plus à leur Église qu'à leur existence nationale. Ces mêmes Grecs avaient les rapports les plus étroits avec Venise, qui était aussi une puissance grecque, de même que en ce moment la France est sans doute une grande puissance arabe. A Venise même les Grecs, venus de tout côté, avaient dès le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle une magnifique église qui existe encore, celle de St. Georges des Grecs, et à côté une école nationale, quelques imprimeries. Un archevêque grec s'y était établi au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. On tolérait même l'orthodoxie la plus revêche: les Grecs feignaient d'être unis à l'Église de Rome, mais il y avait des moments où la Seigneurie se disait que mieux vaut ne pas y regarder de trop près. Elle recouvrait ainsi de son autorité une vie grecque tout à fait libre, d'une orthodoxie stricte et intransigeante, qui minaudoit seulement, de temps en temps, avec l'Église latine, lorsqu'il s'agissait de sauver ses privilèges, mais qui n'en restait pas moins fidèle à ses anciennes traditions.

Venise, qui avait la Dalmatie, avec ses *Schiavoni* orthodoxes, l'Albanie pleine de Grecs, elle qui détenait les îles grecques de la Mer Ionienne, qui possédait Crète, où il y eut souvent des révoltes, toujours du mécontentement, mais où elle dominait des milliers de Grecs dans ce „royaume" détaché par sa vie autonome de la vie constitutionnelle de Venise, ne pouvait pas ne pas répondre à l'appel de cette grécité de Chypre qui demandait de plus en plus que ses droits soient respectés.

Plutôt que végéter sous les rois latins, mieux valait vivre sous la domination internationale de Venise<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voy. notre *France de Chypre*, Paris 1931.

Le roi latin représentait l'idéal des croisades, et cet idéal des croisades était étroitement lié aux intérêts de l'Église de Rome; même sans persécutions, on se demandait si, d'un jour à l'autre, un mouvement dans ce sens ne pouvait pas se produire. Les traditions latines étaient tout à fait différentes des anciennes traditions byzantines et anciennement helléniques de l'île, alors que Venise était tout ce que l'on voulait; slave dans la Dalmatie, elle était grecque du côté de la Morée, du côté des Îles Ioniennes, du côté de la Crète. Pour chaque possession elle savait se donner un autre aspect et employer d'autres moyens.

Ainsi le refus que Venise aurait dû opposer, pensant aux dangers de l'avenir, à ce désir des Grecs d'être annexés à la République, aurait été une impossibilité; elle aurait contredit ses intérêts les plus essentiels et les possibilités les plus naturelles de son expansion maritime.

De cette façon il faut écarter encore une critique à l'égard de cette politique vénitienne, qui ne la mérite pas. Ceux qui conduisaient la République représentaient une des races les plus intelligentes, douée d'une expérience énorme, ayant un sens des réalités que peu de pays, à l'époque médiévale et moderne, ont possédée. Je sais bien que, lorsqu'on fait une thèse de licence ou de doctorat, on a le droit d'appeler devant le tribunal d'un jeune homme de vingt ans Charlemagne ou Napoléon I-er, d'autant plus Venise, mais je trouve que, lorsqu'il s'agit d'une sagesse si ancienne et si profonde que celle de Venise, il faut tout de même faire des réserves et avoir des scrupules.

Chypre a été contente de la domination vénitienne; les Grecs ont collaboré de la façon la plus loyale et la plus vaillante à la défense de l'île.

Lorsque cette guerre de défense a commencé, il y avait sans doute des personnes à Venise qui se rendaient compte qu'on ne pouvait pas maintenir Chypre. Avec quoi l'aurait-on maintenue? Avec une armée de mercenaires qu'il fallait toujours improviser? Avec une flotte qui était très importante, mais, si les Turcs n'ont jamais eu de talent pour la navigation, il y avait toutes les populations chrétiennes soumises au Sultan

pour fournir leur contingent à la flotte de leur maître, le nouvel empereur byzantin de religion musulmane ?

La flotte turque fut pour l'Empire ottoman absolument la même chose qu'avait été la flotte arabe pour les califes, car on pense bien que ce n'était pas des natifs arabes qu'ils employaient, mais des Syriens, des Grecs d'Asie Mineure; aussitôt qu'il y avait la religion et le drapeau, c'était une flotte arabe.

La guerre maritime, cinq fois reprise entre Venise et l'Empire ottoman, n'est de fait que la guerre entre les forces vénitiennes, qui sont de fait vénitiennes, et les forces du Sultan, qui n'ont rien à faire et à voir avec la race turque et ne représentent que les sujets qui poursuivent une autre politique que la leur sacrifiant leur vie pour les buts de l'empereur.

C'est pourquoi le Grand Vizir pouvait lancer dès 1558 ce défi au bailli: „Ne sais-tu pas assez que, quand le Grand Seigneur voudra faire l'entreprise de Chypre, tes seigneurs à toi ne pourront pas le défendre? Parce que d'un coup il enverra de Caramanie, voisine de ce royaume, des soldats aussi nombreux que les étoiles au ciel et ils dévasteront, immédiatement, tout? Et, si tes seigneurs à toi veulent se défendre avec une flotte de cent, cent cinquante ou deux cents galères, nous irons, nous-mêmes, avec la même flotte et prendrons Cattaro, Zara, pénétrant jusqu'à Venise?"<sup>1</sup>.

Cette guerre de Chypre commença dès 1570 et amena d'abord la prise, sanglante, de Famagouste, puis l'annexion de l'île entière aux domaines du Sultan<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> „Non sai tu bene, quando il Signore vorrà far l'impresa di Cipro, li tuoi signori non lo potranno difendere, perchè ad un tratto manderà dalla Caramania, vicina a quel regno, tante genti come le stelle in cielo, che ad un tratto lo deprederanno tutto? E, se li tuoi signori lo volessero difendere con un' armata di cento, cento cinquanta overo dugento galee e noi anderem con la medesima armata e piglieremo Catara, Zara e anderemo fino a Venezia"; les fortifications en Chypre, Romanin, loc. cit., p. 246; cf. *ibid.*, p. 296.

<sup>2</sup> Les forces de terre dont disposait Venise en Chypre représentaient si peu qu'un témoin oculaire a pu calculer à quatre-vingt le nombre des défenseurs italiens de Nicosie; „da 80 soldati italiani in circa, infra li giorni 42 che fo battuta, ce ne resta manco dela metà". A Saline il y en avait 300, à Límassol vingt. „Si ritrovavano alle Saline 300 in circa cavalli et in Limise — pas „il simile" — 20 altri cavalli da... grandi et piccoli" (Omont, dans la *Revue des études grecques*, 1888, pp. 188-190). Le copiste de manuscrits, allant jusqu'en Calabre, Jean Santamaura (et pas de Sainte Maure) était de Nicosie (*ibid.*; cf., du même, *Note sur un portrait de Jean de Sainte-Maure*).

Cette fois encore, il y a eu un appel à toute la chrétienté. On faisait cet appel plutôt de forme, parcequ'on savait qu'il fallait résister. On rencontre pendant la guerre suivante, de Crète, un contingent français, de chevaliers commandés par La Feuillade, Ncailles, Beaufort<sup>1</sup>, et autres, mais on s'adressait plutôt de convenance au monde occidental. On trouve aussi pendant cette guerre de Chypre des requêtes adressées: au patriarche de Constantinople, pour demander aux Grecs de soutenir Venise, et jusqu'au Chah de Perse et au Tzar<sup>2</sup>

Même avec les encouragements éventuels du Chah ou du Tzar, et même avec la bénédiction du Patriarche de Constantinople, on ne pouvait pas sauver Chypre; ce qui aurait demandé d'autres moyens et d'autres sûretés surtout. Et, encore une fois, la flotte espagnole se dérobe et celle du Pape ne rend pas des services plus essentiels à la défense chrétienne<sup>3</sup>. Donc, malgré la participation à la victoire navale de Lépante, remportée par don Juan d'Autriche sur les Turcs, mais dont les Espagnols refusèrent de tirer toutes les conséquences pour la revanche vénitienne<sup>4</sup>. Venise fut très satisfaite de pouvoir conclure avec le Sultan un traité qui la dégagait un peu.

Parce que dès ce moment, il faut affirmer ceci: que la République ne retirait pas un profit important de ses colonies<sup>5</sup>. Elle combattait pour la gloire, pour l'honneur, pour ses traditions. Cette aristocratie qui dominait Venise avait l'état d'esprit que manifeste d'une façon si noble un des principaux défenseurs de Crète, qui répondait aux officiers du Sultan que Venise „n'a pas confié à la Maison Mocenigo le commandement et le gouvernement de ses places pour les livrer aux Turcs”.

Il faut donc dire qu'au XVII-e siècle, où l'héroïsme dans le

<sup>1</sup> Des ingénieurs français et hollandais; Romanin, loc. cit., p. 719.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 287-288. Essai de médiation française, *ibid.*, pp. 288-289.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 297-299, 303.

<sup>4</sup> Cf. notre *Gesch. des osmanischen Reiches*, III, p. 155 et suiv.; Romanin, loc. cit., p. 310 et suiv.

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 735.

<sup>6</sup> „Casa Mocenigo non riceve dalla patria in commando e governo le piazze per darle al Turco”; *ibid.*, VII, p. 408.

sens du moyen-âge, ou dans le sens de l'antiquité, qui est le même, n'était pas chose courante en Europe, avec cette vie de Cour qui amollit, la défense de Chypre,— un des commandants vénitiens, Bragadin, tué par les Turcs, ayant été décapité et empaillé, ses tristes restes, après avoir été rachetés, sont enterrés dans une église de Venise—, de même que les sacrifices qu'a demandés la défense de Crète, forment sans doute un des plus beaux chapitres de moralité civique et politique de cette époque.

Quand on entend donc parler d'une décadence de Venise, qui commencerait dès le commencement du XVI-e siècle, on se demande: mais où est cette décadence? Est-ce que la décadence d'un État se mesure d'après l'amointrissement de son territoire? Ou d'après le nombre, devenu inférieur, de sa population? Ou bien par cette force morale qui n'arrive pas toujours à vaincre les difficultés, mais qu'on peut apprécier par les efforts surhumains faits pour écarter des difficultés écrasantes?

Je ne trouve pas au long du XVII-e siècle un effort de volonté pareil, devant un malheur inévitable, à celui qu'a fait Venise.

Cet effort de volonté, qui peut l'excuser de n'avoir pas consacré ses trésors et son sang à cette unité italienne qui se dessinait très vaguement dans un avenir lointain, est surtout appréciable dans la guerre de Crète.

Elle a commencé, comme les autres, en 1645, par un débarquement turc inopiné, que suivit bientôt la prise de Canée, après le refus, très net et définitif, des Vénitiens d'abandonner l'île. Et la République a maintenu, malgré les défaites et malgré la pénurie de son trésor, ce refus pendant plus d'un quart de siècle. La guerre soutenue par un État qui n'est pas militaire, qui n'a pas d'ambition de ce côté, pendant vingt-huit ans, contre un ennemi écrasant, avec la conscience qu'à la fin il y aura, tout de même, la perte de l'enjeu pour lequel le conflit avait commencé, est sans doute un des spectacles les plus honorables, comme je le disais, de tout ce siècle.

Les Turcs attaquent avec opiniâtreté, tour à tour, les cités, les villes, ils s'obstinent avec acharnement au siège de Candie, et Venise emploie, pour fatiguer l'ennemi, pour lui faire re-

lirer ses troupes, un procédé qui est nouveau et très intelligent: au lieu de défendre la Crète en Crète, elle le fait du côté des Détroits, des Dardanelles. Il y a eu par trois fois des rencontres entre la flotte turque et celle de Venise devant ces détroits qui mènent à Constantinople, et on a pu croire, à cette époque, que, si Venise avait été capable d'un effort encore plus prolongé, ses forces y seraient arrivées. Or, des expériences terribles de notre époque montrent combien il est difficile d'arriver à Constantinople, et il faut en tenir compte. Cependant, chaque fois que la flotte vénitienne a rencontré les vaisseaux du Sultan, la victoire a été du côté des drapeaux de Saint-Marc.

Seulement, Venise, totalement épuisée, a dû finir par céder ce royaume de Crète qui n'était pas pour elle une source de profit, mais un des plus grands souvenirs de gloire de son passé le plus brillant.

La revanche est venue en 1684. Cette fois c'est Venise qui prend l'offensive. On pourrait dire: voici un retour romantique vers le passé, de la part d'une politique qui ignore les conditions du présent pour se laisser séduire par les traditions d'une époque meilleure.

Ce n'est pas le cas. En 1683, les forces du Sultan s'étant avancées jusque sous les murs de Vienne, pour la seconde fois, sous la conduite du Grand Vizir Kara-Moustapha, qui représentait la nécessité pour l'Empire Ottoman de se refaire par la guerre, et n'ayant pas réussi à prendre la ville impériale, la déchéance commence, la lente et continuelle déchéance de l'Empire ottoman.

Contre cet Empire dont l'état devient de plus en plus précaire, avec des Sultans qui ne peuvent pas combattre, avec une grande dynastie de Vizirs, celle des Keuprulis, déjà complètement épuisée, avec une armée peut-être mieux organisée, mais n'ayant pas les mêmes vertus morales que les anciens janissaires et spahis, la chrétienté commence une guerre de croisade.

Dans cette guerre de croisade, à laquelle participe le grand roi de Pologne Jean Sobieski, et même la Russie de Pierre I-er, qui commence son orientation politique et militaire vers l'Occident, comment peut-on croire que la République, qui avait fait

la guerre de Crète par devoir et par un sentiment irréductible de l'honneur, que l'état d'esprit des Vénitiens qui avaient lutté plus de vingt-cinq ans contre les Turcs aient pu refuser leur collaboration?

Venise l'a acceptée donc. Cette collaboration lui a donné la Morée et l'île de Ste Maure, un moment aussi Malvoisie, Prévésa, Valona, Chios, elle lui a suggéré des espoirs du côté de la Crète, d'Athènes et de Nègrepont<sup>1</sup>. François Morosini, plus tard doge, a regagné les possessions perdues par ses prédécesseurs au commencement du XVI-e siècle. Et, ce qui est très honorable dans cette politique vénitienne, c'est de voir qu'ayant gagné la Morée, et pouvant se rendre compte qu'à l'époque moderne, pour avoir le profit d'une possession, il faut que cette possession soit ordonnée d'une autre façon qu'au moyen-âge, Venise a continué à employer ce système de large tolérance qui forme le caractère distinctif de sa politique à l'égard des sujets à l'époque médiévale. Elle a invité les Grecs à se former en communautés libres<sup>2</sup>, elle a respecté tout ce qui tenait à l'Église grecque, elle a élaboré même tout un plan de réformes qui, si Venise était restée en Morée, aurait amené ce résultat, que, bien avant la révolte de 1821, au lieu d'arriver à la victoire uniquement par le concours de l'Europe occidentale, par la victoire des trois flottes, française, anglaise et russe, sur les vaisseaux du Sultan et du vice-roi d'Égypte, à Navarin, on aurait eu cette liberté des Grecs que Venise n'aurait jamais cherché à empêcher sentant que l'heure était venue<sup>3</sup>.

Mais les Turcs se sont relevés, et une vraie guerre viendra au commencement du XVIII-e siècle, pour faire rendre gorge à Venise, en prenant en plus les îles de Tine et d'Égine, les places de Suda et de Spinalonga, Antivari et Dulcigno<sup>4</sup>.

Si, du côté autrichien, on a eu un général comme Eugène de Savoie, du côté des Vénitiens Morosini n'était plus vivant, et ce

<sup>1</sup> Notre *Gesch. des osm. Reiches*, IV, p. 267 et-suiv.; Battistella, loc. cit., pp. 746, 753

<sup>2</sup> Romanin, ouvr. cité, VIII, p. 492 et suiv.

<sup>3</sup> Horatio Brown va plus loin en écrivant (p. 177): „To Morosini's conquest the modern Hellenic movement may with probability be ascribed“.

<sup>4</sup> Notre *Gesch. des osm. Reiches*, IV, pp. 340-341, 359-360; Battistella, ouvr. cité, pp. 754-758.

n'est pas en quelques années qu'on peut organiser une conquête aussi difficile que celle de la Morée, avec une population exploitée, fatiguée, ruinée, se ressentant d'une longue domination ottomane, cette domination ottomane qui n'a pas voulu toujours la ruine, mais, dans beaucoup de provinces, elle a été le résultat de la présence des officiers et des fonctionnaires du Sultan.

Lorsqu'on attaque un État après une grande victoire inattendue et sans que des forces militaires soient organisées pour résister, le résultat doit être celui qui s'est produit au moment où, après la résistance de Corfou, la reprise de Sainte Maure, de Prévésa, de Vonitza, Venise, abandonnée par l'Autriche, a été contrainte d'accepter les prescriptions, très dures, de la paix de Passarowitz (1718) et d'abandonner cette Morée qui lui était revenue pour une vingtaine d'années.

Si pendant tout ce temps Venise ne peut pas collaborer à l'oeuvre italienne dans la péninsule, ce n'est pas de sa faute. D'abord elle défend des possessions qu'elle ne peut pas abandonner, et ensuite elle participe à une guerre qu'elle n'a pas pu refuser, elle se trouve mêlée à une croisade qui tenait d'une façon si intime à toutes ses traditions, et surtout à la meilleure de ses traditions, qu'elle ne pouvait pas faire autrement.

Il faut compter aussi avec ce fait que l'Adriatique elle-même n'était plus, comme auparavant, sa chose à elle; les successeurs des ducs d'Autriche, maintenant maîtres de la monarchie autrichienne, n'emploient pas leurs propres soldats ni leurs propres vaisseaux pour chicaner Venise, mais, pour préparer ce qui est arrivé plus tard: la domination des Habsbourg dans la Mer Adriatique, elle se sert des Uscoques, des Morlaques, des *borderers*, qui, de Segna, de Fiume, attaquent les îles vénitiennes et les côtes de l'Istrie, pillent, tuent et arrivent à se saisir de la personne même d'un provéditeur, mêlant parfois les troupes impériales elles-mêmes à leurs exploits barbares<sup>1</sup>.

L'Autriche réprouve toujours: après les attaques contre Venise, elle déclare n'être pas solidaire de ces actes d'anarchie.

---

<sup>1</sup> Battistella, ouvr. cité, p. 649 et suiv.

Elle insiste sur ce fait qu'elle a, aussi, intérêt à ce que l'Adriatique soit une mer vraiment libre, non sujette aux attaques des pirates, mais pour une bonne moitié du XVII<sup>e</sup> siècle la République doit avoir les yeux toujours dirigés, autant qu'elle n'est pas prise par le souci des Turcs, vers ces instruments de la politique autrichienne.

Depuis quelque temps il y a enfin autre chose à craindre: l'Espagne, qui paralyse toute action vénitienne. Heureusement encore pour Venise, c'était l'Espagne au lieu d'une puissance lombarde désirant réaliser l'unité du territoire dans le Nord de l'Italie, puisque le représentant du monarque espagnol à Milan n'est qu'un des organes d'une monarchie qui a des intérêts de tous côtés. Il n'y a donc pas, de la part du Milan espagnol, le même intérêt à conquérir ou à soumettre Venise qu'aurait eu le seigneur lombard d'une autre époque<sup>1</sup>.

Et aussi, derrière cette domination espagnole, il y a la Savoie pour imposer dans ce Nord de l'Italie un équilibre qui, sans la présence des ducs de Savoie, plus tard rois de Sardaigne aurait été impossible.

Alors, Venise trouve cet équilibre qui n'a pas besoin d'elle, mais dont elle profite. Il est imposé par d'autres, résultant du conflit permanent entre les aspirations italiennes, savoyardes, et entre la domination étrangère représentée par les Espagnols. La République peut donc abdiquer à toute politique continentale. Elle pense à l'Adriatique, elle cherche à conserver autant que possible ses possessions méditerranéennes, mais elle déclare à n'importe quelle occasion vouloir rester neutre. De Turin on lui a offert une fois Gênes elle-même, ce qui était une proie alléchante, mais Venise a refusé. Les anciens projets que nous avons rencontrés à la fin du XV<sup>e</sup> siècle sont abandonnés pour toujours. Elle était seulement satisfaite de pouvoir conserver ce qui restait encore de son territoire et d'y développer une des plus belles civilisations du monde, cette civilisation que je chercherai à définir dans la prochaine conférence.

Pour le moment Venise donne cependant quelque chose à

---

<sup>1</sup> Voy. dans Romanin et Battistella, aussi dans Horatio Brown (p. 166 et suiv.) l'histoire du „complot espagnol“ au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

l'Italie. Sinon ses armées, sa flotte, une partie de son trésor, si elle ne soumet pas à une politique italienne, qui n'est pas encore définie, sa propre politique à elle, qui a une cohérence, un sens, elle abdique ce qui est vénitien dans sa vie culturelle.

On ne se rend pas compte assez du fait qu'à Venise jusqu'à 1797, jusqu'aux dernières paroles écrites ou proférées par le dernier des gouvernements vénitiens, celui de la Municipalité révolutionnaire, on a employé comme langue officielle non pas l'italien, mais le dialecte vénitien. Les plus belles des paroles prononcées dans des circonstances historiques par les doges et les membres de l'aristocratie vénitienne sont dans ce dialecte, et, si on traduirait ces expressions, si pleines de sève, en toscan, ce ne serait pas la même chose. Ainsi, lorsque François Foscari, déposé contre toute justice et contre toute légalité, dit vouloir descendre par le grand escalier par lequel il était monté, cela a un parfum vénitien qui s'évaporerait dans le style littéraire<sup>1</sup>. Toucher à ce reste du moyen-âge dans la langue serait gâter l'histoire même de Venise.

La littérature vénitienne a été pendant longtemps en dialecte. Les grands chroniqueurs, les Sanudo, Caroldo, Malipier, jusqu'aux écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, emploient ce langage, d'une variété de nuances, d'une délicatesse, parfois un peu enfantine, mais qui conserve toujours son charme tel que tous ceux qui ont parlé ce dialecte ou qui l'ont entendu souvent, et pas en touristes, mais comme ayant habité pendant de longues années Venise, y possédant leur maison, ne peuvent se le rappeler sans un sentiment de profonde émotion.

Or, cette partie vénitienne de la vie culturelle de Venise a été sacrifiée à la langue littéraire de l'Italie.

Les historiens du XVII<sup>e</sup> siècle comme Nani, comme Valier, abandonnent le dialecte<sup>2</sup>. Au commencement du XVIII<sup>e</sup>, Apostolo Zeno est un représentant de la grande littérature italienne; c'est même un juge en fait d'italianité, qui parle toujours de l'ensemble d'écrivains auquel il appartient<sup>3</sup>. Mais un

<sup>1</sup> Voy. plus haut.

<sup>2</sup> André Morosini écrit en latin sa grande histoire : *Andree Mauroceni senatoris Historia veneta ab a. MDXXI usque ad annum MDCXV*, Venise 1623.

<sup>3</sup> Voy. *Epistolario scelto di Apostolo Zeno*, Venise, 1829, p. 105 : „un sì fatto tesoro della nostra Italia“.

Gasparo Gozzi, le plus grand des deux frères, a donné pendant ce XVIII<sup>e</sup> siècle en toscan ses publications périodiques, bien que, à côté, il y eût eu une littérature strictement attachée à Venise, qui n'a jamais été plus vénitienne comme sens intérieur qu'à cette époque, où la République se conserve dans toute sa littérature ainsi que par tout son art.

S'il s'agit d'un sacrifice fait par une nation, car on peut parler jusqu'à un certain point d'une nation vénitienne, le sacrifice qu'on fait de son territoire, de son sang, de son argent, n'est rien à côté de ce grand sacrifice qui est celui de l'âme même.

Or, Venise a donné à l'Italie, un siècle avant de disparaître, son âme entière. Et cette âme était sans doute une des plus précieuses que la nation italienne se soit formée jamais dans son développement historique.

---

---

<sup>1</sup> Cf. aussi Antonio Sardo, *Gasparo Gozzi nella letteratura del suo tempo in Venezia*, Bologna, s. d.

#### IV.

#### Venise ville européenne.

---

Dans une conférence précédente, j'ai essayé de fixer les rapports qui ont existé entre l'autonomie, la liberté presque entière de Venise et l'Italie.

Venise vit en première ligne pour elle-même, pour ses anciennes institutions, pour une constitution qui n'a pas varié, mais elle a aussi des rapports avec l'Europe. Elle a même, à partir d'un certain moment, une vie européenne, et le sens même de „vie européenne” doit être expliqué avant de montrer comment Venise, par ses créations d'art, par sa vie sociale, par la splendeur de ses réceptions, de ses réunions et de ses pompes, est arrivée à remplir ce rôle de ville pour toute l'Europe.

Je ne dirai pas que nous soyons encore dans une Europe solidaire, mais on n'a pas perdu le souvenir d'une Europe qui l'était jadis et il y a dans nos souvenirs, sinon dans la triste réalité au milieu de laquelle nous vivons, le sens de cette Europe solidaire. Mais on s'imagine trop souvent que ce sens a existé toujours. Or, si on avait parlé à quelqu'un du commencement du XVI-e siècle, pour ne pas dire de la fin du moyen-âge de l'Europe, il n'aurait rien compris.

L'Europe n'était alors autre chose qu'une conception géographique, la réunion d'un certain nombre de territoires, sans aucun sens moral.

On ne peut pas parler de quelque chose ressemblant à cette solidarité européenne pour l'antiquité, où il y avait autre chose, ni à celle qu'on rencontre, pendant le moyen-âge, quand il y avait la forme de l'Empire. Ce que nous appelons maintenant Europe, comme réunissant tout ce qui tient à une civilisation, à celle qui est la nôtre, et au-delà de la-

quelle il y en a d'autres, mais qui nous importent beaucoup moins, cela était représenté au moyen-âge par cette conception de l'Empire, qui n'appartenait pas à une nation, mais qui passait d'une nation à l'autre. Elle pouvait appartenir à Rome, et elle lui a appartenu. Il y a eu ainsi l'Empire chrétien qui n'était que le développement naturel de ce qu'avait été, avec une autre religion et dans un autre sens moral, l'Empire romain.

Donc, jusqu'au commencement de l'époque moderne le sens de l'„Europe" n'existe pas. Quel est ce sens? L'Europe a été au commencement une notion représentant l'opposition du besoin de créer, de la nécessité de varier, de la liberté de pouvoir changer les institutions quand on le veut, en face de l'immobilité absolue de l'Orient.

Car l'„Europe" vient du vieux terme oriental „irip", qu'on trouve aussi dans la forme grecque de l'Érèbe, la région des ombres. C'est le règne de l'obscurité opposé à la lumière, à la grande lumière de l'Orient.

Mais, après quelque temps, on a changé ce sens en un autre, qui correspond beaucoup plus à notre façon de penser. Un certain nombre de nations ayant la même religion, aussi la même forme de cette religion, ayant des intérêts communs, s'étant donné des institutions qui se ressemblent d'un pays à l'autre arrivent à former d'elles-mêmes, sans aucun projet préconçu, sans aucune théorie préalable, ce qu'on appelle l'Europe. Et cette Europe doit avoir un centre.

Ce centre elle le cherche, pendant quelque temps. Elle l'a trouvé plus tard dans deux grandes villes. En ce qui concerne l'Orient, à Vienne, parce que Vienne a été pour toutes les nations du Sud-Est européen le grand centre pendant presque deux siècles; on y trouvait les représentants de la race grecque; marchands, nobles, aventuriers, parfois littérateurs, poètes, et aussi ce qui correspondait à ces Grecs dans le monde slave; des journaux pour les Grecs et pour les Slaves aussi ont été publiés d'abord, au commencement du XIX-e siècle, à Vienne.

Vienne, francisée, était si peu germanique d'esprit à ce moment. Elle était dynastique en première ligne, puis elle était la ville ouverte à toutes ces nations qui élaboraient à l'é-

poque moderne leur civilisation et préparaient leur avenir. Elle a été ainsi comme une ville sacrée pour Rhigas, l'auteur de la Marseillaise hellénique. Elle a réuni plusieurs fois les représentants des tendances vers la liberté des Grecs. Beaucoup des boïars roumains s'y étaient établis aussi. On s'est connu entre habitants du Sud-Est d'Europe avant tout à Vienne.

Aussi, dans la seconde moitié du XVII-e siècle, et surtout au XVIII-e, l'Occident s'est reconnu à Paris.

Mais, avant que Paris eût pu jouer ce rôle, comme avant que Vienne eût eu la qualité et les moyens de réunir les représentants des nations du Sud-Est du continent, Venise a été le centre européen. Elle l'est devenue dès le XVI-e siècle.

Et ceci a eu une très grande influence sinon pour ses institutions, qui ne pouvaient pas changer, au moins pour la façon de se présenter en fait d'art, de vie sociale.

Venise a introduit donc des modifications dans sa façon d'être pour se mettre à la disposition de ceux qui, de différentes régions du monde, venaient y chercher un niveau de vie plus élevé et des conditions d'art qu'ils auraient vainement désirées dans leur propre pays.

Quant à ce caractère international de Venise, il faut fixer deux époques.

Il y a une première époque pendant laquelle Venise est avant tout la capitale, la capitale artistique, sociale, — je ne dirai pas morale, car cela supposerait trop, — des régions du Sud-Est européen. Chacune d'entre elles vivait dans son coin, parfois dans son quartier, avait sinon son église, au moins des centres de ralliement, quelque chapelle, quelque école, et le grand intérêt, comme aussi le grand charme, de Venise réside en grande partie dans cette présence d'éléments nationaux tout à fait divers, dont l'histoire sur le territoire vénitien n'a pas été encore esquissée autrement que dans des brochures qui se préoccupent avant tout de l'organisation intérieure de la colonie sans chercher les rapports qui ont existé entre elle et le gouvernement vénitien et la vie générale de Venise.

Jusqu'ici on n'a pas même essayé de montrer l'importance de l'élément esclavon, c'est-à-dire slave.

Venise a encore le Quai des Esclavons, la *Riva degli Schia-*

*roni*. Sans doute il y avait dans cette population vénitienne, non seulement quant aux masses, mais aussi quant aux représentants de l'art, de l'intellectualité, des éléments venus de Dalmatie

Dans une conférence précédente, j'ai rappelé que Bajamonte Tiepolo, celui qui a essayé, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, de transformer la politique vénitienne dans une monarchie correspondant aux tyrannies lombardes, descendait d'une grande mère qui était de Dalmatie<sup>1</sup>.

Dans le domaine de l'art, de la peinture, il y a le Schiavone.

Pour les Esclavons beaucoup de documents sont sans doute encore cachés dans les Archives des notaires, qui n'ont pas été explorées sous ce rapport; ils contiennent les matériaux de l'histoire qu'on devra écrire une fois.

Venise a le droit de réclamer tout ce qui appartient à sa civilisation sur la côte occidentale de la péninsule des Balcons, mais, en même temps, du côté de la population slave il y a un apport que cette population finira par réclamer. Et, certainement, au lieu de chercher à détruire les monuments vénitiens, il faut beaucoup mieux affirmer ce qu'il y a de slave dans le développement même de la civilisation vénitienne sur cette côte de Dalmatie.

Il ne faut pas oublier non plus qu'une grande partie de l'armée était de là: à côté des *cernidi*, qui étaient une milice recrutée dans la population continentale, il y avait l'étranger, pas toujours le plus discipliné, ni le plus brave, mais le plus nombreux, qui venait de cette côte balcanique. Ensuite, dans la marine vénitienne elle-même il a dû y avoir des éléments recueillis sur ce littoral d'en face.

Mais, pour les Grecs, c'est bien autre chose. Pour eux et pour cet élément roumain du XVI<sup>e</sup> siècle et du commencement du XVII<sup>e</sup> qui était étroitement lié aux formes générales de la vie grecque, surtout dans le sens de l'Église et dans celui de la civilisation.

J'essaierai d'abord, avant de montrer comment Venise s'est

---

<sup>1</sup> Tiepolo fut employé aussi dans les négociations avec les chefs serbes Mladine et Radoslav (Romanin, ouvr. cité, III, p. 47).

mise à la disposition de l'Europe comme capitale, comme ville de concentration, d'esquisser quel était le rôle, important, de l'élément grec et de cet élément roumain rallié à l'élément grec.

Je dirai, dès le commencement, que cette période pendant laquelle Venise s'impose d'elle-même comme centre pour les populations du Sud-Est européen, comprend le XVI-e siècle: aussitôt qu'on dépasse 1600, le rôle de l'élément grec, qui continue à prospérer sous la protection de Venise, est de beaucoup plus réduit. La grande période d'expansion, le moment de participation à la vie vénitienne appartient donc à ce XVI-e siècle seul.

La population grecque de Venise, accourue de tous les côtés du territoire national, était, au commencement de ce siècle, assez importante.

Il y a des documents, à côté desquels il faut en trouver sans doute d'autres, parce que jusqu'ici on en a très peu, qui en montrent l'existence et la possibilité de développement dès la fin du XIII-e siècle. Voici un document de 1271 où il est dit que les Grecs de Venise y sont „depuis longtemps”<sup>1</sup>, donc dès le moment où Venise s'est gagné un grand territoire habité par les Grecs en Orient, suite de sa participation à la croisade et à la formation de l'Empire latin de Constantinople.

Même lorsque les territoires grecs qui se sont ajoutés ensuite aux possessions de Venise étaient encore entre les mains d'autres, les Grecs représentaient quelque chose d'assez notable dans la population vénitienne.

Il ne faut pas oublier que c'étaient des gens cultivés pour la plupart, des gens riches, pleins d'initiative, et, dans une population, il n'y a pas que le chiffre qui compte, mais avant tout la possibilité d'expansion, ce qui rayonne d'un groupe d'individus. Or, le rayonnement de l'élément grec à Venise était assez important, sans que cette population se fût jamais élevée jusqu'à un chiffre trop important.

Ils n'avaient pas d'église encore. Un prêtre grec officiait

---

<sup>1</sup> „A longis temporibus”; Bart. Cecchetti, *La repubblica di Venezia e la corte di Roma nei rapporti della religione*, Venise 1874, p. 457.

à San Giovanni in Bragora et pendant longtemps la colonie a eu uniquement le droit d'employer cette église<sup>1</sup>.

Cette situation a duré jusqu'à la moitié du XV-e siècle, lorsqu'un des principaux représentants de l'Union de l'orthodoxie avec l'Église de Rome, le cardinal de Russie, cardinal „ruthène”, dont le nom est lié aussi à la prise de Constantinople par les Turcs, s'est employé à obtenir aux Grecs des conditions meilleures<sup>2</sup>.

On leur a reconnu en même temps officiellement le droit de faire célébrer la messe à la façon grecque dans l'église de San Biagio<sup>3</sup>. Un peu plus tard, en 1479, ils demandent déjà leur église. Cette église, ils l'auront dans un siècle, parce qu'il y a eu beaucoup de difficultés à vaincre avant de gagner en même temps ces trois choses: l'approbation des Conseils vénitiens, la permission du Pape et une large tolérance, qui a existé, de la part de la population. Le Pape accepte de donner aux Grecs une église, seulement le gouvernement vénitien était encore opposé à cette idée. Il a demandé, vingt ans après cette requête (1438), que la bulle qui avait été accordée soit retirée, les Grecs, à peine au nombre de six cents, se contentant d'une école dans „l'église de San Biagio, sous le titre et nom de Saint Nicolas”, mais seulement pour deux cent cinquante d'entre eux, avec un prêtre catholique et sous la surveillance du Patriarche de Venise<sup>4</sup>. Mais il était difficile de forcer une population de plus en plus nombreuse, par suite des conquêtes turques, et aussi intelligente, active et remuante, à accepter cette situation d'infériorité.

Au commencement du XVI-e siècle, en 1511, il y a de nouveau une demande d'église spéciale, avec une explication, qui est intéressante, même émouvante. Les Grecs disent: sans cimetière, „nos os se mêlent aux os des galériens, des faquins et d'autres gens de cette espèce et la situation nous en est totalement insupportable”. C'est-à-dire, en dialecte vénitien: *si messeda*

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 456. En 1412 on interdit ce droit au chapelain, qui était un natif de Nègrepont. Les Grecs faisaient aussi célébrer l'office dans leurs maisons, celle d'un Philomathi, d'un Perdicari; *ibid.*

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 459 (année 1456).

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 460 et note 1.

*le nostre ossa cum ossame de galiotti, facchini ecc., che non è più sopportabile.* Et ils ajoutent que les Arméniens, les Juifs ont la permission de se faire enterrer dans un endroit consacré par l'église, alors que „de vrais chrétiens catholiques” ne peuvent pas jouir de ce privilège<sup>1</sup>.

En 1514 on leur donne enfin le droit de se bâtir une église, dédiée à Saint Georges, ceci malgré l'opposition dudit Patriarche<sup>2</sup>. En 1527, sans que cette église eût commencé à être édiflée, il y a pour la première fois à Venise une messe grecque. On pose la pierre de cette église de Saint Georges des Grecs<sup>4</sup>, une des plus belles de Venise.

On y fera aussi une collection de tableaux extrêmement intéressante, qui n'a pas été assez étudiée. Et cependant l'art grec de Venise créera celui de Crète, qui arrivera jusqu'au Mont Athos, produisant une espèce de révolution dans les conceptions esthétiques de la grécité religieuse. Car ces images saintes représentent un mélange très intéressant entre les traditions, qui n'ont jamais été abandonnées, de l'orthodoxie et l'habitude de travailler d'une autre façon, l'introduction nécessaire d'une autre technique. Il y a donc pour la seconde fois, dans ces images saintes conservées à l'église grecque, une synthèse qu'on rencontre pour la première au XIV<sup>e</sup> siècle, cette synthèse qui a des éléments byzantins, des éléments italiens, dans l'art des Paléologues, d'un côté, et, de l'autre, dans celui de Giotto en Italie. Mais pour cette seconde synthèse, qui s'est bornée à une seule ville, il n'y a pas eu, avec le large horizon, les résultats féconds qui ont été atteints par la première.

L'église n'a été terminée qu'en 1573, le clocher à peine en 1592<sup>5</sup>.

Il s'agissait maintenant d'avoir un chef de la communauté. Constantinople n'était guère disposée à créer une nouvelle forme épiscopale, et, comme c'était la tradition de Byzance religieuse de transporter un chef d'église d'une région où il n'a

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 461.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 461, 461-462 (approbation de la part du Pape), 462-463; cf. *ibid.*, II, p. 18.

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 464.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> Lombardo y a travaillé. L'ensemble a coûté 15.000 ducats; *ibid.*

que faire dans une autre où ses services sont demandés, après un évêque de Malvoisie<sup>1</sup>, place qui avait appartenu aux Vénitiens et, plus tard l'archevêque de Philadelphie, Gabriel Severò, originaire de Candie, l'évêque de Cérigo<sup>2</sup> a été établi à demeure comme chef permanent de ce groupe grec de Venise<sup>3</sup>, et même des orthodoxes de Dalmatie<sup>4</sup>.

Cette situation continue pendant tout le XVII-e siècle.

A partir d'un certain moment, l'Église grecque de Venise vit sous la protection de cette puissance russe qui se levait en Orient, de même que cette protection s'exerçait aussi dans la monarchie autrichienne, chaque fois qu'il s'agissait des ressortissants de cette confession<sup>5</sup>. En 1764 on verra un Gennadius Vassiliévitch, Russe, essayer d'obtenir le Siège de Dalmatie. Mais, aussitôt qu'on touchait, à Rome, aux droits des Grecs, le gouvernement vénitien intervenait lui-même et relevait aussitôt l'importance de cette population, rappelant tous les services qu'elle avait rendus à l'État, ainsi que la participation qu'elle avait à la vie privée et au commerce. Ainsi, en 1622, comme la Congrégation de *propaganda fide* travaillait contre les Grecs de Venise, un mémoire présenté par le gouvernement contient ce passage, qui est important et montre combien, encore une fois, était large l'horizon des Vénitiens, combien ils s'arrêtaient peu à ces scrupules de confession, de nationalité qui jouaient alors un très grand rôle, et qui jouent peut-être aujourd'hui même un rôle beaucoup trop grand pour les intérêts généraux de l'humanité. „Cette nation a toujours été caressée et embrassée non seulement dans notre État, mais à Rome et partout dans la chrétienté; elle ne provoque jamais de scandale et peut être très utile<sup>6</sup>.”

En 1771 cette Église grecque de Venise était sur le point

<sup>1</sup> *Ibid.*, p. 466.

<sup>2</sup> Celui de Zante et de Céphalonie, Pacôme, en 1557; *ibid.*, p. 351.

<sup>3</sup> *Ibid.*, pp. 467-468.

<sup>4</sup> Il mourut en visitant l'île de Lesina; *ibid.*, p. 352. Sur ses successeurs: l'évêque de Cérigo, puis Gerasime Vlacho (1679-1681), *ibid.*, p. 354.

<sup>5</sup> *Ibid.*, pp. 356, 361.

<sup>6</sup> „Questa nazione sempre è stata accarezzata et abbracciata non solo nel nostro Stato, ma in Roma medesima et in ogni parte della cristianità, che non dà scandalo, che può tanto giovare”; Romanin, ouvr. cité, V, p. 363, note 2.

d'avoir comme chef une des personnalités les plus importantes de la vie culturelle du Sud-Est de l'Europe, un Corfiote (Corfou appartenait encore à la République), qui a été dans les pays roumains et y a joué un rôle, dans l'enseignement. Mais les conditions qu'on a faites à Nicéphore Théotokis étaient inférieures à son ambition, de sorte qu'on est resté avec des chefs d'importance moindre sous ce régime non seulement de tolérance, mais de protection pour la population grecque<sup>1</sup>

A côté de ces Grecs, groupés autour de l'église, ayant une école qui n'était qu'une dépendance de cette même église, école fondée par un Flangini, membre de la communauté orthodoxe grecque, il y a une autre participation de Grecs, plus ancienne, qui a commencé au XV<sup>e</sup> siècle et qui s'est renouvelée, sous une autre forme, plus tard. C'est la participation à la vie intellectuelle, culturelle de Venise. Si on prend la liste des membres de la célèbre Académie d'Alde Manuce, le grand imprimeur qui était en même temps un des principaux représentants de la Renaissance à Venise à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, voici les noms grecs qu'on trouve: il y a un Grégoropoulos, qui vient de Crète, un Alexandre Agathoméro, qu'on appelle aussi en italien Bondena, un Marc Moussourous, qui venait d'Asie Mineure. Puis un Aristoboulos, un Apostolios, un Arsène, évêque de Malvoisie, un Thomas Linakros, un Démètre Doukas, portant le nom d'une famille impériale byzantine, et surtout Janus Lascaris, dont le rôle dans la Renaissance italienne a été grand<sup>2</sup>.

Plus tard, au XVI<sup>e</sup> siècle et surtout au XVII<sup>e</sup>, l'imprimerie grecque pour tout le monde hellénique a été à Venise, avant d'être à Bucarest et à Jassy, les centres roumains. Une famille d'imprimeurs, les Glykys, a donné non seulement des livres d'église d'une très belle exécution, bien que les livres soient absolument au même niveau que les livres latins ou italiens imprimés dans cette même ville, protectrice de tous les arts et par conséquent aussi de cet art si noble, qui n'était pas encore industrialisé et machinalisé, l'art de l'imprimerie, mais à chaque moment on trouve au XVII<sup>e</sup> siècle aussi des livres,

<sup>1</sup> Il voulait, entre autres, dépendre du Patriarche de Constantinople; Cecchetti, loc. cit., pp, 363, 367.

<sup>2</sup> Romanin, ouvr. cité, VI, p. 456, note 3.

dans tous les domaines, qui viennent de ces presses grecques de Venise.

A la peinture vénitienne les Grecs ont donné pendant ce même siècle Antoine Vassilacchi.

J'ai dit que, à côté des Grecs, il y avait des Roumains. Ceux-ci appartenaient à une autre catégorie. Jamais il n'y a eu à Venise une église roumaine. On allait du côté des Roumains aussi à l'église de St. Georges des Grecs, et les princes, les boïars roumains jusqu'assez tard au cours du XVII<sup>e</sup> siècle faisaient des donations à cette église.

Les Roumains n'avaient donc pas d'église, ils n'avaient pas d'école, ils ne formaient pas un communauté, n'étant pas une population permanente. De temps en temps des groupes de cette nation arrivaient à Venise. Ces groupes appartenaient de fait à une seule catégorie; ce n'était pas des marchands comme les Grecs, et ce n'était pas non plus des exilés n'ayant pas leur patrie et cherchant à Venise quelque chose qui pourrait ressembler à cette chose si grande et si noble qu'est la patrie. Ceux qu'on rencontre à Venise étaient, en grande partie, des aventuriers, des chercheurs de trône, très fréquents à cette époque. Venant d'autres pays, ils étaient très bien accueillis à Venise, où ils apportaient des recommandations de la part des princes de l'Europe centrale ou occidentale, en grande partie de la France de Henri III, de Henri IV. Trouvant une population qui venait presque de la même région de l'Europe, qui avait la même religion et avec laquelle ils étaient souvent apparentés, ils se sentaient très bien dans ce milieu<sup>1</sup>.

Venise consentait à leur accorder un subside plus ou moins important pour aller à Constantinople et demander ce trône qu'ils assuraient devoir leur revenir, à eux, et à personne d'autre.

Le plus intéressant parmi ces prétendants, Pierre Boucle-d'oreille, Cercel, frère du futur prince de Valachie, Michel-le-Brave, est venu deux fois à Venise; c'était, d'apparence, un grand seigneur, ayant été à la Cour de Catherine de Médicis, qui faisait des vers italiens. et Pierre Boucle d'oreille aussi.

---

<sup>1</sup> Voy. Iorga, *Aventuriers orientaux en Occident* (extrait de la „Revue historique du Sud-Est européen“), 1931.

L'habitué du salon royal de France était un homme très beau, qu'on a beaucoup admiré à Venise à cause de ses yeux d'oriental et des longs cheveux qui descendaient sur ses épaules. Aussi savait-il se procurer tous les avantages de la vie en attendant le moment où d'autres paieraient pour lui. Il avait pris un palais sur le Grand Canal, avait ses gondoliers à lui; il allait jusqu'à Ferrare rendre visite au duc. Lorsqu'il se présentait devant le Sénat, il faisait son discours lui-même, sans l'apporter tout fait de l'ambassade de France, qui le protégeait. Pendant quelque temps, après 1580, on le regarda de la même façon dont, du temps où j'étais jeune, on regardait à Venise, avec beaucoup d'intérêt, de curiosité et parfois même avec de la sympathie, don Carlos, qui se promenait sous les arcades avec sa seconde femme, une Française, accompagné de quelqu'un de sa cour et d'un magnifique lévrier qui rappelait, de l'époque la plus glorieuse de Venise, le monde où le Véronèse a pris ses types.

À côté de lui il y en avait d'autres, moins doués, moins protégés, qui n'ont jamais eu ce trône que Pierre occupa pendant deux ans et qu'il a perdu, allant mourir plus tard, d'une mort violente, après son second voyage de Venise, à Constantinople. Tel d'entre eux venait se marier même à Venise, comme le fils de Jean le Saxon, prince de Moldavie, qui voulait épouser une dame de la famille des Zane<sup>1</sup>. Il y avait aussi, à côté de ces averturiers heureux ou malheureux, quelques Levantins apparentés à la dynastie roumaine, comme cette Génoise de Chio, Marietta Adorno Vallarga, dont la sœur, Catherine, était princesse de Valachie, et il y a bien des années qu'un ami vénitien m'a donné la correspondance échangée entre Marietta, qui n'était pas une religieuse, mais avait cherché un abri chez les nonnes de Murano, dans un monastère qui n'existe plus. On la voit demander à Catherine d'être acceptée à Bucarest, et cette dernière lui répondait: „ne venez pas, car c'est un pays orthodoxe, et on regarde de mauvais oeil ceux qui appartiennent à une autre confession; il y aurait un scandale public si on voyait que je me rends à l'église grecque et que vous vous ren-

---

<sup>1</sup> Mémoire cité et notre étude sur les prétendants aux trônes roumains pendant le XVI-e siècle. dans les „Mémoires de l'Académie Roumaine“, 2-e série, XIX.

dez à la petite chapelle catholique des Francs". On lui demandait de trouver des petits chiens de race turque, pour en faire cadeau à telle Sultane qui avait une grande influence auprès de son mari; aussi d'envoyer certains articles de luxe, en échange des bons sequins de Valachie, de fabrication vénitienne ou impériale, constantinopolitaine, qui arrivaient de temps en temps dans la cellule où habitait Marietta. Cette correspondance, qui a duré pendant longtemps, nous permet de voir que entre ces étrangers entre ceux même qui étaient à la tête de la vie artistique de Venise et il y avait certains rapports, entre autres avec *il signore Paolo Caliari*, qui n'était autre que le Véronèse lui-même.

Cette relation passagère entre une soeur de la princesse de Bucarest, la vieille dame habitant le monastère de Murano, et le Véronèse montre bien quel était le caractère de Venise. son caractère chez elle et ce qui, de ce caractère, s'étendait sur des territoires parfois très éloignés.

Une autre fois il y a eu toute une bande de Moldaves venus pour un procès qui a duré une vingtaine d'années dont, aussi, j'ai recueilli les éléments pour en faire un livre rédigé en italien, qui vient de paraître, „Ospiti romeni a Venezia”.

Il y avait au Tyrol, à Innsbruck, un vieux prince roumain exilé qui s'appelait Pierre-le-Boiteux. Il était retenu par l'archiduc Ferdinand contre sa volonté, car il demandait à chaque moment qu'on lui donne la permission d'aller dans quelque endroit où il y aurait trois choses qu'on ne trouvait pas entre les montagnes du Tyrol, c'est-à-dire un peu plus de lumière, des fruits qui lui sont nécessaires pour les longs carêmes de la religion orthodoxe, et, autour de lui, des personnes qui puissent comprendre son langage. Et il était convaincu que du côté du lac de Garde il pourrait trouver presque des congénères, avec lesquels il aurait pu s'entendre sans interprète. Le malheureux est mort en exil, sa tombe ayant été creusée près de l'église des Franciscains de Bolzano (Bozen).

Son fils Étienne est resté au Tyrol: élève des Jésuites, il est mort, très jeune, de phtisie, devant laisser malgré lui une partie de son héritage, de ce qu'on avait désiré de son père aussi, à la Maison d'Autriche. Et pour ce que laissait en plus ce pauvre petit prince Étienne, auquel on permettait de temps en temps

de porter les vêtements coutumiers des souverains de son pays, il y a eu un long procès. Tout le monde des Moldaves exilés est accouru là, jeunes et vieux, hommes et femmes, marchands, nobles, pour s'arracher les ducats de leurs deux parents et maîtres. Les Archives de Venise contiennent à partir de 1594 jusqu'à assez loin au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle des pièces de ce procès. Il y eut même parmi les parents de Pierre le Boiteux d'assez hardis pour aller réclamer une partie de cet héritage jusqu'à Jérusalem et jusqu'au monastère de Saint Sabbas, près de la Ville Sainte, pour se trouver ensuite à tel moment un peu dépaysés en Égypte, où ils firent un assez curieux commerce de poivre, qu'ils vinrent vendre à Venise.

Ceci sans compter des Turcs, auxquels on donne au XVII<sup>e</sup> siècle un beau fondaque, des marchands allemands, de Danzig aussi, vivant dans les deux cents chambres du Fondaco dei Tedeschi<sup>1</sup>, et la colonie arménienne, qui donnera plus tard, dans des vergers d'une richesse orientale, le prestige d'art, de piété et de travail scientifique à l'îlot désert de S. Lazzaro.

Sans tenir compte de tout ce monde exotique on ne peut pas concevoir le vrai caractère de Venise à cette époque. Mais en même temps on ne connaîtrait pas Venise si on ne se rendrait pas compte de la présence continuelle d'autres étrangers, qui venaient de l'Occident. Car, bien entendu, on ne priait pas Sansovino d'élever des monuments à Venise pour les Grecs de Saint Georges ni pour les parents de Pierre le Boiteux, l'aspect esthétique de la ville étant presque indifférent à ces visiteurs clairsemés, qui venaient pour des affaires, tandis que pour ceux de l'Occident il fallait transformer en beauté la ville entière.

Il faut tenir compte de ceux-ci, si on veut se rendre compte de la façon dont Venise a totalement changé de physionomie. Si, à la place de la vieille ville médiévale, qui a existé jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, avec des palais mi-gothiques et mi-byzantins, aux portes et fenêtres en arc brisé et aux incrustations de porphyre et de marbre coloré, comme on les voit jusqu'à nos jours sur le Grand Canal et un peu partout, si, à la place

---

<sup>1</sup> Romanin, ouvr. cité, VI, p. 435.

de la modeste ville moyenâgeuse et de celle qui lui succéda, un peu prétentieuse et manquant d'unité et d'harmonie, avec St. Marc, copie d'église byzantine, à laquelle on ajoutait tout ce qu'on trouvait: des chevaux pris d'un côté, la colonne qui vient de Syrie, des ornements d'un caractère différent, le tout manquant d'ensemble et parfois de goût, si, à la place de tout cela, il y a eu une magnifique ville, d'un caractère parfaitement unitaire, d'une harmonie admirable et, en même temps, dans cette ville, des spectacles publics qui se suivaient d'une semaine à l'autre, ce n'était pas autant pour les Vénitiens, qui y trouvaient sans doute du plaisir—car on ne pouvait pas ne pas le ressentir—, mais surtout pour ce monde hétéroclite qui, venant à Venise, transforma ce qui avait été une communauté populaire, puis une capitale de duché byzantin, ensuite un mélange de vie byzantine et italienne dans le nouveau grand salon de l'Europe occidentale.

Depuis longtemps déjà, on peut apercevoir cette transformation de l'État pour lui-même en un État pour l'étranger aussi.

Dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle on aimait à Venise montrer la richesse, la présentant d'une façon que les trois quarts de l'Europe ignoraient encore. et, à côté, des mœurs particulièrement douces, un plaisir sincère à accueillir l'étranger. En 1268, à l'installation du doge Lorenzo Tiepolo, deux chevaliers paraissent apportant deux „dames conquises”<sup>1</sup>. Lorsqu'il y a eu la grande guerre avec les Hongrois, et le Voévode de Transylvanie avec une partie des soldats du roi Louis a été pris, au lieu de les traiter comme on traitait ordinairement les prisonniers à cette époque — on peut se rappeler ce qui est arrivé d'une grande partie de la chevalerie française après la victoire du roi Henri à Azincourt, qui les fit massacrer parce qu'on ne pouvait pas les garder—, ils ont été magnifiquement entretenus à Venise.

Puisqu'il est question de Français, lorsque la chevalerie de France commandait à Gênes, qui appartenait à Charles VI, et Boucicaut y était gouverneur, lorsque celui-ci a livré bataille, a-

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, II, p. 295.

vec les vaisseaux génois, aux vaisseaux de Venise en Orient, les prisonniers, parmi lesquels un qui est bien connu et qui a joué un rôle important dans les guerres d'Orient à cette époque, Jean de Châteaumorand, comme, pour les délivrer, il fallait un rançon, ce furent des nobles vénitiens qui se portèrent garants pour le prisonnier qu'ils considéraient comme un hôte<sup>1</sup>.

On avait magnifiquement reçu après 1360 le vaillant roi de Chypre, Pierre I-er. Pétrarque a décrit dans ses Épîtres la réception des „cousins du roi d'Angleterre”.

A cette époque les joutes, comme celles pour l'intronisation de Michele Steno, sont particulièrement brillantes, et les régates aussi. La *Compagnia della calza* exhibe un grand luxe dans l'habillement<sup>2</sup>.

En 1400, et un peu plus tard au XV-e siècle, la vie vénitienne était déjà assez large pour que les ambassadeurs de Venise eussent pu regarder avec une espèce de mépris ce qu'on voyait à la Cour des rois de France. Un rapport de l'ambassadeur vénitien en France, daté de 1493, représente cette Cour de Charles VIII comme médiocre: il y a tout juste trois bancs pour ceux qui sont les conseillers du roi et les ambassadeurs, et, lorsque Charles VIII descend en Italie, à Asti, où chacun fait ce qu'il veut, „quelquefois, lorsqu'ils étaient ensemble, on me laissait, comme une bête, seul dans la chambre, et lui avec les autres allait faire collation”<sup>3</sup>.

Du temps où déjà la population voisine et beaucoup d'étrangers accouraient pour voir Venise dans tout le développement de sa splendeur dépensière, à tel jour de l'an deux quartiers se rencontraient pour affirmer à nouveau, mais sans la haine qui existait probablement aux premiers siècles de la vie de la communauté, leur antagonisme, les Niccolotti affrontant les Castelani. On peut se rendre compte aujourd'hui même de ce que cette rivalité de quartiers pouvait représenter parce qu'à Sienne il y a, une fois par an, la même chose, et, lorsque le

<sup>1</sup> *Ibid.*, IV, p. 10.

<sup>2</sup> Voy. notre *Philippe de Mézières et la croisade au XIV-e siècle*, Paris, 1896.

<sup>3</sup> Romanin, ouvr. cité, VI, pp. 6-7.

<sup>4</sup> „Qualche fiata che eravamo seduti insieme, mi lasciava come la bestia solo in camera, e lui con gli altri andava a far colazione”; Romanin, ouvr. cité, V, pp. 12 et suiv., 51.

quartier de l'Oie arrive à vaincre ceux dont les symboles sont d'autres animaux, pendant quelques jours persiste une profonde douleur du côté des vaincus, alors que ceux qui appartiennent à l'Oie sont très satisfaits d'avoir gagné.

Ce qu'on voit encore à Sienne existait dans des conditions beaucoup plus magnifiques à Venise. Puis il y avait tel jour consacré aux exercices du sport, ce qu'on appelait les „forze d'Ercole". Alors on pouvait voir, d'après la coutume byzantine qui s'est conservée chez les Turcs et chez les princes roumains dépendant des Turcs jusqu'à la fin du XVII-e siècle, ce que les gondoliers de Venise, dont c'était leur grand jour, pouvaient accomplir dans le domaine de la gymnastique de cérémonie, d'apparat, présidée par les officiers même de la république.

Le jour de l'Ascension, qu'on appelait la *Sensa* en dialecte, était toujours un moment de grande liesse, et celui du *Corpus Domini*, de la Fête-Dieu, l'était aussi, au mois de juin<sup>1</sup>.

La célébrité de Venise commençait maintenant à s'étendre très loin, et pour preuve voici la lettre, datée de 1498, du Tzar de Moscou, Jean, Ivan, qui connaissait la géographie politique d'une façon plutôt vague, ainsi que le prouve l'adresse même de la lettre transmise au doge de Venise; „au comte Augustin Barbarigo, Vénitien", et c'est tout. Il envoyait des zibelines, mais, en même temps, les ambassadeurs, qui portaient de magnifiques „bérêts longs, doublés de peaux", avaient le droit de vendre ces peaux de lapin blanc, ou ce qui paraissait être du lapin blanc aux Vénitiens, pas très experts en fait de fourrures, et „des couteaux à manche d'os"<sup>2</sup>. Il n'y aura plus de rapports avec la Russie jusqu'à la fin du XVI-e siècle, quand un autre Tzar envoya une autre lettre „au doge du grand État de Venise soumis au Pape". C'était, on le voit, la même conception que celle des Orientaux, qui considéraient toute la chrétienté occidentale comme formant un seul État dont le souverain suprême était le Pape, les autres, l'empereur en tête et en seconde ligne le roi de France, qui est aussi un empereur, dépendant du Saint Siècle. Cette fois on apportait,

<sup>1</sup> Voy. Brown, ouvr. cité, p. 233.

<sup>2</sup> Romanin, ouvr. cité, VI, p. 505, note 1.

avec des peaux, de la cire aussi<sup>1</sup>. Car Venise en avait toujours besoin pour ses nombreuses églises, et pendant longtemps on a brûlé à Saint Marc et dans les autres églises de Venise de la cire qui venait de la Moldavie roumaine, comme on avait vendu probablement à Byzance le miel et la cire roumaine, à une époque beaucoup plus ancienne, en attendant les clients turcs.

Si on est curieux de savoir quelle était la population de Venise à cette époque, je peux fournir certains chiffres qui ont été conservés. Voici d'abord pour une époque très ancienne, pour le XV<sup>e</sup> siècle, ce que disait le doge, comptant par classes et catégories, non par habitants.

Thomas Mocenigo note dans son testament: „Dans cette ville il y a 1.000 vaisseaux de 100 à 200 et 17.000 marins. On y trouve 300 vaisseaux; 8.000 marins chaque année naviguent; 45 galères petites et grandes avec 11.000 marins. Le nombre des ouvriers de draps de soie est de 3.000. Ceux qui fabriquent le *fustagno*, 16.000. On compte 7.300.000 ducats. Le prix des loyers est de 50.000 ducats. Il y a 1.000 gentilhommes avec une rente qui varie de 70 à 400 ducats par mois<sup>2</sup>.”

Ces chiffres ont été bientôt dépassés de beaucoup. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la Terra Ferma avait 1.700.000 habitants<sup>3</sup>. En 1555 la population de la ville seule est de 159.869, en 1593 de 134.871, dont 6.152 nobles, 6.179 citoyens, avec 1.200 serviteurs et 2.214 servantes, 32.887 boutiquiers, 2.408 nonnes, 1.135 moines, 1.043 Juifs<sup>4</sup>.

Une statistique du XVII<sup>e</sup> siècle porte 160.000 habitants, en 1655, dont 8.400 nobles, 4-4.700 clercs, 3.600 „vieux citoyens” 130-132.000 *popolani*, 5.000 Juifs<sup>5</sup>. Il y avait aussi deux cent trente cinq jardins<sup>6</sup>.

Pour le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, avec une population si nombreuse, avec une richesse qu'on peut imaginer d'après les

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 417-418 (1595).

<sup>2</sup> Cité par Romanin, ouvr. cité.

<sup>3</sup> *Ibid.*, VI, p. 478.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 446.

<sup>5</sup> Battistella, ouvr. cité, pp. 567-568.

<sup>6</sup> Romanin, ouvr. cité, VI, pp. 465-466. En 1576 la peste avait fait 51.000 victimes; *ibid.*, p. 351.

chiffres donnés au commencement du XV-e, la ville, ouverte à tous les étrangers, change d'aspect.

On commence à bâtir; la place de St. Marc devient maintenant le lieu de réunion des hôtes, qui peuvent trouver à Venise des conditions de vie supérieures à celles qu'ils avaient chez eux. On change totalement la façade de la cathédrale, remplaçant — ce qui est bien malheureux — les anciennes mosaïques de mode byzantine, qu'on peut voir encore dans les toiles de Carpaccio, par des peintures dues à de très grands maîtres, sans doute, mais St. Marc est construit de façon à devoir présenter sur sa façade ces mosaïques, et non les peintures qui les remplacent. Ceci à l'époque où Palladio élevait (1565) le théâtre qui brûla en 1631<sup>1</sup>, pour que le nouveau théâtre de S. Cassiano commence en 1637 ses représentations<sup>2</sup>.

Les peintres viennent un peu de partout. Il se passe à Venise, pour l'Italie, ce qui s'est passé dans l'ancienne Grèce, à Athènes, car la splendide civilisation athénienne n'est pas une civilisation dont les créateurs et les représentants soient des Athéniens. Ils venaient là comme à Venise, d'un peu partout, dans une ville dont la prospérité était si grande et dont le rôle dépassait celui de toutes les autres cités grecques.

J'ai cherché à fixer l'origine des principaux peintres vénitiens, et, sauf les Bellini, sauf Bartolomeo Veneziano, Carpaccio, et peut-être le Tintoret, les autres viennent d'ailleurs, en grande partie de la Terre Ferme, des provinces que Venise a acquises à la fin du XIV-e siècle et au commencement du XV-e. Leur origine se manifeste assez bien dans le caractère même de leur peinture. Celle du Vénitien qui a ouvert les yeux à Venise devait être toute différente de la grande peinture, large, très compliquée, luxueuse, bien colorée, pleine de lumière, qui distingue le XVI-e siècle. Dans la prochaine et dernière conférence je dirai combien il y a de différence entre le Titien le Tintoret, le Véronèse et ceux qui forment la gloire de Venise au XVIII-e siècle. Il faut que Venise devienne Venise et qu'elle consente à n'être que Venise, pour que l'art,

<sup>1</sup> Romanin, ouvr. cité, VI, p. 463.

<sup>2</sup> Brown, ouvr. cité, p. 197.

qui était d'abord pour les autres, pour les visiteurs, soit l'art de la maison, l'art de la grande famille vénitienne, et d'elle seule.

Tel de ces peintres est originaire de Bassano, d'autres de Cividale di Belluno, de Conigliano, de Castelfranco, de Feltre. Le Véronèse. comme son nom l'indique, venait de Vérone. Pordenone n'est pas le nom d'un homme, c'est le nom de la localité dont il venait; Iacopo da Ponte montre d'où il est; il y a un peintre de Cadore: le Titien lui-même venait de ce village du Frioul, de cette région sous la montagne, et tout son paysage est le paysage de chez lui, pas le paysage de Venise. Venise se retrouve dans les grandes salles d'apparat comme pour les Noces de Cana, avec toute la splendeur des colonnes, des rideaux, des vêtements de brocart, mais, aussitôt qu'il doit faire un fond de paysage, ce fond sera celui, rural, de son enfance, de son adolescence, avant d'être devenu, lui aussi, non pas le peintre de Venise seulement, mais le peintre de quiconque demande un portrait, puisque le Titien a été en même temps le portraitiste de Charles Quint<sup>1</sup>.

A côté de ces peintres venant de la Terre Ferme italienne il y en a d'autres qui arrivent de l'Orient, de la Grèce, comme ce Théotokopouli, qui apprend du Bassano la peinture occidentale, mais qui a gardé la façon de travailler du peintre d'icônes grec, qu'il a transformée dans une note absolument originale, qu'on ne se lasse pas d'admirer à notre époque, quand l'on cherche du nouveau, dans ses tableaux d'Espagne, où il a été parmi les favoris de la noblesse de cette époque.

A côté des ruraux du Frioul il y a donc aussi le peintre grec venu des îles, qui prend à l'Italie une technique sans rien abandonner de l'esprit de son pays.

Au XVIII-e siècle Venise, qui avait reçu magnifiquement Henri III, roi de France, venant de Pologne<sup>2</sup>, et d'autres souverains, grands et petits, jusqu'à la reine veuve de Pologne<sup>3</sup> et le duc de Brunswick, évêque d'Osnabrück, à la fin du XVII-e<sup>4</sup>, res-

<sup>1</sup> Cf. Yriarte, *Venise*, Paris 1878, p. 154 et suiv.

<sup>2</sup> Battistella, ouvr. cité, p. 507 et suiv.

<sup>3</sup> Molmenti, ouvr. cité, III, p. 387, note 1.

<sup>4</sup> Voy. aussi Maria Borghesini-Scarabellin, loc. cit., p. 129 et suiv.

tera une ville pour les étrangers, et la qualité de ceux qui l'ont visitée est supérieure. Il y a eu des empereurs parmi ces visiteurs, comme Joseph II et son frère Léopold<sup>1</sup>; des rois, comme Gustave de Suède (1784)<sup>2</sup> On verra ce que pouvait faire l'orgueil vénitien pour montrer, même lorsqu'on n'était pas riche, mais qu'on avait, à défaut de la richesse, le mépris pour ce qu'on a perdu. Le roi de Danemark, Frédéric IV, descend à Venise (1709) au moment où il y avait dans l'aristocratie un mariage<sup>3</sup>, auquel il est invité. Il lui arrive, en dansant, d'accrocher avec un bouton de son habit la ceinture ornée de perles de la mariée et les perles se dispersent. La dame n'y prête pas attention et, lorsque le roi cherche à les ramasser, le mari écrase sous le pied toute cette richesse<sup>4</sup>.

Dans ce geste, il y a tout le sentiment concentré de ce que Venise entendait être jusqu'au bout, même à ce moment, au prix de devoir jeûner pendant quelque temps dans des palais où on ne chauffait que deux ou trois pièces.

Venise-salon continuera pendant ce XVIII-e siècle. Mais on verra qu'elle est aussi autre chose que cela; en même temps une ville vraiment italienne, et vénitienne, dans son ancien sens, par dessus même son caractère italien. Elle aura enfin le courage de vivre pour elle-même, pour ses traditions, pour ses besoins, pour son ambition. Et certains des penseurs de ce siècle, qui ont vécu à Venise, qui ne l'ont pas quitté, alors que le Canaletto se rendait en Autriche et que Goldoni venait mourir à Paris, furent sans doute parmi les meilleurs cerveaux de l'Europe. Venise ne mourra donc ni en état de déchéance politique, ni, encore moins, en état de déchéance intellectuelle.

---

<sup>1</sup> Molmenti, ouvr. cité, III, pp. 396-397; Romanin, ouvr. cité, IX, p. 176.

<sup>2</sup> *Ibid.*, VIII, p. 9.

<sup>3</sup> Battistella, ouvr. cité, p. 699.

<sup>4</sup> Molmenti, ouvr. cité, III, pp. 333-334 (il s'agit de Catarina Querini).

## V.

### Chute de la République.

---

Dans cette dernière conférence, j'espère pouvoir écarter encore une de ces légendes qui persistent au grand détriment de Venise: la dernière et la pire de ces légendes qui se sont formées autour de la vie de la République vénitienne.

On dit que cette République a fini dans un état de déchéance politique absolu, auquel se serait joint un état de moeurs tout à fait critiquable, et qu'au milieu de l'indifférence de ses sujets, l'aristocratie qui avait dominé pendant des siècles la vie politique de Venise a abandonné le terrain sans avoir essayé de résister, sans avoir fait aucune tentative, au moins pour l'honneur, de défendre l'héritage glorieux.

Vous me permettrez d'abord de présenter la légende elle-même pour la combattre ensuite et pour montrer, ce qui s'est imposé depuis longtemps à ma conviction, que Venise n'est pas tombée dans cet état de déchéance politique et morale, que ses institutions n'étaient pas totalement corrompues, pourries et qu'il n'y a pas eu dans l'aristocratie vénitienne cette incapacité totale et honteuse de résister, qu'autour du dernier gouvernement de la République on n'observe pas ce vide qu'on s'imagine, cette désertion des sujets de la République, mais, au contraire, un ralliement, autant que ce ralliement était possible et autant que ses manifestations pouvaient être de caractère militaire, enfin que même l'abandon de l'ancienne aristocratie par le régime nouveau de la Municipalité s'est fait en épargnant ce qu'il pouvait y avoir de légitimement sensible dans les âmes de ceux qui avaient eu jusqu'alors le pouvoir.

Il n'y a pas eu une révolution, un renversement, un reniement du passé.

En même temps, j'essaierai de faire ressortir ce caractère dominant de l'histoire de Venise, pendant le dernier siècle de son existence, c'est-à-dire qu'elle s'était conservée comme une cité du moyen-âge dominant des organisations populaires qui s'étaient rangées peu à peu autour de la cité créatrice et dominatrice, et que, si Venise a péri, avec elle a disparu une forme historique, une forme organique, naturelle, je dirai même: une forme souhaitable pour l'avenir de l'humanité — bien entendu pas en ce qui concerne les Inquisiteurs, dont on se fait des idées de lecteurs de feuilletons, pas en ce qui concerne le Conseil des Dix, qui d'abord n'étaient pas dix, mais plus nombreux, et depuis longtemps on mettait des entraves à l'exercice exagéré de leurs fonctions.

Si, dans le tumulte d'idées qui représente aujourd'hui la pensée politique de l'humanité, on aurait la bonne inspiration d'abandonner un peu des théories brillantes, mais périmées par l'exercice pratique même de cette idéologie, si on se défaisait des autorités usurpatrices, qui, même lorsqu'elles créent, sont sujettes à critique, et si on reviendrait à des formes dans lesquelles l'humanité a vécu pendant des siècles, il n'y aurait pour notre époque ni une si grande décadence envers les conceptions abstraites, ni un si grand dommage pour ce qui dépasse toutes les théories et toutes les volontés personnelles, c'est-à-dire ce bien, ce peu de bonheur auquel l'humanité a le droit d'aspirer.

Commençons par la présentation de cette légende qui, en apparence, forme un système, de nature à gagner facilement et à retenir les esprits des personnes qui n'ont pas pris la peine de descendre jusqu'aux sources elles-mêmes, qui ne se sont pas replongées dans la vie actuelle, contemporaine de Venise. Et je crois que, lorsqu'il s'agira de démolir la légende, j'aurai comme associée votre pensée même, parce que la vérité se dégage sans aucun effort de la présentation seule de ces exagérations, en partie romantiques, en partie inspirées par un esprit d'amour pour la liberté comprise d'une certaine façon. Quant à moi, je crois que l'amour de la liberté peut se concilier très bien avec le maintien de ce que l'Humanité est arrivée à se former, en dehors des préoccupations théori-

ques, par les évènements, par l'effet même de son développement naturel.

Donc, on dit que, pendant le XVIII<sup>e</sup> siècle, Venise a été une ville absolument oisive, et corrompue parce que oisive.

Il y a eu pendant ce siècle des visites coûteuses, de souverains, de personnages importants qui ont regardé, comme d'autres l'avaient fait au XVII<sup>e</sup> siècle, Venise en ville internationale, en centre européen, étant la place brillante où l'on peut se rencontrer sans aucune préoccupation politique et sans aucun intérêt pratique. A cette occasion on réunissait dans quelques heures des palais appartenant à la même maison et on dépensait des sommes représentant une partie importante, un dixième, a-t-on dit, des revenus annuels de la Daïmatie<sup>1</sup>.

Il y aurait donc eu de l'oisiveté dans l'aristocratie, dans la bourgeoisie même, et, si on est encore plus généreux, si on fait entrer aussi les masses populaires, il y aurait eu là aussi des mœurs critiquables. On s' imagine volontiers que le reste de l'Europe vivait dans des conditions d'une moralité parfaite, et que pour voir ce que signifie le vice il fallait faire le voyage de Venise.

Dans cette légende, on objecte qu'à Venise, au XVIII<sup>e</sup> siècle, on n'aimait pas rester chez soi. Les anciennes maisons étaient plus ou moins abandonnées; on vivait en place publique, on était toujours devant ou dans les cafés, ces cafés qui existent de nom jusqu'aujourd'hui; plutôt que de rester dans son palais, on allait louer une chambre en ville<sup>2</sup>; les représentants de l'aristocratie vénitienne ne pouvaient pas être découverts à la place où avaient vécu leurs antécresseurs glorieux: il fallait leur demander plutôt la seconde adresse. Ils venaient là pour jouer aux cartes, pour échanger des propos légers; ils y venaient pour oublier le travail et pour négliger le devoir, ces deux notions qui sont toujours liées ensemble. On parle sans cesse des „ridotti”, des cafés<sup>3</sup>.

Or, s'il y avait des cafés à Venise, et je crois même que la

---

<sup>1</sup> 18.000 ducats en deux soirs; Romanin, ouvr. cité, VIII, p. 9.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 11, note 1, 17.

<sup>3</sup> Voy. Molmenti, ouvr. cité, III, p. 383, note 5; Battistella, ouvr. cité, p. 811.

mode des cafés de Vienne pourrait venir des cafés vénitiens; y aller n'était pas chose tellement grave. Avoir un appartement en place de St. Marc cela peut être un péché, mais il ne suffit pas pour prononcer une sentence capitale contre toute une société.

On affirme ensuite que les femmes, au lieu de rester au foyer, étaient un peu partout, et qu'à une époque où le masque était habituel, presque imposé par les mœurs, certaines sortaient qui allaient aux théâtres de S. Samuele, de S. Salvatore, de S. Giovanni Grisostomo, de S. Benedetto<sup>1</sup>, le visage découvert<sup>2</sup>. Et sortir sans masque, c'était manquer aux convenances, tandis qu'il est plus naturel de croire que, lorsqu'on porte le masque, on peut faire des choses qu'on ne ferait pas sans l'avoir. Il y a eu même des décisions pour imposer le masque.

On ajoute que ces dames fréquentaient les églises sans voile<sup>3</sup>, que dans les couvents de femmes on pouvait venir pour se distraire plus ou moins<sup>4</sup>. Il y avait, en effet, beaucoup de filles appartenant aux grandes familles qui vivaient au couvent, et on y allait pas autant pour parler à celles qui étaient cloîtrées — „cloîtrées” est une façon de parler, parce qu'elles pouvaient sortir quand elles le voulaient—, mais surtout pour causer entre visiteurs. Ceci aussi passe sur la liste des grands péchés commis par la société vénitienne de cette époque.

En plus, on imposait à la valetaille des livrées qui ne correspondaient pas à l'état de fortune des familles patriciennes. On sortait très souvent à la campagne; on y bâtissait des villas: de fait elles étaient nombreuses, et on les voit encore aujourd'hui, avec un serrement de cœur, lorsque, n'étant pas achetées par les arrivistes du capitalisme contemporain, elles représentent, parfois d'une façon pitoyable, au milieu de l'admirable cadre de la nature, avec leurs plafonds peints par les grands artistes de cette époque, qui commencent à s'effon-

<sup>1</sup> Romanin, ouvr. cité, VIII, pp. 21-22.

<sup>2</sup> *Ibid.*, IX, pp. 457-458. Dès 1630 celui de S. Cassiano (Brown, ouvr. cité, p. 179).

<sup>3</sup> Romanin, ouvr. cité, VIII, pp. 13-14.

<sup>4</sup> *Ibid.*, VI, pp. 156-157.

drer, une tradition qui malheureusement n'a pas pu être conservée<sup>1</sup>.

On dit encore que cet exemple de luxe s'étendait jusqu'aux classes populaires, et qu'il arrivait très souvent que des femmes du peuple se mettaient ensemble, se cotisant pour prendre une barque, et elles montaient sur cette barque allant à la campagne pour s'amuser un peu au milieu de la verdure. On n'acceptait jamais les hommes, qui restaient donc chez eux attendant le soir le récit de l'escapade des femmes<sup>2</sup>.

On n'oublie pas, bien entendu, lorsqu'il s'agit de la vie vénitienne au XVIII-e siècle, de mentionner le „cicisbeo". Il est bien vrai qu'il y a des auteurs qui disent que, en Italie Venise et Gênes, le mari n'avait pas le droit de sortir avec sa femme, parce qu'on l'aurait taxé d'être impoli; on aurait considéré cela comme un scandale: ç'aurait été un homme perdu de réputation, et sa femme aussi, pour avoir eu le courage de sortir ensemble dans la rue. On croit que ledit „cicisbeo" était toujours là, assistant à la toilette du matin, bien entendu aussi à celle du soir, prenant part aux repas, menant son amie au théâtre; on s'imagine qu'en Italie du XVIII-e siècle, et surtout à Venise, on ne pouvait pas se passer du „cicisbeo", qu'on vivait donc généralement dans un „cicisbéisme" tout désigné aux critiques de l'Europe entière.

Des personnes qui ont vécu là affirment, et elles ont raison, qu'il y avait bien le „cicisbeo", car c'était une mode comme une autre, et, si on a à sa disposition quelqu'un pour porter des lettres à la poste, pour acheter quelque chose dans les magasins, pour s'occuper des serviteurs, sans le payer d'aucune façon, c'est plutôt un avantage. Et il y avait des maris qui y consentaient. Mais, quand on considère l'âge des „cicisbei", on se rend compte que très souvent le mari était beaucoup plus jeune que celui-là, qu'il y avait même des pensionnaires qui remplissaient ces fonctions de courtoisie auprès de dames très jeunes et que la famille les laissait entrer, je ne dis pas dans le personnel de service, mais pas très loin de lui.

<sup>1</sup> Cent trente villas; *ibid.*, VIII, p. 18.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 18 et suiv.

Or, on était très sévère à Venise même contre tout ce qui paraissait être contre les bonnes coutumes, et il y a tant de mesures prises par la Seigneurie, surtout par la magistrature qui avait le devoir de veiller à ce que la bonne tradition se conserve contre tous ces excès.

Par exemple, une décision de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle déjà interdit d'entretenir un personnel en livrée: „aucune personne portant une livrée, de quelque catégorie qu'elle soit, sous titre de page, laquais ou estafier”, n'a le droit d'être conservée<sup>1</sup>.

À une époque où il y avait des personnes qui se plaignaient qu'„on vivait trop dans le coton”<sup>2</sup>, c'était donc une chose condamnable. Et on en trouve aussi d'autres qui se plaignent de l'abus des „liqueurs ardentes” (bien entendu au café), mais à côté des „chicchere e biccherini”, des „rosegnoli”, la condamnation atteint aussi des glaces<sup>3</sup>. Or, je ne crois pas que l'usage des glaces ait été à n'importe quelle époque une façon si scandaleuse de dépenser son argent.

On voit bien qu'il y avait là une moralité aigre, acariâtre, qui cadre avec certaines traditions aristocratiques vieilles en elles-mêmes et vieilles dans la personne même de la plupart de ceux qui la représentaient.

Comme j'ai publié<sup>4</sup> des documents absolument de la même façon pour le XIV<sup>e</sup> siècle, — et on ne peut pas dire qu'à cette époque il y ait eu un relâchement des mœurs, car c'est, au contraire, la plus splendide pour le développement militaire, pour l'initiative du commerce, pour la vertu civique des Vénitiens—, j'ai un peu le droit de dire que les mesures prises au XIV<sup>e</sup> siècle contre certains costumes trop luxueux, ou contre la manière trop dépensière de célébrer certaines fêtes de famille ne représentent pas plus que ces mesures du XVIII<sup>e</sup> siècle une espèce de liquidation morale d'une société qui aurait été jadis plus forte comme ayant des mœurs meilleures.

<sup>1</sup> „Alcuna persona con livrea di qualsisia sorte, sotto titolo di paggio, lacchè o staffiere”; Romanin, ouvr. cité, VI, p. 160 (année 1671).

<sup>2</sup> „Noi che viviamo nella bambagia”; *ibid.*, pp. 166-167.

<sup>3</sup> „Cose gelate”; *ibid.*

<sup>4</sup> Dans mon livre roumain *Cinci conferințe despre Veneția*, 2<sup>e</sup> édition, Bucarest, 1926.

Pour se rendre compte combien il y avait d'enfantillage dans ces mesures, et je crois que ceux qui les prenaient étaient parfois les premiers à ne pas les observer, j'en citerai encore deux, qui sont tout à fait ridicules, et par dessus les mesures ridicules on passe toujours, admirant celui qui a le courage de les prendre, mais se dispensant de les exécuter.

Voici, en 1778, le 18 décembre,— je cite la date, qu'il ne faut pas oublier!— on ne permet pas aux femmes d'aller au théâtre „si elles n'ont pas le masque et le vêtement coutumier qu'elles doivent porter, et qui est prescrit par les lois, si elles appartiennent à la classe aristocratique, si ce sont des patriciennes”. Et on n'oublie pas de leur dire qu'„il faut maintenir cette décence qui convient à leur naissance”<sup>1</sup>. Et, en même temps on ne permet pas aux personnes atteintes de calvitie, ou aux autres, de porter des perruques:

„Depuis quelque temps, d'une façon scandaleuse, un abus préjudiciable et détestable s'est introduit à Venise, la coutume d'employer d'une façon fréquente et avec trop de relâchement l'usage des perruques ou des cheveux postiches qui altèrent assez l'apparence des personnes, laquelle apparence est déterminée par la main même de Dieu, qui a formé d'une façon miraculeuse les êtres humains différents et divers les uns des autres, les faisant apparaître en certaine manière de même semblance et uniformes, et ceci peut produire les effets les plus mauvais, avec danger manifeste de conséquences pernicieuses”<sup>2</sup>.

La définition morale d'une personne qui porte perruque est donc qu'„elle pèche contre la volonté du Seigneur qui nous

<sup>1</sup> „Se non che in maschera coll' abito solito da esse usarsi ovvero con quell' abito che è loro dalle leggi prescritto, se sono patrizie, onde si mantenga quella decenza che conviene al loro nascimento”; Romanin, ouvr. cité, VI, pp 186-188; cf. *ibid.*, p. 188.

<sup>2</sup> „Abuso pregiudiziale detestabile s' è da qualche tempo in quà scandalosamente introdotto di frequentarsi con troppa rilassatezza l'uso delle parucche o capigliature posticcie, che, notabilmente alterando i sembianti delle persone, dalla mano del signor Dio miracolosamente formate differenti e diversi, li fanno in certo modo apparire simili et uniformi, ponno partorire effetti pessimi, con pericolo di perniciose conseguenze” (2) mai 1668); *ibid.*, VI, p. 155.

a fait divers, et peut produire les effets les plus mauvais, avec danger manifeste de conséquences pernicieuses”.

S'il n'y a que cela pour déclarer que Venise était une ville déchue: parce qu'il y avait des personnes qui portaient la perruque, parce qu'il y avait des femmes qui allaient au théâtre sans porter le masque, parce qu'on s'habillait à sa façon et parce qu'il y avait toujours un „cicisbeo” pour recueillir une dame qui allait au théâtre, on peut être rassuré.

Mais on dit en même temps: cette aristocratie n'avait aucun courage, elle ne s'est pas défendue contre Bonaparte. Bonaparte a pu faire de Venise ce qu'il a voulu, et elle s'est soumise à n'importe quel ordre venant du quartier-général de l'armée française en Italie. On lui a demandé de changer la Constitution, elle l'a changée; on a voulu une Municipalité révolutionnaire, on l'a eue; on a arrêté les inquisiteurs, on les a laissé arrêter, puis, lorsque Bonaparte a voulu les relâcher, elle les relâcha. Il y avait, alors, même un doge qui ne se souvenait pas du passé de la République et qui à un certain moment se lamentait de ce „qu'il serait possible que cette nuit même on ne dorme pas dans son lit”, par suite de l'entrée imminente de l'armée étrangère, avec toutes les arrestations, les emprisonnements, les injures qui pouvaient en résulter. Et, enfin, qu'après avoir introduit les armées françaises de Bonaparte, lorsque les soldats français ont été remplacés par les Autrichiens de l'empereur François, on a accepté les Autrichiens, passant avec indifférence d'une domination à une autre.

Examinons de plus près ce qui est arrivé à ce moment, pour devoir reprendre ensuite l'analyse de la situation de Venise à cette époque et marquer quel a été l'état d'esprit et l'attitude des Vénitiens au dernier moment, et on verra s'il faut considérer ce dernier moment de la façon — je ne dirai pas calomnieuse, mais en tout cas correspondant très peu à la vérité, qu'on présente habituellement.

Les plus acharnés à lancer l'accusation sont les Vénitiens eux-mêmes. Si on veut avoir le jugement le plus dur sur le dernier siècle de Venise, on n'a qu'à prendre n'importe quel ouvrage vénitien. Les étrangers, qui pensent aussi à des phé-

nomènes d'histoire universelle toujours nécessaires pour comprendre la vie particulière d'un État et d'une société, sont plus généreux. Mais on s'explique cet état d'esprit de la part des Vénitiens: ils voient disparaître cette magnifique République, et ils ne se rendent pas compte que même après la disparition des formes l'esprit est resté, bien que dans des circonstances très difficiles, et l'esprit a pu, et peut rendre encore à cette ville une partie au moins de ce qu'elle a perdu.

Voici ce qui est arrivé au moment où Venise a cessé de vivre, après que le dernier doge eût déjà déploré qu'„il n'y a ni gouvernement, ni forces de terre, ni de mer, ni alliances, qu'on vit d'un jour à l'autre et par accident, avec une seule idée: qu'il y a la prudence de la République” pour sauver une classe politique incapable de gouverner<sup>1</sup>.

Il ne faut pas oublier que Venise était neutre depuis long-temps, qu'elle avait raison d'être neutre, la neutralité étant pour elle la chose la plus naturelle du monde; sans laquelle elle ne pouvait pas vivre.

Ville du moyen-âge, entourée d'un territoire de libertés municipales, n'ayant jamais passé des coutumes et des institutions médiévales aux formes plus étroites de la monarchie moderne, elle s'était imposé cette neutralité, espérant se conserver de cette façon, mais se rendant compte en même temps qu'en dehors de la neutralité il ne peut pas y avoir, dans un monde totalement transformé, auquel Venise ne correspondait plus, d'attaches politiques, que, donc, on ne pouvait rien trouver en dehors de cette neutralité qu'elle s'était imposée d'elle-même.

Bien avant Bonaparte, au commencement de ce XVII-e siècle on a laissé passer des armées étrangères. Il y a eu même la présence dans les eaux de Venise, et jusqu'en vue de la ville, de Forbin<sup>1</sup>, et, pendant les guerres entre Français et Autrichiens dans la péninsule italienne, à chaque moment on a supporté la présence de ces armées étrangères.

---

<sup>1</sup> „No governo, forze non terrestri, non marittime, non alleanze, vivemo a sorte e per accidente, e vivemo colla sola idea della prudenza della repubblica“; Battistella, ouvr. cité, p. 809.

Ces armées étrangères ne s'en prenaient pas à l'existence même de Venise. On respectait ce qu'on pouvait respecter par dessus les nécessités tristes de la guerre, qui ne tiennent pas compte de beaucoup de nos principes, de nos habitudes et, hélas, des neuf dixièmes de nos droits dûment inscrits dans les traités.

En 1797 Venise n'était pas autre qu'elle n'avait été en 1733 ou 1740<sup>1</sup>, au moment où le sort de l'Italie se décidait, dans les campagnes lombardes, entre les armées du roi de France et les armées de l'empereur.

Lorsque Bonaparte a pénétré en Italie, la République avait déjà fait le possible et l'impossible pour ne pas froisser le nouveau régime français. Elle avait eu ses représentants à Paris: un Cappello, un Pisani. Nous avons leurs rapports, des rapports de personnes très pratiques en politique, ayant conservé tout l'héritage, si distingué, d'une grande tradition dans ce domaine.

Ils ne se trompaient pas sur le caractère des changements intervenus en France, et ils en voyaient toutes les conséquences, discutant la Constitution et trouvant que, sous un certain point de vue, c'est peut-être une chose tout à fait nouvelle et favorable au développement de l'humanité, mais qui n'empêche pas cette possibilité d'un mouvement anarchique qui s'est produit à partir d'une certaine date dans la vie de la République Française. Ils attendaient de cet état d'anarchie même une guerre générale et se rendaient compte que dans cette guerre générale la France aurait des moyens d'action que ses ennemis n'avaient pas, et qu'il sera impossible d'en détruire le principe vital: cet enthousiasme, cette confiance dans la victoire qui a donné aux armées françaises de la République et, plus tard, de Napoléon la plus grande partie de l'Europe. Ces ambassadeurs n'étaient pas sans doute des aveugles, et ils avaient dû avertir à temps ceux qui gouvernaient la République<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, pp. 697, 702.

<sup>2</sup> Voy. Kovalevski, *I dispacci degli ambasciatori veneti*, I, et Romanin, ouvr. cité.

La République elle-même avait pris toutes les mesures pour ne pas entrer en conflit avec la France, mais ce conflit est arrivé de lui-même. On ne pouvait pas interdire aux Autrichiens l'entrée en Italie. Il y avait même pour cela un point dans le droit international, les armées autrichiennes ayant le privilège formel de passer par certaines régions des possessions vénitiennes<sup>1</sup>.

Bien entendu, du côté français il y a eu les protestations les plus naturelles contre cette présence des ennemis par le Frioul et les vallées voisines.

D'un autre côté, Venise n'avait pas le droit (et ne voulait pas passer par dessus des coutumes anciennes pour se l'arroger) de mettre des garnisons et d'envoyer des gouverneurs, au sens européen du mot, dans les villes qui tenaient à son domaine. De sorte que, s'il y a eu à Brescia, surtout à Vérone, contre les Français, des actes de vengeance barbares, sanglants, ressemblant à ce qui se passa au moyen-âge, en Italie Méridionale, à l'époque des Vêpres Siciliennes, Venise avait bien, là, à Vérone, un représentant, mais ce représentant n'avait pas ordonné ce mouvement contre les Français: il a regretté ce qui était arrivé, il s'est employé de son mieux pour ne pas gêner les relations entre le gouvernement de la République et celui qui commandait les troupes françaises. Le gouvernement vénitien avait tout intérêt à ne pas blesser les sentiments bien naturels du généralissime des troupes d'invasion en Italie, Bonaparte.

Mais, après ces „Pâques de Vérone”, un autre fait s'est produit. Un capitaine de vaisseau, Laugier, qui commandait le „Libérateur de l'Italie”, est entré de sa propre initiative dans le port de Venise. On a tiré contre ce vaisseau étranger qui le faisait par force. Laugier a été tué,— lui seul, je crois.

Les „Pâques de Vérone”, d'un côté, la mort de Laugier, de l'autre, ont donné à Bonaparte le droit de se plaindre, de la façon qu'il savait, mêlant un peu dans ses protestations le Sénat, qui aurait été une abominable institution aristocratique, et, bien entendu, les Inquisiteurs, puisque son information

---

<sup>1</sup> Il a fallu même leur permettre de passer par la Dalmatie contre le Monténégro (Romanin, ouvr. cité, IX, p. 172).

à lui sur le compte de Venise venait de ses lectures de jeunesse et de ses souvenirs de l'école militaire, de feuilletonisme anti-vénitien qui était répandu très largement à une époque de pensée „philosophique”. Par ses communiqués, par ses menaces il a ébranlé le gouvernement timide, naturellement timide, de Venise.

Il a demandé satisfaction, et en même temps s'est employé, comme c'était bien indiqué pour quelqu'un qui n'était pas seulement commandant des armées de la République Française, mais un propagandiste devant faire planter les „arbres de liberté” et installer des institutions libres et des gouvernements populaires. Il a organisé donc des républiques séparatistes dans des villes qui appartenaient à Venise. Or, dans ces villes il faut se représenter une chose: elles avaient vécu pendant des siècles dans une liberté municipale absolue; elles avaient accepté jadis des seigneurs lombards comme des capitaines, sans que cela eût changé au fond même des institutions. Pour les villes qui ont été les premières à se détacher de Venise, avec des municipalités révolutionnaires, à s'orienter du côté de la cocarde tricolore et du côté de l'arbre de liberté, Vicence, Padoue, Trévise, certaines cités du Frioul, c'était la continuation du passé, avec un léger changement dans leurs institutions, ou plutôt avec un changement dans les personnes, parce qu'on introduisait l'opposition de gauche à la place de ceux qui, étant de droite, avaient gouverné jusque là.

Bonaparte représentait un peu un de ces seigneurs du moyen-âge qu'on acceptait sans pour cela vouloir abdiquer ce qui était à la base et au fond des institutions traditionnelles.

Il n'y a pas eu ce qu'on s'imagine trop: toute une société, surtout les nobles pauvres et les aristocrates, orientée du côté de la pensée philosophique, qui eût voulu rompre avec Venise, qui eût manifesté des sentiments de haine envers un gouvernement qu'elle avait non seulement accepté et subi, mais qu'elle avait aimé et qu'elle a continué à aimer jusqu'au moment où on lui a imposé de faire autre chose, et on a fait autre chose sous le rapport de la forme, mais s'en tenant

---

<sup>1</sup> „Je ne veux plus d'inquisiteurs. je ne veux plus de Sénat; je serai un Attila pour l'État vénitien”; *ibid.*, X, p. 126.

à ce fond traditionnel qu'aucune volonté, aucune intervention, aucune menace n'aurait pu faire abandonner à ces libres citoyens du moyen-âge.

Bonaparte a voulu l'arrestation de trois Inquisiteurs. Les Inquisiteurs ont été arrêtés. Il y a eu un certain émoi à Venise. Mais ils ont été très bien traités, et délivrés après quelques semaines.

Puis, il a exigé qu'on prenne des résolutions énergiques, Le Grand Conseil s'est réuni deux fois, le 30 avril et le 4 mai, et il a fini par abandonner les droits de l'aristocratie sur Venise et à céder la place à une Municipalité.

La Municipalité révolutionnaire de soixante membres a été installée le 12 mai aux cris de „Viva la liberté”.

On a accepté un drapeau tricolore et comme formule du nouvel état de choses ces trois notions philosophiques réunies: „Liberté-Vertu-Égalité”, pour ne pas avoir les trois éléments de la formule française, se conservant ainsi une certaine originalité.

On a vu des défilés sur la place de St. Marc, des personnes se sont attaquées, même alors et même là, aux lions de l'Apôtre. On a fait passer devant les nouveaux magistrats des groupes de population avec des devises naïves telles qu'on les aimait tant à l'époque de la Révolution. Par exemple des fiancés défilaient sous les drapeaux devant l'arbre de liberté avec une pancarte sur laquelle était écrit: „fécondité démocratique”. Les autres devises étaient à l'avenant.

Chaque fois que les masses populaires, sans y avoir été préparées par une certaine éducation (et à Venise elles en avaient un peu plus qu'ailleurs), sont libres de manifester leurs sentiments, leur littérature n'est pas toujours la meilleure, ni la pensée la plus mûre, et, quant aux convenances, elles sont au pair.

Lorsque cette Municipalité s'est installée, elle a lancé un manifeste dans lequel il y a des choses tout à fait intéressantes. Il n'y a pas un mot contre l'ancien gouvernement, ce qui signifie qu'on s'entendait entre Vénitiens pour tromper un peu Bonaparte, espérant qu'à la conclusion de la paix Venise ne serait pas sacrifiée: elle l'a été, mais personne ne l'a su jusqu'au dernier moment. Et, en parlant des motifs pour

lesquels on remplaçait le gouvernement ancien par le nouveau, on invoquait d'abord qu'on ne voulait pas rompre avec la Terre Ferme: comme à Vicence, à Padoue, à Trévise, à Udine, à Rovigo, on avait installé la Municipalité, on conservait le lieu entre ceux qui étaient transformés et ceux pour lesquels une transformation réelle et profonde était impossible. Et, en même temps, on assurait que par ce changement on ouvrait le chemin au mérite. Voilà un très beau principe, qui permettait de passer d'une forme à l'autre sous le couvert d'une formule morale acceptable par tout le monde. Il y eut enfin plus que cela. La Municipalité, en s'installant, s'adressa au peuple, affirmant que l'ancienne aristocratie a bien mérité de la Patrie.

Cela suffit pour comprendre combien, dans ce changement, il y avait de choses arrangées, de choses qu'on avait combinées en petit comité, et par lesquelles on espérait pouvoir échapper à la domination étrangère et à la révolution aussi, à la réforme suscitée par la volonté du commandant des armées qui étaient à la porte de Venise.

S'il s'agit maintenant de se rendre compte des sentiments qu'avait chacune des classes qui composaient la population de Venise, on verra bien des différences, mais par dessus toute ces différences persiste l'attachement inébranlable à ce qui formait le patrimoine historique et moral de la République.

L'aristocratie était encore capable non seulement de gouverner, mais même de combattre. C'est une chose qu'on dit, mais qu'on ne relie pas assez aux autres pour qu'on en sente l'importance. Il y a eu vers la fin de ce XVIII<sup>e</sup> siècle une offense au représentant de Venise sur la côte de l'Afrique septentrionale, et alors on a fait bombarder les Barbaresques par Angelo Emo, qui, ayant commencé ses exploits en 1784, est mort pendant la seconde de ces expéditions, en 1792. C'est sans doute un homme qui peut être mis à côté de Francesco Morosini, le champion de Venise pendant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, et à côté des grands hommes, des grands chefs d'armée de l'époque médiévale qui, jusqu'à présent, représentent une gloire capable d'être comparée à n'importe quelle autre gloire militaire européenne<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voy. Battistella, ouvr. cité, p. 763 et suiv.

On ne voit pas trop une aristocratie vivant au café et se faisant remplacer à la maison par les „cicisbei” lorsqu'on se trouve devant tout ce monde vénitien qui se groupait autour d'Emo, ou qui l'accueillait triomphalement après qu'il avait gagné la victoire.

Toute la grande aristocratie est restée sans doute fidèle aux traditions. Elle ne s'est pas plainte de certaines mesures qui servaient à empêcher les changements révolutionnaires: cette surveillance sur les écrits, sur les paroles, cette interdiction de sortir sans avoir des passeports, et cependant Goldoni est parti quand il l'a voulu, tant de fois, pour d'autres régions de l'Italie, et il est parti pour la France sans qu'on eût pensé à en empêcher celui qui a donné tant de prestige à la littérature vénitienne. On s'imagine habituellement une surveillance capable d'empêcher tout mouvement, toute initiative, toute pensée libre; cette opinion doit être écartée.

Il faut penser encore, en ce qui concerne cette grande aristocratie, que Giannaria Ortes (n. 1713)<sup>1</sup> un des plus grands économistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, a pu parler de la façon la plus libre des principes qui doivent conduire la vie nouvelle des sociétés européennes, et personne n'a trouvé dans ses théories quelque chose de répréhensible, de même qu'on ne trouvait rien de répréhensible dans les discours, d'une liberté absolue qu'on faisait au Sénat et aux réunions des Conseils. On n'a jamais trouvé nécessaire de prendre des mesures contre ces abus de langage et de pensée.

La petite noblesse aurait désiré, indubitablement, plus que ce qu'elle avait, mais il ne faut pas oublier que jusqu'aux derniers rangs il y avait toujours la possibilité de participer au gouvernement. On pouvait être chancelier de la République et jouer un rôle important sans faire partie de l'aristocratie vénitienne.

Quant au peuple, il avait ce qu'on a appelé „la religion de Saint Marc”<sup>2</sup>, c'est-à-dire que, chaque fois que le symbole paraissait, on abandonnait toutes les théories, on se débarrassait de

---

<sup>1</sup> *Ibid.*, IX, p. 72 et suiv.; Kovalevsky, *La fin d'une aristocratie, Venise*, Turin [1901]. Son oeuvre capitale est *l'Economia Nazionale (Venise, 1774)*.

<sup>2</sup> Battistella, *ouvr. cité*, p. 815.

toutes les rivalités de classe, pour s'en tenir à ce qui était sacré comme une vraie religion. Aussi, lorsque le Grand Conseil s'est déclaré contre l'ancienne constitution, il y a eu un vrai mouvement, spontané, dans les rues. Venise est morte donc contre la volonté des masses populaires de maintenir ce qui vivait depuis des siècles avec tant d'éclat, avec tant de gloire. On a crié dans les rues „Vive Saint Marc”, on s'est révolté contre le Grand Conseil et contre le doge, qui paraissait trop timide; on a défilé sous les drapeaux portant l'image de l'Apôtre. Ce n'est qu'à la fin, lorsque cette classe populaire n'a pas été soutenue par ses chefs naturels, ce n'est qu'à ce moment qu'elle a consenti à accepter l'inévitable. Elle a *consenti* seulement à accepter l'inévitable. Ce n'est pas l'envie, la haine, le désir de changer, une soif malade de révolution qui a amené la chute de la République vénitienne<sup>1</sup>.

Combien cette conduite est différente par égard à celle des Génois devant le même danger et à la veille du même sort! Là il y a le parti de Bonaparte et de la Révolution, ayant pour chef un Serra, et un Doria même est dans leurs rangs; si les ainsi-dits *Viva Maria* s'opposent aux facteurs de la nouvelle „république ligure”, on a découvert les liens qui les rattachaient à un gouvernement peu disposé à abdiquer.

Dans cette classe de nobles il y a eu pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle un continuel mouvement d'idées<sup>2</sup>. Voici, en 1784, le doge lui-même qui invite les aristocrates à se livrer au commerce, à abandonner tous les préjugés contre les affaires et de cette façon à rendre la richesse que la ville avait perdue. Une proposition de Léonard Dandolo tendait à faire admettre les étrangers au commerce et aux industries. Le principe était celui-ci, énoncé par Paolo Querini: „l'industrie des étrangers est toujours utile, et, si l'expérience de ces étrangers dépasse la nôtre, c'est un avantage; si elle est inférieure à la nôtre, elle tombe d'elle-même”<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Romanin, ouvr. cité, X, p. 26 et suiv., 38, 89, 96, 107 et suiv., 123, 126, 129 et suiv., 123 et suiv., 144 et suiv., 157 et suiv., 179 et suiv.; Battistella, ouvr. cité, p. 825 et suiv.

<sup>2</sup> Lizier, dans l'*Ateneo Veneto*, décembre 1932, pp. 306-307.

<sup>3</sup> „L'industria degli esteri è sempre giovevole e la perizia de' forestieri, se supera la nostra, ha fortuna, se inferiore, cade”; Lizier, loc. cit., p. 175.

Je crois que c'est là une façon de penser très libre, et, par conséquent, on ne voit pas à Venise cette aristocratie égoïste et incapable d'action qui se tiendrait dans son coin et empêcherait tout progrès pour maintenir des privilèges nuisibles.

Même, on a réduit la douane d'entrée pour ouvrir plus largement Venise au commerce de tout le monde<sup>1</sup>. On a admis la suppression de toutes les corporations en 1772<sup>2</sup>. Et en même temps il y avait un grand mouvement vers la Terre Ferme, vers l'occupation agricole, vers le paysan<sup>3</sup>, mouvement qui venait sans doute de l'Occident, de France, et qui explique aussi cette passion pour les villas, pour la campagne. On a fait beaucoup pour l'agriculture à Venise à la fin du siècle, et je ne crois pas que Young, qui admirait tant la Toscane, mais qui ne prisait pas autant les régions occidentales de l'Europe, s'il était venu à Venise, n'aurait pas trouvé, comme pour cette Toscane, des paroles d'approbation et même d'admiration sincère et méritée.

Ce n'était pas des paysans malheureux ceux qui se trouvaient dans le voisinage de Venise. En 1767 on a pris des mesures contre la main-morte<sup>4</sup>, à une époque où on a fermé une partie des convents, dans le même courant anticlérical, philosophique qui s'était formé en Occident et avait pénétré jusqu'à Venise<sup>5</sup>.

Cela ne cadre pas du tout avec une société d'un conservatisme aveugle et sourd, ne consentant à admettre aucune influence venant de l'étranger.

Cette société qu'on suppose uniquement occupée de ses loi-

<sup>1</sup> Supprimée en 1736, reprise en 1751. Trieste était devenue port libre en 1717, Ancône en 1732.

<sup>2</sup> Voy. Battistella, ouvr. cité, p. 708; Lizier, loc. cit., p. 315.

<sup>3</sup> On recommande aux Ioniens une „société agraire“, on publie un „Catéchisme agraire“ en serbe; Romanin, ouvr. cité, VIII, p. 382. Cf. Lizier, loc. cit., p. 318 (chaire d'agriculture à Padoue, 1765; surintendant d'agriculture; concours). Cf. *ibid.*, p. 334, note 2.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 334. Partage des terres communales, *ibid.*, p. 320.

<sup>5</sup> „Venti monasteri soppressi! che consolazione!“; Molmenti, ouvr. cité, III, p. 398, note 2.

sirs a donné à la civilisation italienne et à la civilisation de l'Europe des représentants éminents dans tous les domaines.

Jamais Venise n'a été plus vénitienne qu'à ce moment. Se restreignant beaucoup, on a non seulement mieux connu, en peinture, l'atmosphère de Venise, car on a découvert alors la formule de la nature vénitienne, qu'on ignorait auparavant, mais, en même temps, tous les domaines de la vie vénitienne, dans cette conception un peu bourgeoise, ont été représentés par des artistes, — contemporains de Goldoni, le grand créateur littéraire de ces mêmes types, qui étaient pour la plupart des gens nés à Venise, appartenant à Venise par toutes les fibres de leur âme.

On s'en aperçoit, sans en être prévenu même, lorsqu'on regarde les œuvres d'un Piazzetta, d'un Giandomenico Tiepolo, dont le grand frère, Giambattista, faisait encore de larges plafonds continuant la tradition, alors que le premier n'a été qu'un grand peintre réaliste de la vie même de Venise, et, lorsqu'on reconnaît l'atmosphère vénitienne dans la peinture d'un Canaletto, lorsque Guardi nous présente pour la première fois, avec un amour infini, une admirable compréhension de la lagune vénitienne, lorsque Longhi donne le spectacle de la vie de tous les jours dans sa cité: le Perruquier, la Femme malade, le Concert, le Tailleur, les Masques, le Mariage, le Baptême, la Mère et la Nourrice, lorsque, enfin, à une époque où les femmes, même sans „cicisbeo", étaient très libres et une Catarina Sagredo Barbarigo, admirée par Joseph II<sup>1</sup>, représentait la manifestation la plus énergique de l'esprit d'initiative des femmes vénitiennes, on a, par Rosalba Carriera une magnifique collection de portraits qu'on peut mettre à côté des portraits, payés par tous les princes européens, du Titien<sup>2</sup>.

Voilà, pour la fin, des opinions et des actes vénitiens qui montrent de la façon la plus évidente que la définition que j'ai donnée de l'état d'esprit de Venise correspond à la réalité.

Un Vénitien du XVIII<sup>e</sup> siècle, le doge Renier, caractérisait la

<sup>1</sup> Molmenti, *ouvr. cité*, III, pp. 396-397.

<sup>2</sup> Sur les quatre conservatoires de musique et le rôle de Cimarosa, Brown, *ouvr. cité*, pp. 183-184.

situation de sa patrie de cette façon: „Il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais une cité dans aucune partie du monde qui ait un si grand nombre d'arts et de manufactures divers que Venise"<sup>1</sup>.

Donc il n'y a pas la déchéance complète du commerce, il n'y a pas la disparition des arts: de la laine, de la soie, du verre; il n'y a pas une vie d'aristocrates fainéants, de révoltés prêts à prendre les armes et de mendiants qu'on trouverait à chaque coin de rue, car, j'ajoute en parenthèse, pour les pauvres on a, jusqu'à la fin, à Venise un soin qu'on ne trouve pas ailleurs. La notion du „Conservatoire", qui est maintenant une institution d'art, de musique, vient des *conservatorii* vénitiens qui n'étaient qu'un abri pour les personnes ne pouvant pas gagner d'elles-mêmes leur pain<sup>2</sup>.

Lorsque les armées de Bonaparte ont pénétré et que le commandant, qui rêvait déjà de la domination de l'Europe et, si possible, du monde entier, a conçu l'idée de faire disparaître cette chose du passé qui était Venise, à ce moment voici la façon dont se sont comportés les Vénitiens. L'aristocratie étant en dehors de toute critique sous le rapport du patriotisme, les sujets de Venise, qu'on se représente tyrannisés et désirant secouer ce régime qui n'aurait pas correspondu à leur intérêt et à leur désir, soutiennent de tous leurs efforts la ville patronne menacée.

En l'année où se préparait la fin de la République, l'île de Burano, qui n'avait qu'une population de 8.000 âmes, offrait pour la défense de la République, défense impossible, qu'il ne fallait même pas risquer parce qu'elle aurait amené sans aucun résultat la destruction de tant d'oeuvres d'art (qu'on pense à la situation de Venise pendant la grande guerre et aux bombes autrichiennes), l'île de Burano donc offrait plus de 500 soldats. Bergame parlait aussi des „innombrables bénéfices dont la ville était comblée de la part de la Sérénissime

<sup>1</sup> „Il più bello stato che si possa vedere in tutta l'Italia... Dio non hà fatto il più bel paese di questo" (1780); Lizier, loc. cit., p. 331. De 140.000 habitants vers 1770 28.500 environ étaient employés dans les fabriques; *ibid.*, p. 333. *Ibid.*: „Non siavi mai stato nè che si sia città in alcuna parte del mondo la quale abbia tanto numero di arti e manifatture diverse quanto in Venezia".

<sup>2</sup> Romanin, ouvr. cité, VIII, p. 383 et suiv.

République, qui, au cours de tant de siècles, maintenant au milieu de nous la justice, la sécurité et la félicité par ses lois clémentes, nous a donné le droit de nous appeler ses fils plutôt que les sujets de sa domination paternelle<sup>1</sup>”.

Ils n'étaient donc pas des rebelles satisfaits, ayant rompu les liens avec Venise. Et les vallées qui étaient derrière les villes offraient non moins de 10.000 soldats armés à leurs frais, bien entendu entre les limites de la province, pour défendre l'existence de Venise.

Deux mille Valaisans descendaient pour libérer les villes qui avaient déjà capitulé devant l'étranger<sup>2</sup>. Les Dalmates trouvaient des paroles touchantes pour montrer leur dévouement: „Notre avoir, notre sang, notre vie ont toujours été pour toi, ô Saint Marc, et nous nous sommes toujours considérés très heureux, toi avec nous, nous avec toi... Que notre cœur soit la tombe très honorée et ton éloge le plus pur et le plus grand, nos larmes”<sup>3</sup>. Enfin, lorsque, en Dalmatie — et je finirai par cette constatation—, il a été impossible de résister, alors on a pris, à Zara et à Pirano, les drapeaux de St. Marc, et on les a placés sur l'autel des églises.

Je connais comme historien beaucoup de fins de régime, mais j'avoue n'en avoir rencontré jusqu'ici aucune qui eût été accompagnée par de telles décisions de résister et par des souvenirs aussi émus que ceux qui ont accompagné, de la part de tous ses sujets, la catastrophe de la République de Venise, disparue parce que son temps lui-même avait disparu, et non parce que ses moyens de gouvernement et de défense n'existaient plus<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Romanin, ouvr. cité, X.

<sup>2</sup> *Ibid.*, pp. 55-56.

<sup>3</sup> „Le nostre sostanze, el nostro sangue, le nostre vite le xe sempre stae per ti, o San Marco, e felicissimi sempre se havemo reputà, ti con nu, nu con ti... El nostro cor sia l'onoratissima to tomba e el più puro e el più grande to elogio le nostre lagrime”; Rambaldi, dans la *Dalmazia, sua italianità*, etc., par Dainelli et autres, Gênes, 1915.

<sup>4</sup> A Lucques, restée comme au moyen-âge, les résolutions du général Serurier amenèrent le même changement de constitution, la même contre-révolution des paysans, la même indifférence des bourgeois pour les fêtes du nouveau régime; Giuseppe Greppi, *La rivoluzione francese nel carteggio di un osservatore italiano*, III, p. 379 et suiv.

## TABLE DES CONFÉRENCES

---

	<u>Page.</u>
I. — La double orientation de Venise au XV-e siècle . . . . .	1
II. — Organisation vénitienne . . . . .	25
III. — Venise moderne . . . . .	45
IV. — Venise ville européenne . . . . .	65
V. — Chute de la République . . . . .	85

---

Imprimerie  
„Datina Românească“  
Vălenii-de-Munte  
(Roumanie)